

# CARRIÈRES-SUR-SEINE

ZONE DE PROTECTION  
DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

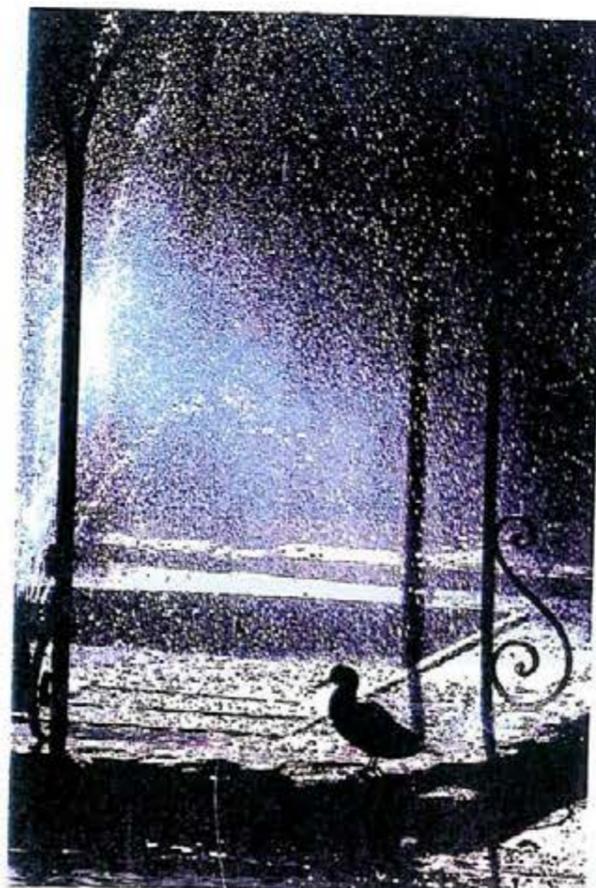


RAPPORT DE PRÉSENTATION

1

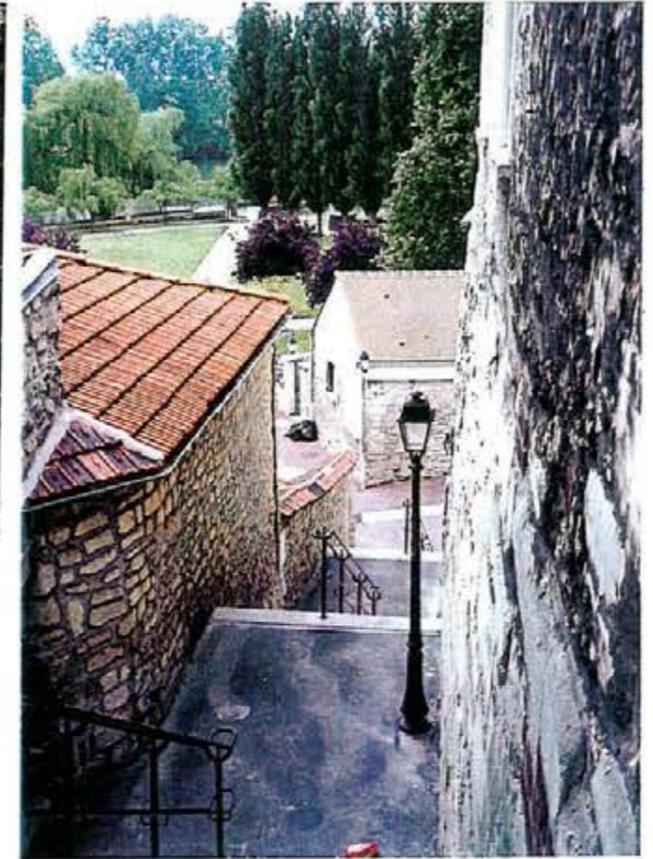
## SOMMAIRE

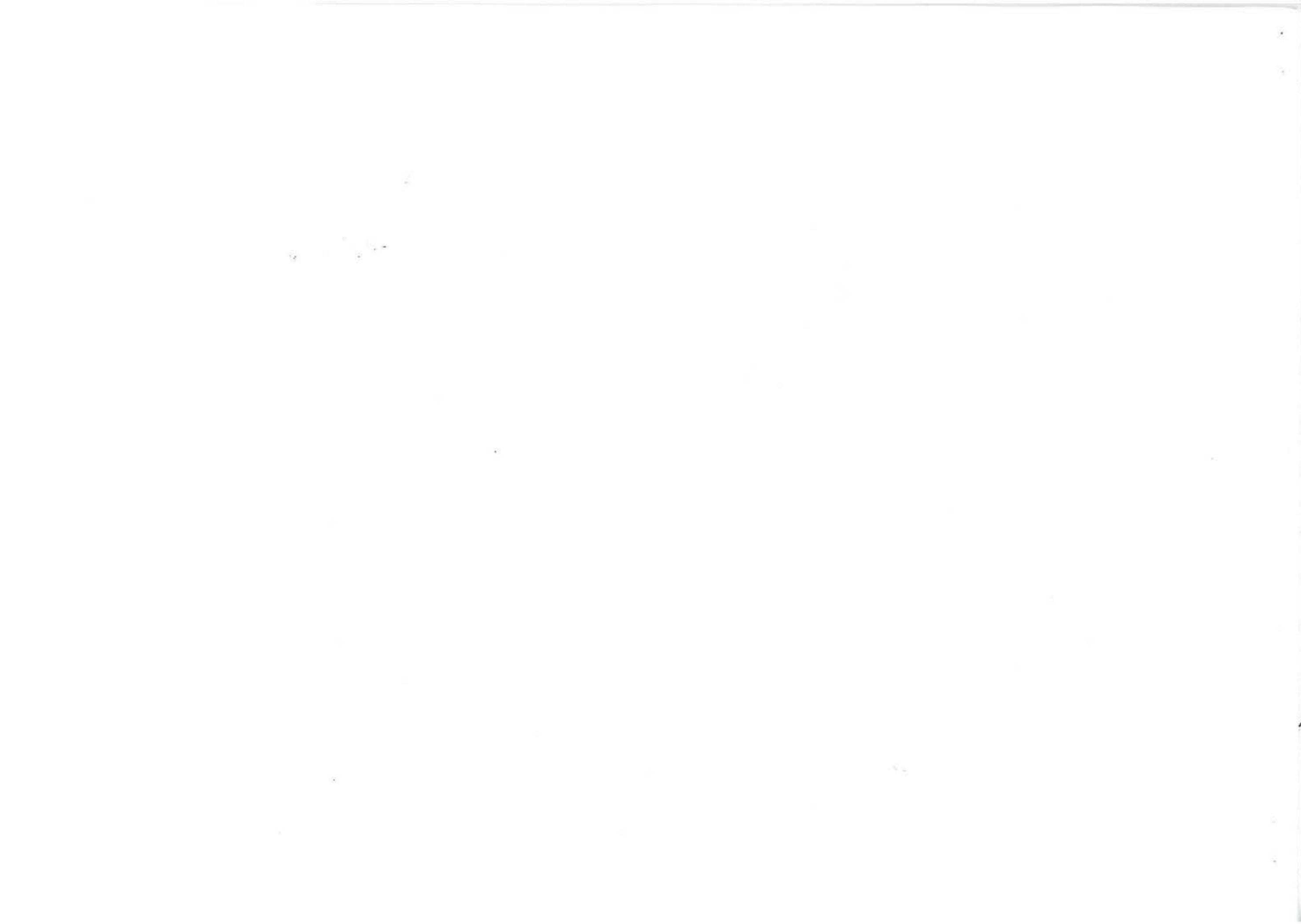
PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE	Avant-propos	3
	Les boucles de Seine dans les Yvelines	4
	Données générales	5
L'ÉTUDE PAYSAGÈRE	Situation de la commune de Carrières-sur-Seine	8
	Le relief, la géologie	9
	Les perceptions du site	12
	Les entités paysagères	14
	Les vues lointaines	16
	Les éléments du paysage	19
	Le paysage des carrières	22
	Le paysage Impressionniste	26
L'ÉTUDE HISTORIQUE	Archéologie	29
	Histoire générale de Carrières-sur-Seine	30
	Histoire de l'évolution urbaine	37
L'ÉTUDE URBAINE	Les limites de l'étude urbaine	45
	Le village	46
	Le lotissement du Boulevard Maurice Berteaux	53
L'ÉTUDE ARCHITECTURALE	Les façades composition, décor et parement	55
	Les toitures	57
	Menuiseries et serrureries	58
	Les clôtures	59
FOND DOCUMENTAIRE, BIBLIOGRAPHIE		60



Bassin des jardins de Le Nôtre à Carrières-sur-Seine.  
Photo P. Jossierand

L'ÉTUDE : PRÉSENTATION





**Rappel :**

*"-1- L'étude.*

*L'étude préalable à la création d'une zone de protection sera l'occasion d'une réflexion la plus large possible sur son patrimoine sous toutes ses formes. Le travail analytique s'appuiera sur une recherche de documentation, recherche essentielle pour prendre conscience de l'ampleur des champs géographique et thématique à traiter.*

*Les approches historique, spatiale (inscription du centre ancien dans le site), mais aussi sociologique (population et usages) et symbolique, serviront à définir le rôle et la place du centre ancien dans la ville de Carrières-sur-Seine. Il s'agit d'encadrer les évolutions, mais aussi d'inciter les actions dynamiques de réhabilitation.*

*"La délimitation de la zone de protection sera étudiée avec un soin particulier. Elle ne résultera d'aucune idée à priori mais au contraire de l'étude approfondie des éléments de patrimoine à mettre en valeur." Circulaire du 1er Juillet 1985 relative aux Z.P.P.A.U.*

*La délimitation du périmètre de la zone répondra à une cohérence urbaine, architecturale et paysagère, qui pourra être expliquée par la covisibilité avec un monument ou bâtiment d'intérêt majeur, mais aussi par les perspectives, les axes, les repères, la présence végétale..."*

*"Une Z.P.P.A.U.P.  
pour le centre ancien de Carrières-sur-Seine ?"  
Méthodologie septembre 1995*

**Les objectifs :**

**la reconnaissance culturelle et affective  
que les Carillons porteront à leur patrimoine.**

Un des objectifs de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager réside dans l'étude préalable à la mise en place de la réglementation. Cette étude doit permettre la protection des sites concernés par un règlement spécifique, fondé sur une réflexion menée en amont et qui concerne les formes architecturales urbaines et paysagères, leur évolution passée et celle à venir. Le principe même de cette protection réside donc dans l'étude préalable, qui justifie l'abandon de l'avis à priori de l'Architecte des bâtiments de France, pour le remplacer par un avis conforme étendu à tous les secteurs concernés, basé sur le règlement de la Z.P.P.A.U.P.

Les orientations (objectifs, méthodologie) du futur règlement, outil de protection du site concerné, seront définies grâce à l'étude préalable, et seront adaptées au site étudié.

L'étude préalable débouchera sur la définition et la qualification des espaces, des formes, de leur organisation les unes par rapport aux autres, des vues et perspectives devant mener à la définition du périmètre de la Z.P.P.A.U.P.

Son objet ne consiste pas uniquement à justifier le règlement et le périmètre, il est également, de sensibiliser les acteurs ou futurs acteurs de la construction, les Carrillons, les élus à la mise en valeur et la protection de Carrières-sur-Seine. C'est pourquoi la démarche doit être pédagogique, le contenu du rapport de présentation doit permettre à tous les Carrillons la réappropriation de l'espace quotidien.

**L'intention :**

**La perception d'une structure urbaine complexe et originale.**

La visite du site, sans à priori ni étude documentaire préalable, permet de percevoir les spécificités paysagères de Carrières-sur-Seine. C'est en premier lieu, la situation du village par rapport à la Seine et au relief, mais aussi par rapport aux masses boisées (Ile Fleurie). En second lieu la promenade permet d'appréhender l'adaptation des rues à la topographie escarpée. Elles sont dans la plupart des cas situées à flanc de coteau, reliées entre elles par de petites sentes munies d'escalier, allant parfois jusqu'à la voie carrossée lorsque le relief le permet. Enfin une visite attentive permet de lire une organisation spatiale complexe : une transition subtile du domaine public au domaine privé, en passant par une organisation du bâti autour de cours communes, qui dans la plupart des cas donnent accès aux carrières ; un maillage de sentes semi-privées qui relie un réseau de jardins potager aux parcelles bâties.

Cette perception d'une infrastructure complexe et originale, riche en qualité spatiale, prime sur la qualité des masses bâties. En effet rare sont les bâtiments que l'on peut encore dater par l'appréciation des techniques de mise en oeuvre et de conception. La grande majorité du bâti est entièrement "dépeçée", ne subsiste ni enduit qui protège les pierres, ni décor qui protège les enduits et affirme le rôle social des façades, ni couleurs autres que celles des matériaux bruts. Bref l'architecture est comme un écorché auquel il s'agirait de reconstituer une peau. Les volumes en revanche, subsistent, on s'attachera à les étudier.

La méthode choisie pour l'élaboration de l'étude préalable doit permettre de centrer plus particulièrement l'attention sur la structure urbaine et paysagère et son rapport au site. Elle sera donc fondée sur la décomposition morphologique, pour mettre en évidence les formes de chacun des éléments (viaire, parcellaire, bâti, espaces libres) puis la recomposition, pour évaluer les rapports qu'entretiennent les différents éléments entre eux.

**La démarche :**

**décomposition, recomposition et évolution du site**

L'étude se propose de reconnaître les relations qui existent entre la forme urbaine de Carrières-sur-Seine (prise à l'époque actuelle et dans son développement historique) et le site qui lui sert de support.

La démarche choisie est thématique, pour aborder les différentes échelles de lecture du site (entités spatiales) ; elle est également historique (étude de l'évolution), pour comprendre la formation de la ville. La superposition des deux lectures permettra d'étudier les relations qu'entretiennent les différentes entités spatiales entre elles au cours de l'évolution. Les thèmes principaux sont :

- 1- Le paysage : l'ensemble des vues depuis le site vers les autres communes, de l'extérieur vers le site étudié ; les structures du relief de la géologie, de l'hydrographie et ce qu'elles imposent à l'établissement humain ; la présence et localisation des masses boisées et leurs relations avec les masses bâties...L'évolution du paysage
- 2- La constitution urbaine : les éléments constitutifs (le réseau viaire, le réseau parcellaire, les masses bâties, les espaces libres) ; les interrelations de ces éléments.
- 3- Les formes architecturales : typologies, volumétries, éléments d'architecture, matériaux, couleurs.
- 4- l'évolution : étude de la formation de Carrières-sur-Seine depuis le XVIIème siècle jusqu'à nos jours.

Cette approche se veut avant tout pédagogique.

## LES BOUCLES DE SEINE DANS LES YVELINES

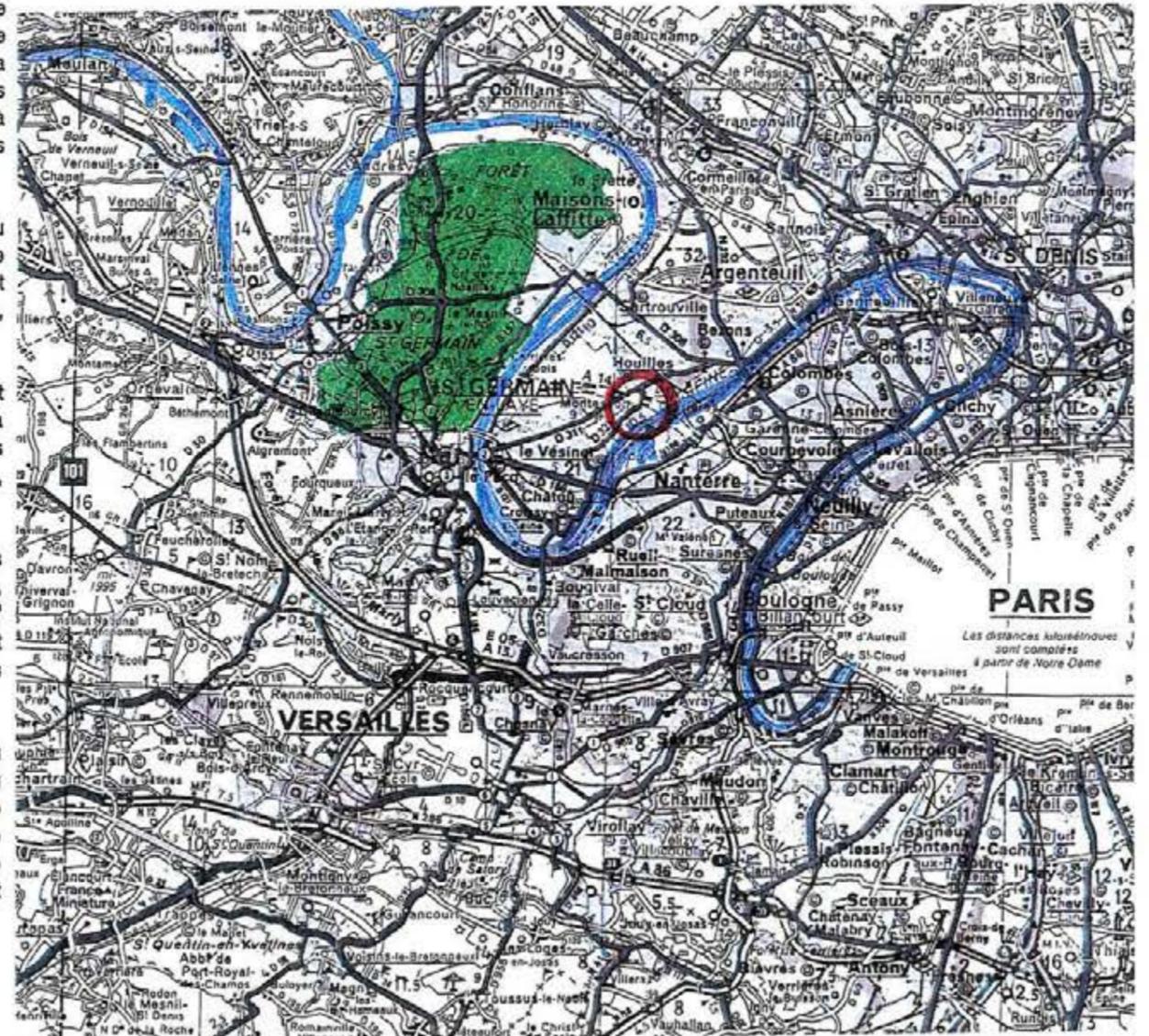
Au Nord du département, La Seine a constitué et constitue encore un des axes majeurs du développement économique et urbain des Yvelines. Elle est l'un des symboles de notre identité nationale. Fleuve lumineux, grâce à son cours Est Ouest, elle éclaire les paysages traversés. C'est une des meilleures voies navigable de France, particulièrement entre la Manche et Paris, pôles d'échanges marchands prépondérants pour une diffusion : vers l'étranger par voie maritime, à l'intérieur du territoire français par voie routière. Cette disposition est un facteur déterminant de développement pour les communes qui la bordent. La géologie a modelé ses paysages, ses alluvions ont fertilisé les plaines, permettant une riche culture maraîchère. Les coteaux calcaires, contre lesquelles la Seine vient buter entre deux méandres, exposés au Sud et, ou, à l'abri des vents dominants ont été plantés de vignes de Mantes jusqu'à Carrières-sur-Seine. Les récoltes étaient abondantes et de qualité, le vin réputé.

La vallée de Seine est constituée non seulement par le fleuve principal, mais également par tout un réseau hydrographique qui a donné naissance à une urbanisation de confluence. Trois lieux privilégiés de confluence ont été à l'origine de l'implantation et la richesse des "villes pont" : Mantes, Meulan, et Poissy. Villes commerciales, mais aussi militaires qui ont participé à la construction de l'unité nationale, tout comme les forteresses médiévales qui bordaient le fleuve.

La forêt présente dans la boucle de Saint-Germain en Laye, autrefois intimement liée à la ville royale, est aujourd'hui une forêt domaniale entretenue et exploitée par l'Office National des Eaux et Forêts. De sa vocation de réserve de chasses royales elle s'est orientée essentiellement vers des fonctions récréatives, touristiques et sportives en particulier équestre. Elle est composée en majorité de chênes, châtaigniers et hêtres qui abritent une faune de cerfs, chevreuils et sangliers.

Dans l'ensemble de la région, la population agricole a très largement diminué. Les activités industrielles se sont implantées au Nord/Ouest de la vallée de Mantes à Poissy fixant sur place de nouveaux arrivants, étrangers et ruraux. On assiste aujourd'hui à une mutation démographique en faveur des citadins "exilés" adoptant le comportement mixte d'urbains à la campagne. Cette population compte sur les équipements et les conditions de vie favorables des villages traditionnels rénovés ou des lotissements de maisonnettes individuelles néo-régionales.

Sur le fleuve, à proximité des grands axes routiers qui s'écartent d'elle, Carrières-sur-Seine a su profiter du double avantage de sa situation. Elle est préservée des nuisances et en particulier du développement urbain incontrôlé, tout en offrant la possibilité aux Carriillons de rejoindre en 5 minutes le pont de Chatou ou le pont de Bezons et par là même les routes nationales rayonnantes. Le passage de l'autoroute A14 sur son territoire, le projet éventuel de création d'un échangeur dans la boucle de Montesson auront des répercussions sur son urbanisation. Dans ce contexte, Carrières-sur-Seine est soucieuse de son expansion contrôlée et de la préservation de son site et de son centre ancien.



Carte Michelin - 1/200 000 - 1995

## RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

DÉLÉGATION RÉGIONALE A L'ARCHITECTURE  
ET A L'ENVIRONNEMENT D'ILE-DE-FRANCE

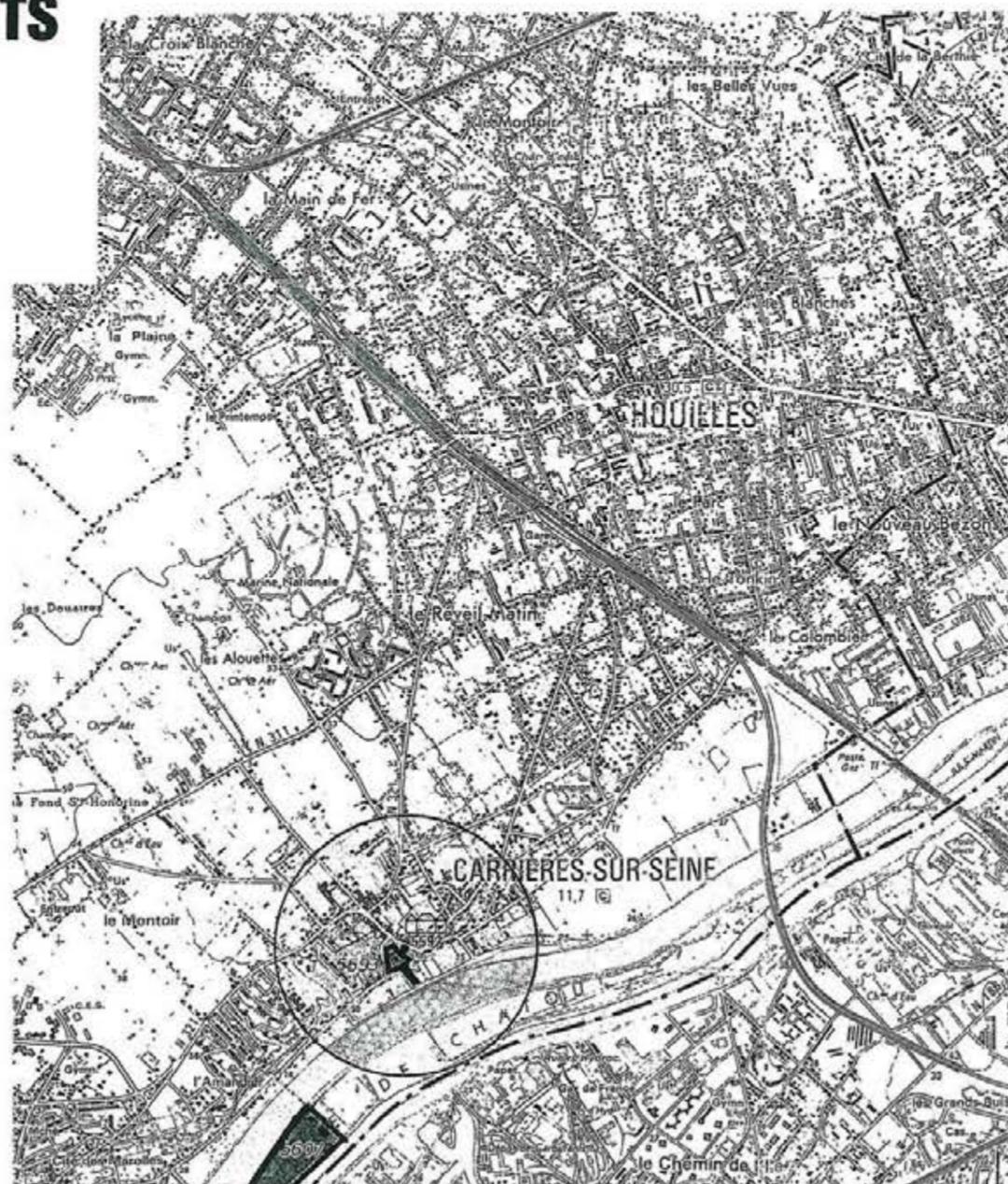
## PROTECTIONS AU TITRE DES SITES

(loi du 2 mai 1930)

## ET DES MONUMENTS HISTORIQUES

(loi du 31 décembre 1913)

## EN RÉGION D'ILE-DE-FRANCE



## DONNÉES GÉNÉRALES

### DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

#### Situation

Au Nord - Nord / Ouest de Paris  
à 12 km de la capitale  
à 3 km du pont de Chatou - 5 km du pont de Bezons

#### Accès

Autoroute A 14 - SNCF par la gare de Houilles - RER par Chatou

#### Superficies

Communale : 512 ha - Urbanisées : 247 ha - Non urbanisées : 228 ha

### DONNÉES ADMINISTRATIVES

Région Ile de France  
Département des Yvelines  
Canton de Saint-Germain-en-Laye

Site de la Marine Nationale : 28 ha  
Site classé : Jardins de la Mairie  
Monument inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments  
Historiques: Grange de l'Abbaye

### DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

Population totale:	11 469 habitants
Population active	47, 8 %
Population agricole	0, 3%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3, 0 %
Cadres et cadres supérieurs	7, 9%
Employés	15, 3%
Ouvriers	16, 2 %

## L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

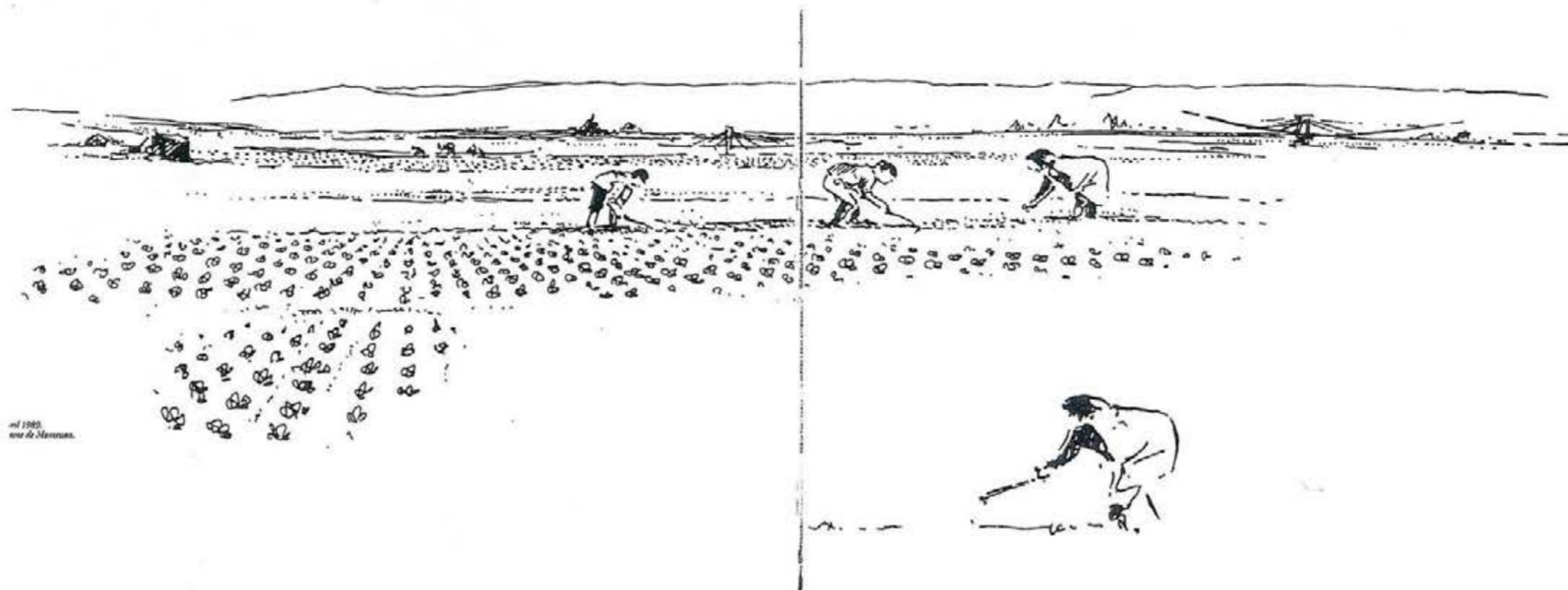
## Les entités paysagères



Avril 1989.  
Carrères-sur-Seine.

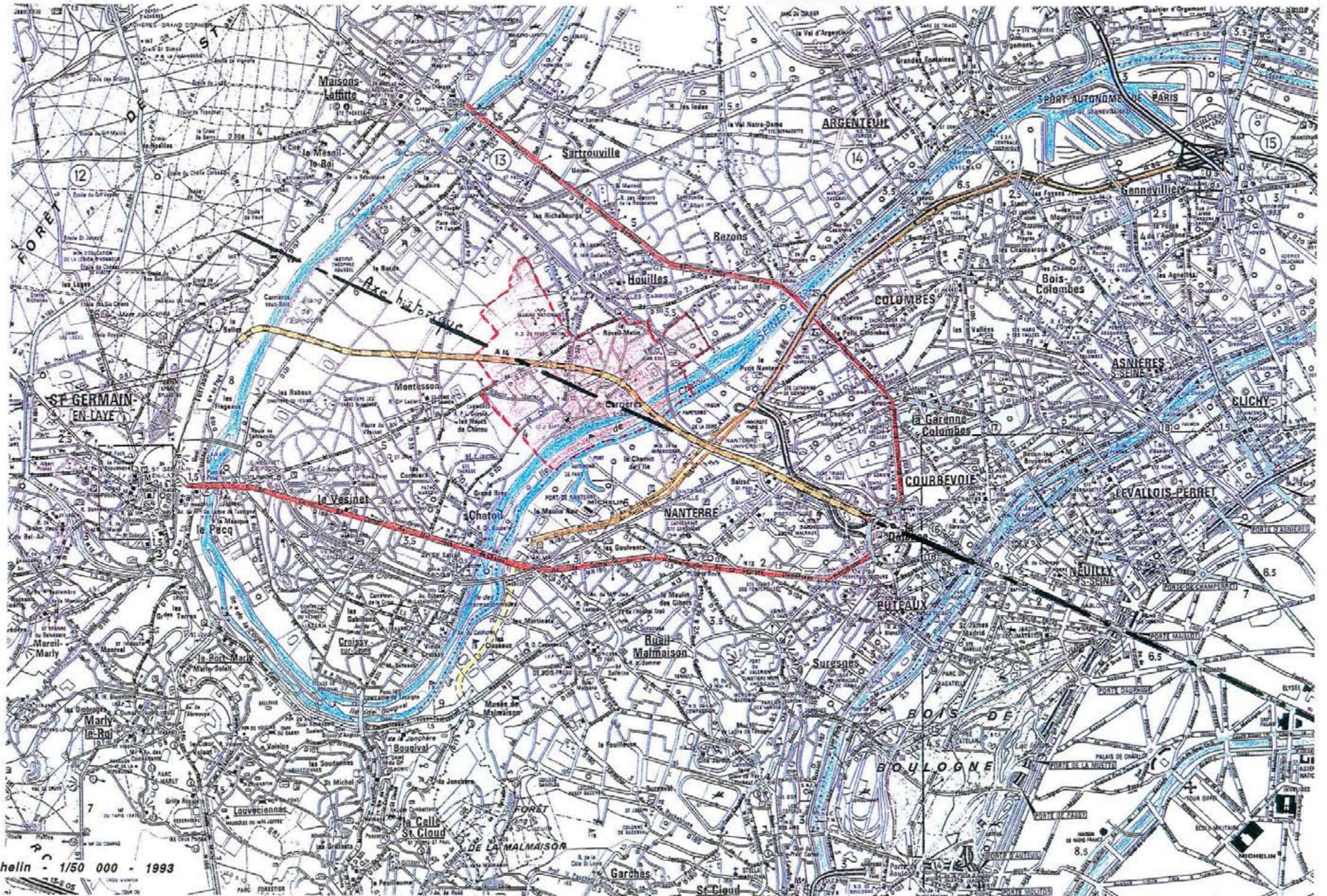


Croquis : Atlas des pays et paysages des Yvelines. Alain Mazas et Alain Freytet



mai 1989.  
ville de Nemours.

SITUATION DE LA COMMUNE DE CARRIÈRES-SUR-SEINE



Carte Michelin - 1/50 000 - 1993

## Situation de la commune de Carrières-sur Seine

Dans le méandre de la Seine, la "boucle de Montesson"  
 Sur l'axe historique de Paris : Louvre-Concorde-Etoile-La Défense...  
 Entre deux dessertes régionales la N 13 et la N 192 qui traversent la Seine aux pont de Chatou et pont de Bezons  
 Traversée depuis peu par l'A 14  
 Bordée sur sa rive opposée par l'A 86

*CF. page précédente carte Michelin - 1/50 000 - 1993*

Un territoire enclavé dans le méandre, dont l'urbanisation a pu être maîtrisée grâce à l'éloignement relatif des grands axes routiers (N13 et la N192, pont de Chatou et pont de Bezons). Aujourd'hui traversée par l'A14, la plaine alluviale est coupée en deux par le remblai qui referme sur elle la commune et l'isole d'avantage de la commune voisine : Houilles.

La A86 quant à elle, ne modifiera pas directement le paysage de Carrières-sur-Seine, les échangeurs prévus venant se greffer sur la structure routière existante : N 13 et la N 192, pont de Chatou et pont de Bezons.

## Le relief, La géologie

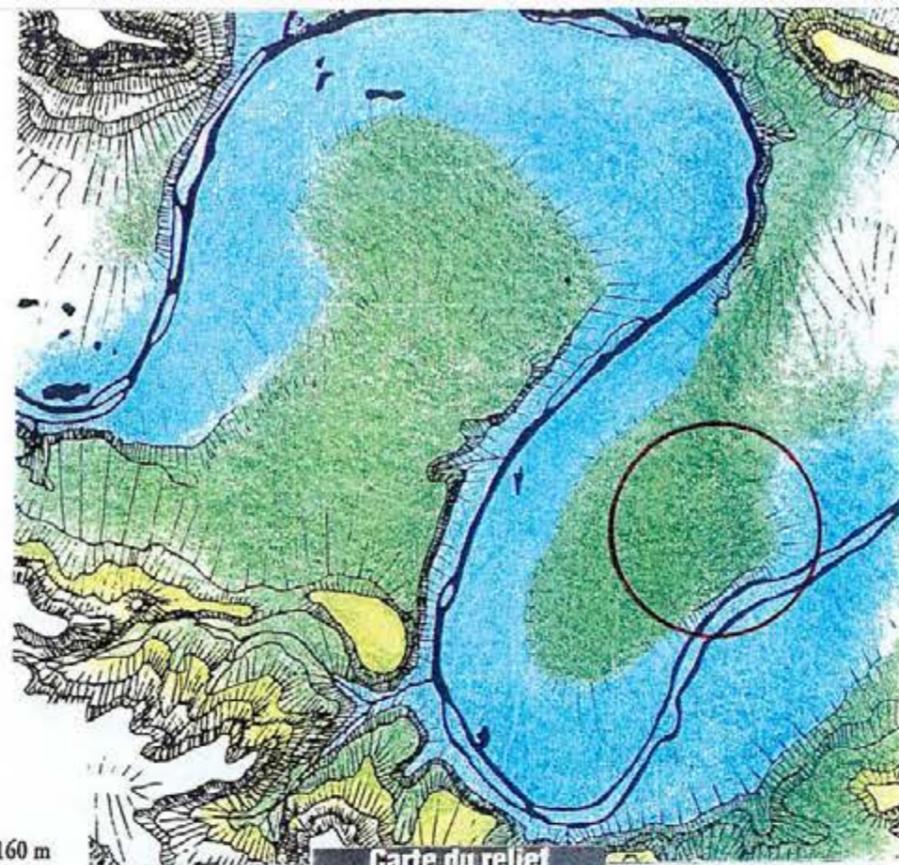
Un site escarpé faisant face à la plaine de Nanterre, bordé en son pied par la plaine alluviale qui s'ouvre vers Houilles puis Bezons. La topographie n'a pas facilité l'implantation des grands axes de communication (contournement comme la N13 et la N192 ou traversée en remblais comme l'A14). Le village, les masses bâties s'accrochent au coteau, à l'abri des débordements de la Seine. Le coteau de 25 mètres d'altitude, fait face au relief du Mont Valérien, sur la rive opposée de la Seine, offrant un jeu de vues réciproques d'un point culminant à l'autre.

*Carte du relief "L'atlas des pays et paysages des yvelines"*

la Seine s'encaisse dans les couches géologiques des argiles à meulière de Montmorency, sur les hauts plateaux, Mont-Valérien par exemple, jusqu'à la craie à la base des coteaux de Bougival et de port Marly. Une couche intermédiaire de calcaire massif lutétien, est à l'origine d'une abondante exploitation dans la plaine de Montesson et en particulier à Carrières-sur-Seine.

*Carte géologique "L'atlas des pays et paysages"*

La Seine se déplace aussi bien en altitude qu'en plan. L'ampleur des plaines alluviales nous renseigne sur les déplacements des méandres du fleuve au cours de son histoire géologique. Les alluvions récentes illustrent le domaine de la Seine qui au cours de crues exceptionnelles peut se retrouver submergé : à Carrières-sur-Seine ce domaine longe le coteau. Les alluvions ainsi déposées ont permis l'activité et la prospérité des maraîchers jusqu'à aujourd'hui. La Seine présente sur toute la portion du méandre concernée, un dédoublement de son cours d'où la présence d'îles renommées pour la qualité de leur paysage (cf. article sur l'île des impressionistes).

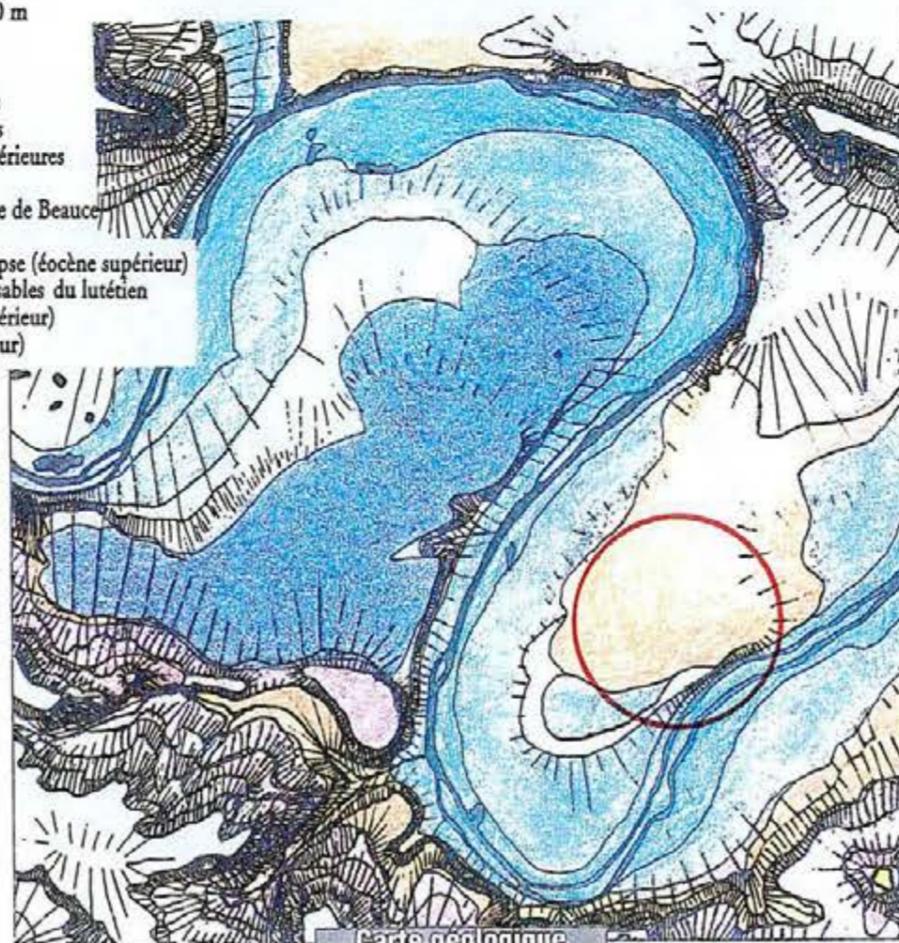


Carte du relief

### Légendes

- Altitudes comprises entre 220 m et 160 m
- Altitudes comprises entre 160 m et 100 m
- Altitudes comprises entre 100 m et 40 m
- Altitudes comprises entre 40 m et 10 m

- Alluvions modernes
- Alluvions anciennes des basses terres
- Alluvions anciennes des hautes terres
- Alluvions pliocènes des terrasses supérieures
- Sables de Lozère
- Meulière de Montmorency et calcaire de Beauce
- Sables et grès de Fontainebleau
- Marnes, calcaire marneux, sables, gypse (éocène supérieur)
- Calcaire grossier, argiles, marnes et sables du lutétien
- Marnes, argiles et sables (éocène supérieur)
- Craie blanche à silex (crétacé supérieur)



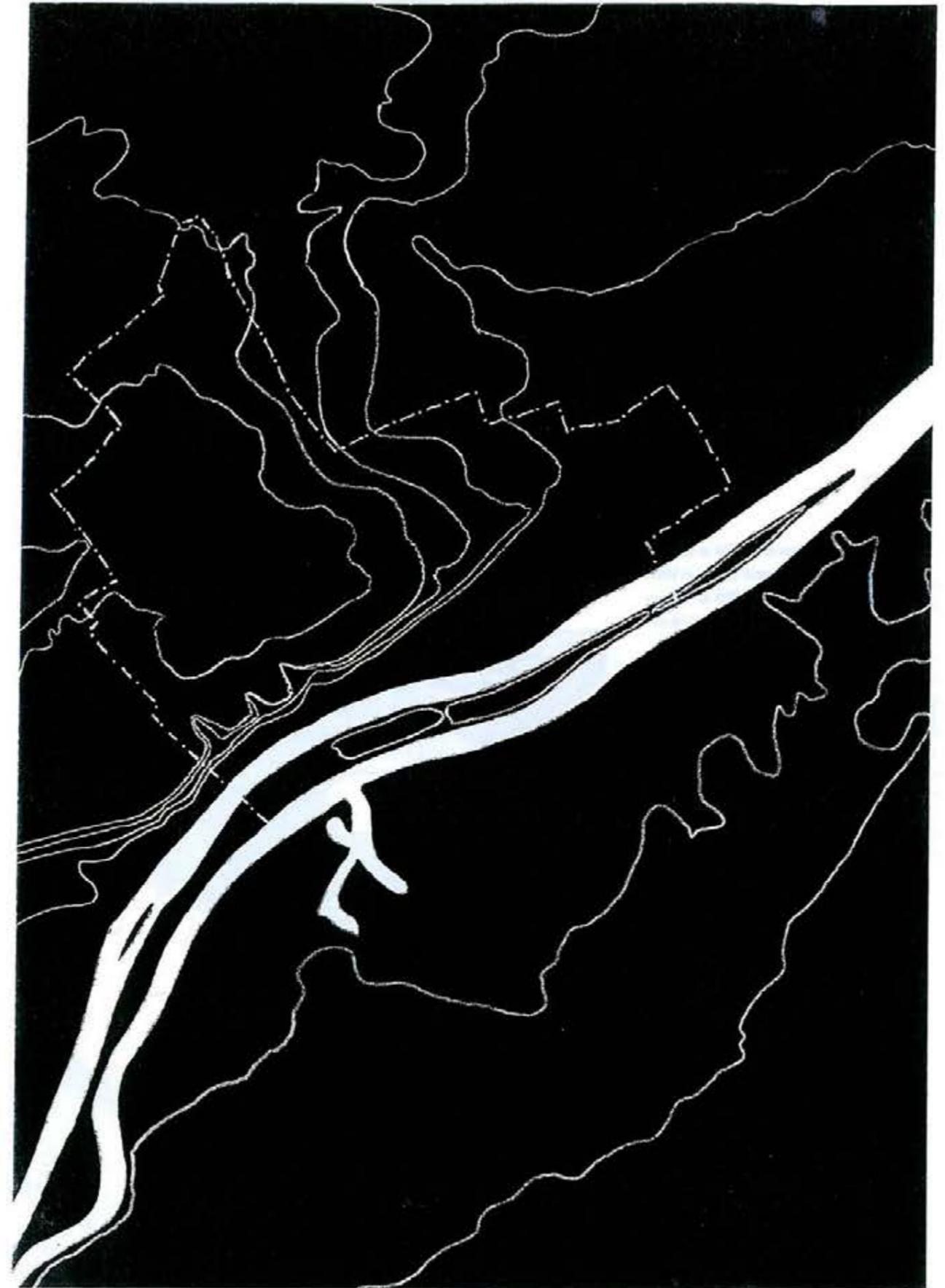
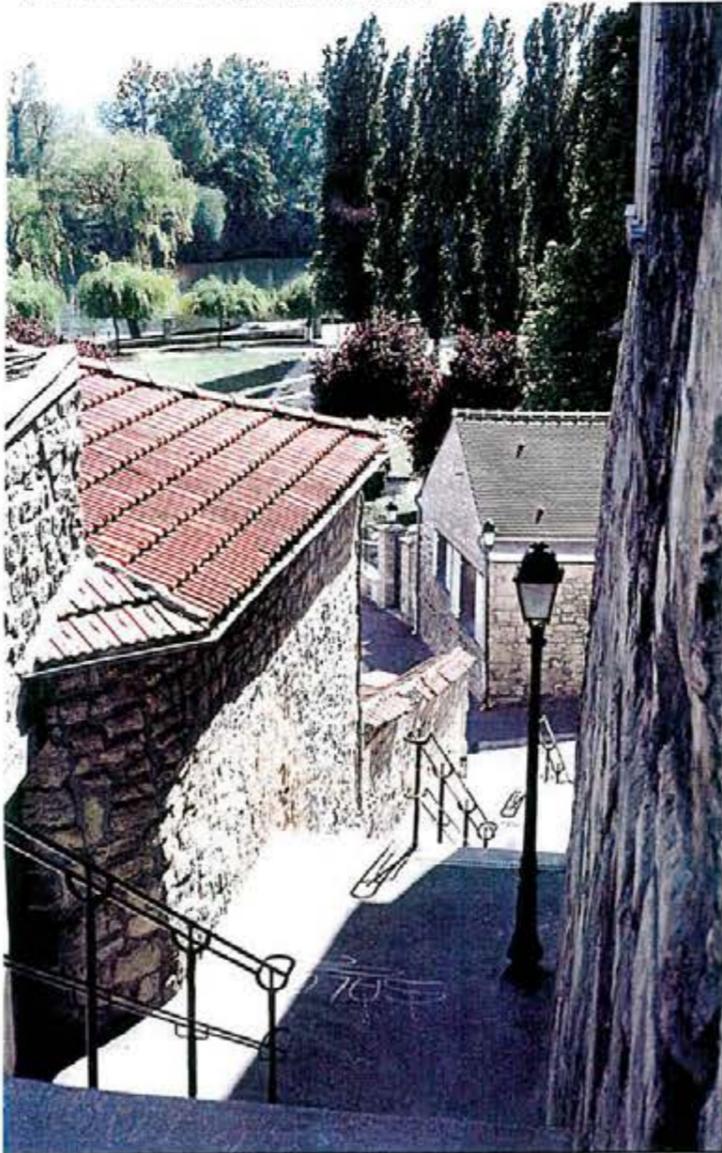
Carte géologique

## La carte du relief

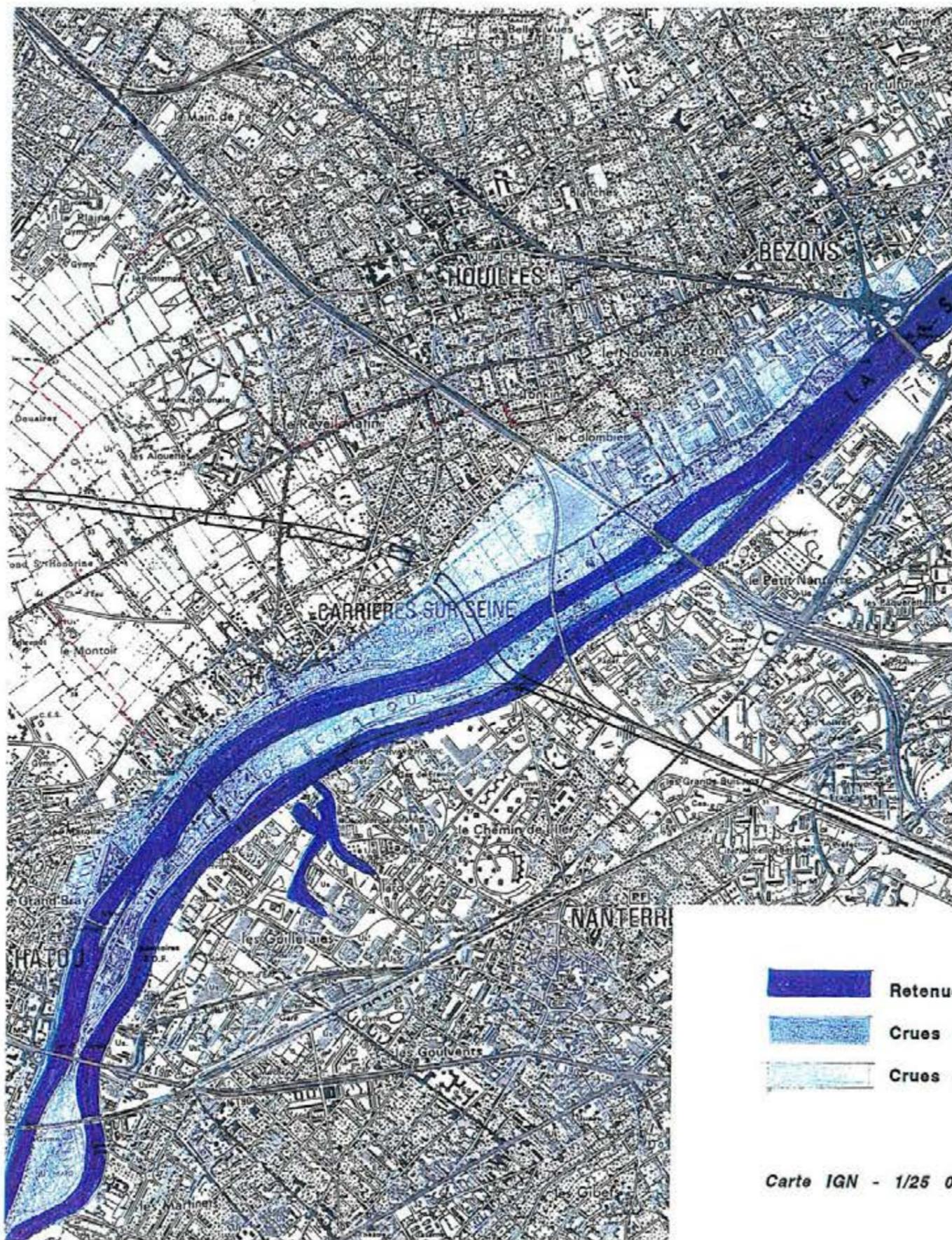
La carte des courbes de niveaux met en évidence la morphologie du site :  
Rive droite, une plaine alluviale très étroite au pied du coteau et qui s'ouvre progressivement vers l'Est. Un coteau abrupt, mais relativement peu élevé (le dénivelé entre le niveau de la berge et le sommet du coteau est d'environ 30 mètres). Un plateau qui s'oriente vers l'Ouest et culmine à 65 mètres NGF. Le plateau battu par les vents, protège le coteau exposé Est/Sud Est.  
Rive gauche, une large plaine qui longe le bras mort de la Seine.

### les crues

Quoique exceptionnelles les crues cinquentennales sont à prendre en compte. La topographie permet de maintenir l'urbanisation à l'abri de ce risque, tandis que la plaine est alors largement inondée.



1/25 000



La carte des crues



Inondation en 1910, rue de Bezons



Inondation en 1910, bords de Seine

## Les perceptions du site

### Un jeu de plans successifs

Les routes situées sur le coteau, qui suivent les courbes de niveau offrent de nombreux points de vue (route de Chatou, rue Gabriel Péri, rue Victor Hugo). Les vues sont lointaines vers la plaine de Nanterre et au-delà. Elles présentent des plans successifs très précisément délimités par la Seine qui les sépare et les éclaire: l'urbanisation ancienne (village ancien rue Gabriel Péri), ou plus récente (sur la route de Chatou) toutes deux formant le **village aggloméré**; l'île Fleurie en grande partie boisée (l'île boisée); enfin la plaine de Nanterre (**plaine industrielle**) et au-delà...

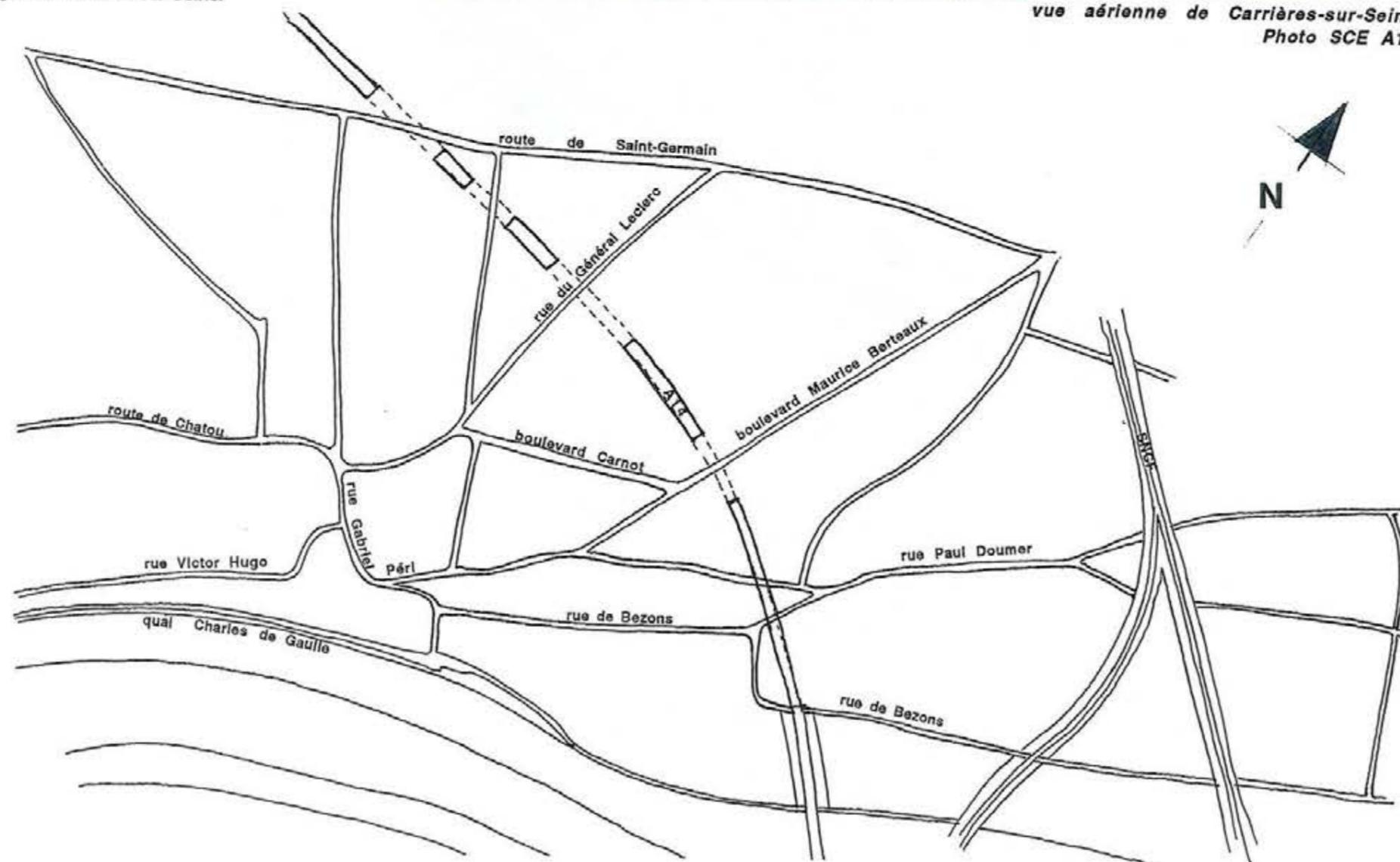
Un spectateur qui se place non plus sur un point haut, mais en contrebas le long des quais, à la perception totale du premier plan: celui du site urbanisé. Il se présente en fait de façon plus complexe puisque lui-même se décompose en un plan urbanisé: le coteau; et un plan d'espaces libres et ouverts (non boisés): plaine maraîchère, jardin de la Mairie, promenade, le long de la **berge**.

Ces dispositions paysagères semblent constituer la spécificité même du paysage de Carrières-sur-Seine.



*vue aérienne de Carrières-sur-Seine  
Photo SCE A14*

Schéma des principaux axes du réseau viaire. 1/20 000



## Les perceptions du site

1- L'urbanisation est très nettement délimitée, elle vient mourir en pied de coteau. Il n'y a pas d'effet de "mitage", ou "grignotage" des espaces libres, qu'ils soient dédiés à l'agriculture (plaine maraîchère) ou au loisirs (jardin de la Mairie, promenade le long des berges) ou encore qu'ils soient boisés (l'île Fleurie). On peut noter toutefois quelques contre-exemples, qui prouvent la fragilité de ce dispositif et contredisent cette logique : l'urbanisation partielle de l'îlot formé par les rues Claude Monet, de Seine, de Bezons et du Port-Bertrand, ainsi que l'implantation du club-house du golf de l'île Fleurie.

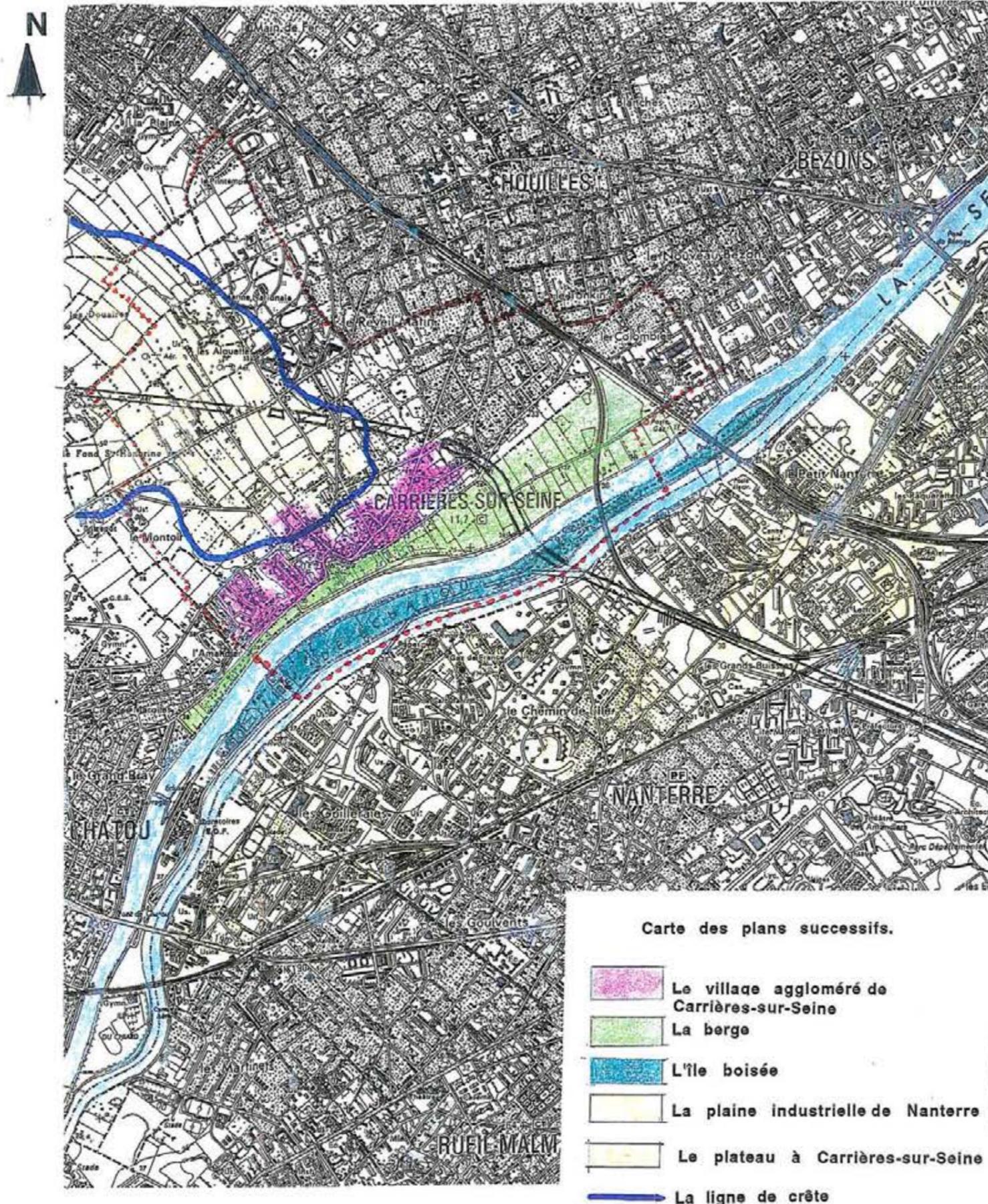
2- Un jeu subtil entre une coupure franche et une transition progressive d'un paysage "naturel" vers un paysage urbain.

Les boisements de l'île fleurie forment un écran qui crée une coupure violente entre le paysage industriel situé sur la rive de Nanterre et la commune de Carrières-sur-Seine (effet moins bien assuré lorsqu'il s'agit de la partie aménagée en golf ou l'espace s'ouvre et laisse le regard traverser le paysage de l'île). En revanche la transition se fait progressivement depuis le paysage "naturel" de l'île vers la berge, espace ouvert et aménagé (cultures, jardins, promenade), puis enfin vers l'urbanisation ancienne du village ou récente des résidences.

3- Au-delà de la ligne de crête (aproximativement, route de Chatou, boulevard Carnot) le plateau présente un paysage périurbain de pavillons et terres agricoles.

Ces caractéristiques doivent être maintenues et mises en valeur. La ZPPAUP n'étant pas intercommunale, la réflexion ne pourra porter sur l'aménagement de la plaine industrielle. En revanche le traitement de l'île Fleurie, de la berge, du village aggloméré seront pris en compte dans le règlement de ZPPAUP

Carte IGN - 1/25 000 - 1981



## Les entités paysagères

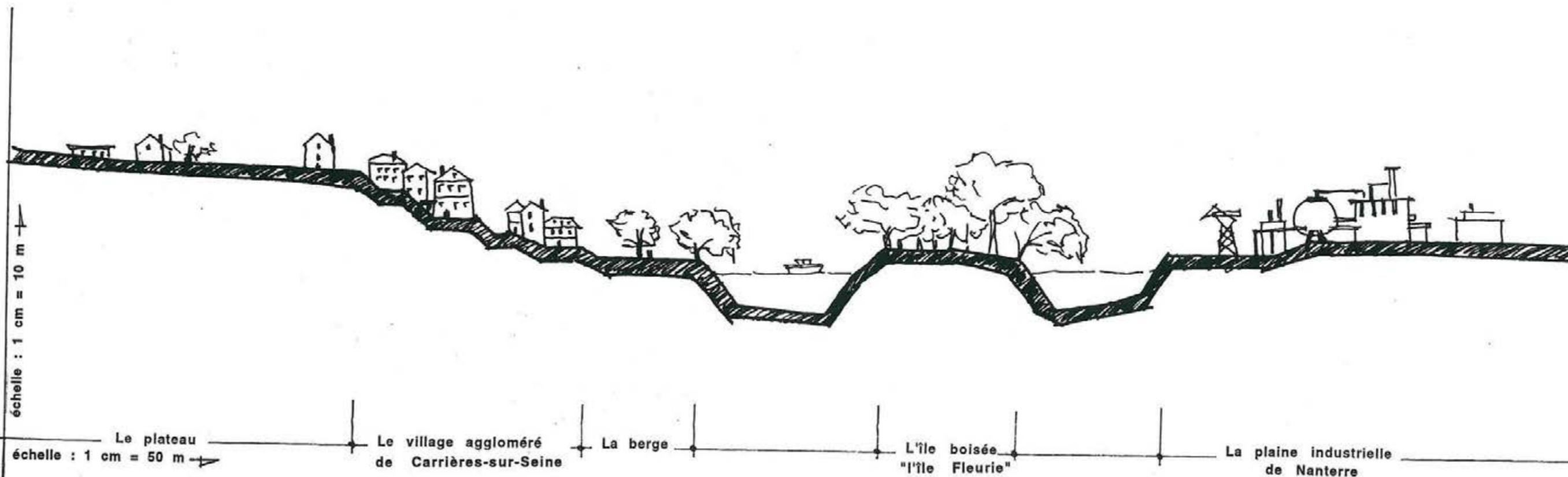
**L'île boisée:** c'est l'écrin qui referme la commune sur elle-même. Elle isole tout en mettant en valeur le centre ancien urbanisé. Elle est consacrée d'une part aux activités sportives : terrain de golf et d'autre part laissée en friche. Une population d'aulnes, saules, peupliers... s'y est développée. La friche s'étend également sur le territoire de la commune voisine : Bezons.

**La berge :** le terme choisi déborde de son sens initial, pour désigner l'espace de transition entre le fleuve et l'urbanisation. Elle est constituée des jardins particuliers riches en plantation de hautes tiges, du jardin de la Mairie et ses vastes espaces engazonnés, des terrains maraîchers qui s'étendent sur toute la largeur de la plaine alluviale ; et enfin du quai planté de saules longeant et desservant l'ensemble. Cet espace "berge" est à l'usage des nombreux promeneurs mais aussi d'une fréquentation automobile réduite.

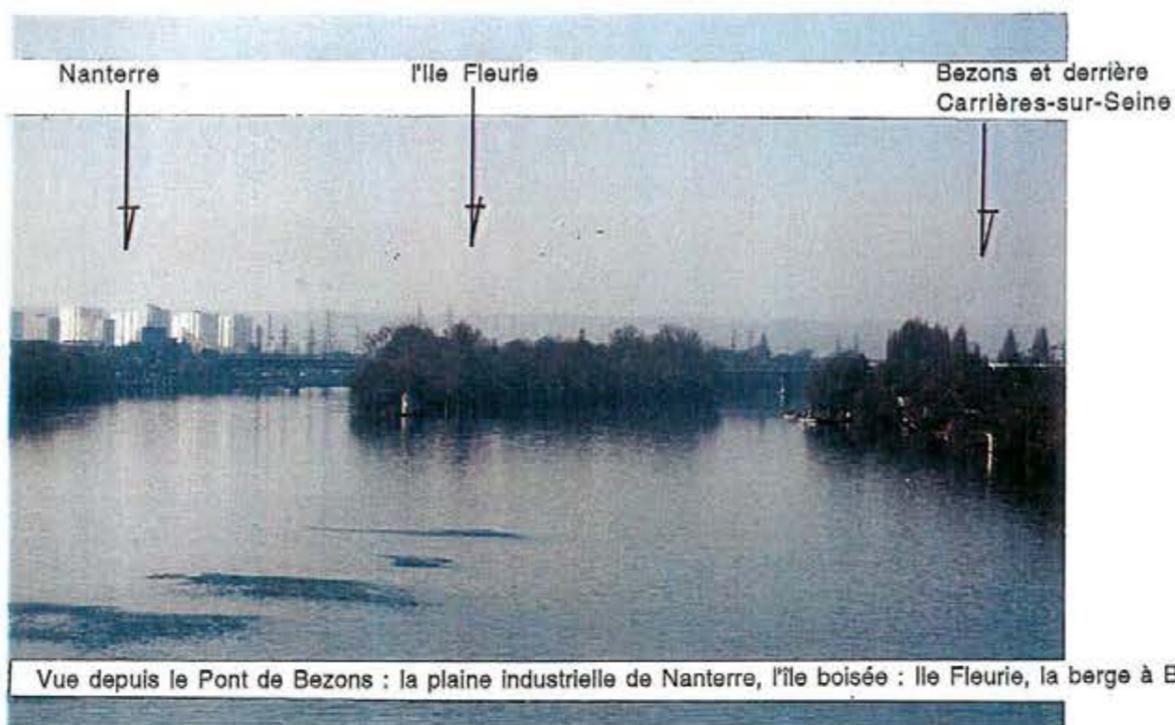
La masse boisée qui constitue l'île et la berge est perceptible depuis le Mont Valérien. Elle signale et inscrit la trace de la Seine dans le paysage à l'échelle de la région.

**Le village aggloméré :** l'urbanisation la plus ancienne présente des caractéristiques typiques, village à flanc de coteau, épannelage respectant la ligne de crête située dans ce cas précis bien en arrière, circonscription du centre ancien, front bâti à l'alignement de la voie, forte présence minérale. Aujourd'hui il est habité par quelques commerçants et artisans, techniciens et cadres moyens ainsi que quelques immigrants portugais. Tous ont trouvé dans ce village ancien la possibilité de racheter les maisons délaissées par la population agricole pour les réhabiliter eux-mêmes. Toutefois une nouvelle tendance s'affirme avec la venue d'une population citadine en quête de pittoresque et "d'authenticité".

**Le plateau :** présente un paysage mixte de vastes terrains agricoles, entrecoupés par de petits lotissements, quelques activités et enfin l'emprise de la Marine Nationale. C'est un paysage en devenir entre le rural et l'urbain.



## Les entités paysagères

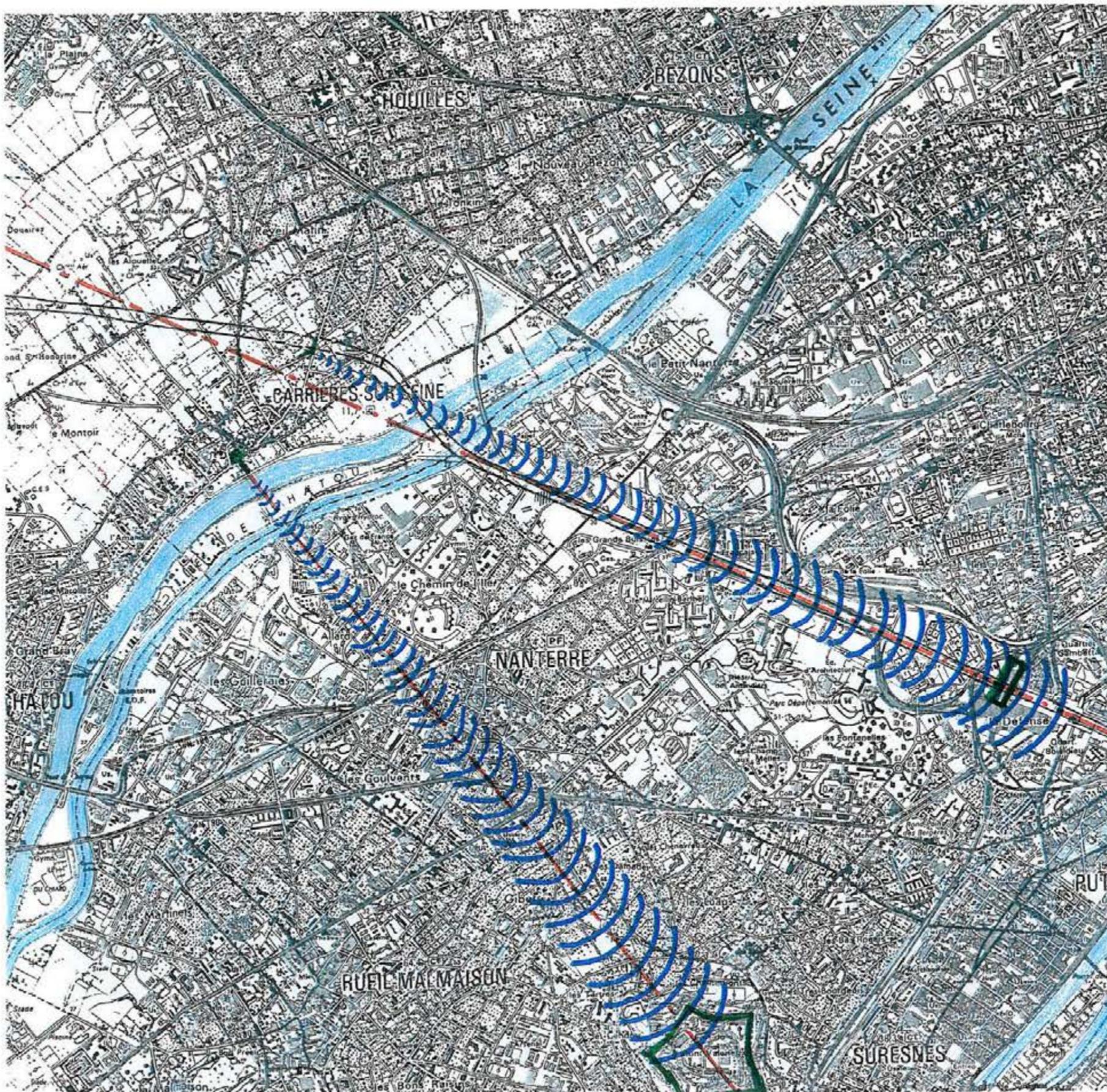


Les vues lointaines



*Avril 1989.  
La Plaine au-dessus de l'eau, l'Arche de la Défense.*

Croquis : Atlas des pays et paysages des Yvelines. Alain Mazas et Alain Freytet



### Les vues lointaines

L'axe historique le Louvre, place de la Concorde, place de l'Etoile, la Défense... Carrières-sur-Seine: Il traverse le territoire communal sans relation directe avec le site naturel et construit. Une seule large échappée visuelle permet d'en prendre connaissance. Le point de vue est situé à l'intersection de la rue Maurice Berteaux et de l'A14 qui passe en souterrain à cet endroit. Le site est dégagé de toute construction, ce qui permet des vues lointaines sur la Défense et la Grande Arche.

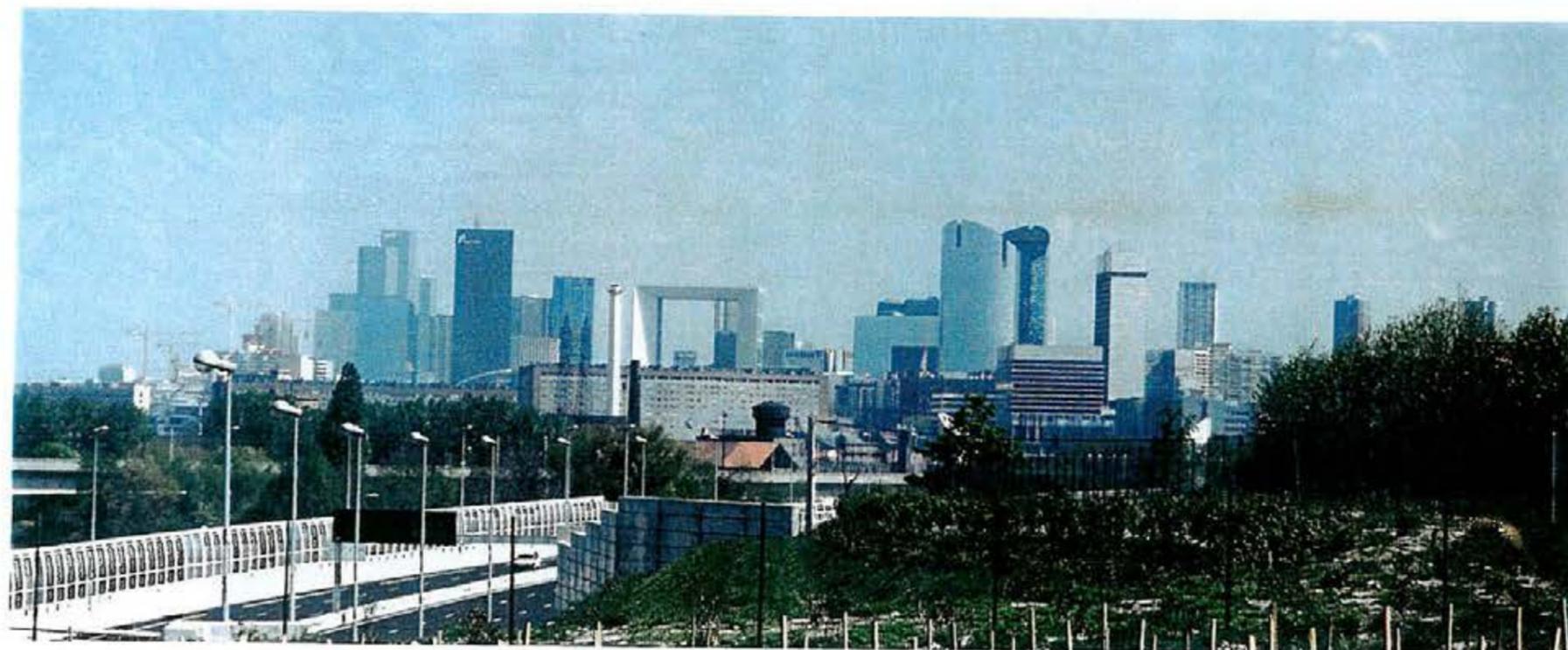
L'axe local du Mont Valérien à Carrières-sur-Seine : les jardins de la Mairie (site classé) sont composés sur un axe qui les relie visuellement au Mont Valérien point culminant de la petite couronne parisienne à 161 mètres. Si le point de vue se situe sur la terrasse haute du jardin de la Mairie, il y a par ailleurs de nombreuses vues savamment cadrées entre les anciennes maisons rurales du centre ancien.



Les vues lointaines



L'axe local; la vue sur le Mont-Valérien.....



L'axe historique; la vue sur la Défense et la Grande Arche

## Les éléments du Paysage

Il s'agit, non plus de la structure topographique, hydrographique, des masses boisées et de l'implantation urbaine en relation avec celles-ci, mais des éléments "d'urbanisme végétal" qui composent au même titre que le bâti, le paysage urbain. Ces éléments peuvent être : jardins, mails, alignements d'arbres, arbres isolés. Leur repérage est basé d'une part, sur la lecture de la photo aérienne de l'IGN (été 1990) ; d'autre part sur un constat in situ.

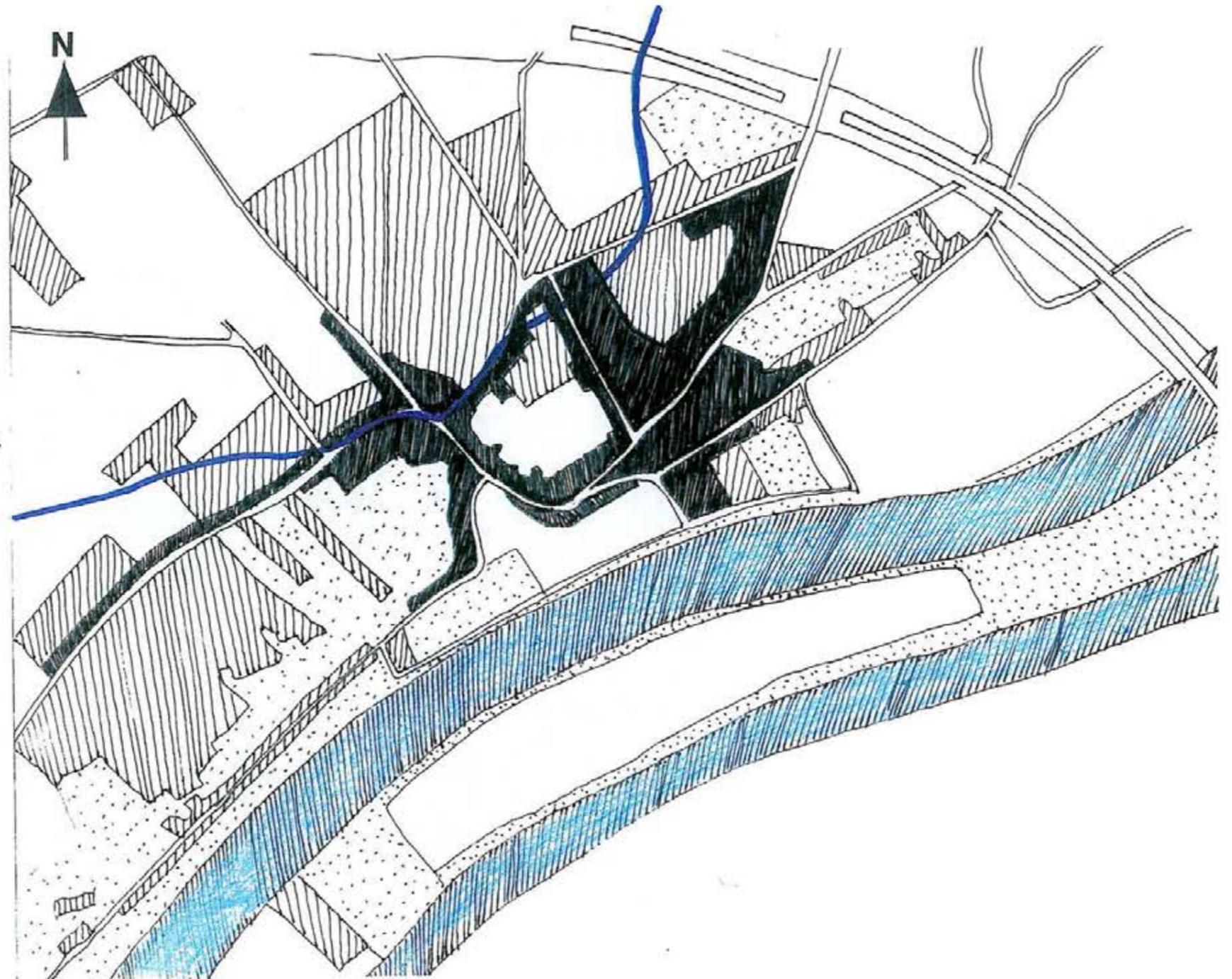
### Schéma d'implantation des masses bâties et des masses végétales.

1/20 000

-  Urbanisation agglomérée
-  Urbanisation diffuse
-  Les boisements
-  Les espaces visuellement (le regard n'est arrêté ni par le bâti, ni par la végétation).
-  La ligne de crête



La Seine, la régate des Impressionnistes  
Photo P. Josserand



## Les éléments du Paysage

### Les boisements :

- L'île fleurie : qu'il s'agisse des bois ou des berges plantées, la présence d'arbres de hautes tiges vient conforter les spécificités paysagères de Carrières (cf. les entités paysagères)
- Les talus de l'autoroute A14, très récemment plantés sont en devenir.

### Les mails et alignements d'arbres :

- La berge le long du coteau urbanisé est sur une grande partie, plantée de saule alignés le long de la voie. Ils constituent une promenade qui se poursuit jusqu'au pont de Chatou. Cette promenade est encadrée de l'autre côté de la voie par les jardins privatifs plantés, puis jardins publics (jardins de Lenôtre, parc municipal).
- Les alignements le long des voies Carnot et Maurice Berteaux, correspondent aux quartiers pavillonnaires datant des années 1930 à 1950. Ces deux voies constituent l'accès principal dans Carrières-sur-Seine depuis Houilles. Les alignements leur confèrent un statut d'entrée "noble" dans la ville.

### Les jardins plantés :

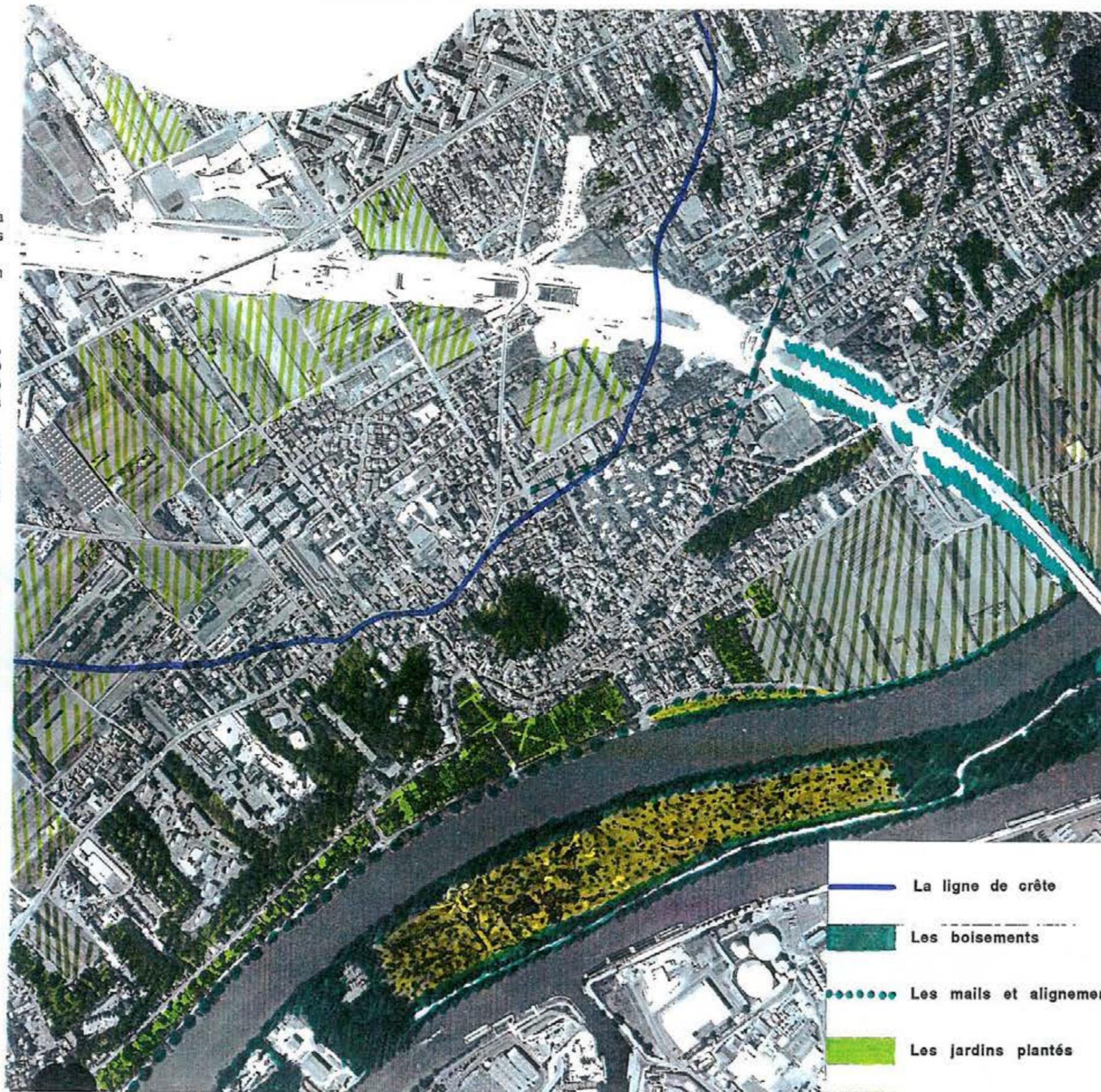
- Les jardins privés accompagnent le coteau, au dessus de la rue Victor Hugo de la rue de Bezons et également autour du boulevard Maurice Berteaux. Ils permettent de lire clairement le bourg ancien aggloméré. Ils le limitent dans l'espace, et renforcent l'effet "d'écrin" vu précédemment (les entités paysagères). De plus les plantations en particulier les arbres de hautes tiges dont ils sont pourvus affirment le coteau dans sa vocation paysagère et permettent de lire la ligne de crête. Ils sont tous situés en dessous de la ligne de crête.

### Les espaces agricoles :

- Il s'agit d'une part des parcelles situées entre la rue de Bezons et la berge de Seine, qui forment l'entité paysagère remarquable de la plaine maraîchère (cf. entités paysagères). Elles maintiennent l'urbanisation ancienne dans ses limites. D'autre part les terrains agricoles situés au dessus de la ligne de crête sur le plateau, sont eux voués à muter. En effet ils sont le lieu d'implantation de la future ZAC A14.

### Les espaces de loisirs :

- Le golf de l'île Fleurie (9 trous) offre un large espace de loisir. Les berges plantées l'isole du reste de la ville et renforcent son caractère insulaire.
- La place des fêtes, lieux de rencontre très fréquenté, utilisé par les boulistes, termine la longue promenade des berges. C'est un espace de transition entre le village urbanisé et la plaine alluviale maraîchère.



- La ligne de crête
- Les boisements
- Les mails et alignements d'arbres
- Les jardins plantés
- ▨ Les espaces agricoles
- ▨ Les espaces de loisirs

Les éléments du paysage



*Boulevard Maurice Berteaux ;  
l'alignement d'arbres permet le traitement de l'entrée dans Carrières-sur-Seine  
depuis Houilles*



*Des jardins plantés sont dans le prolongement de la plaine agricole.*



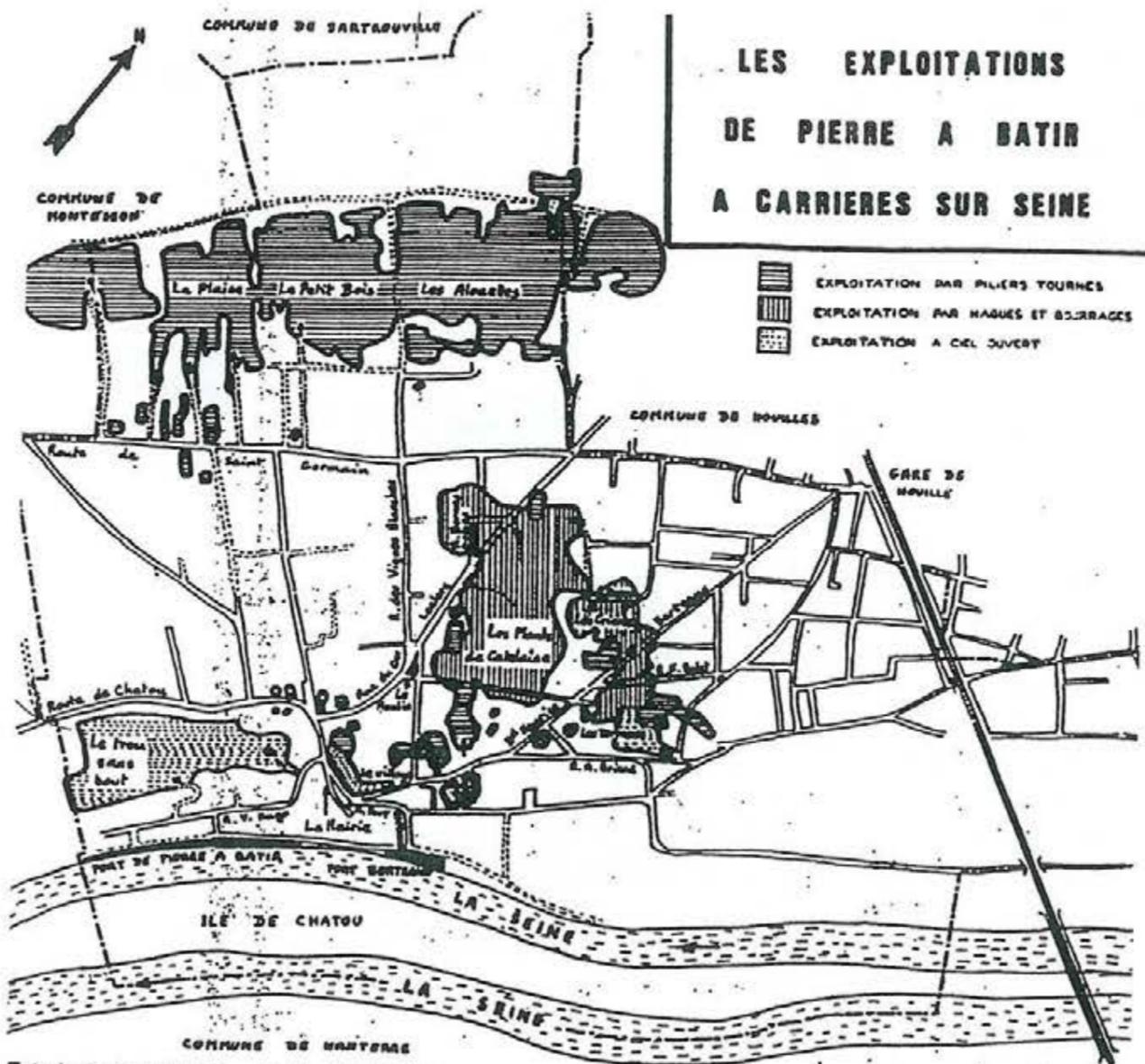
*Les masses boisées sur le coteau mettent en évidence la ligne de crête.*



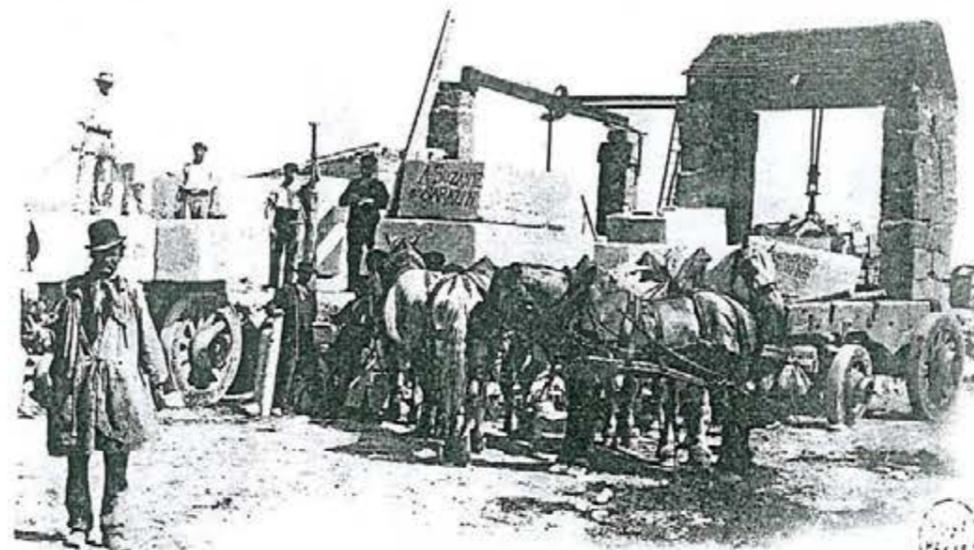
*L'alignement de saules quai Charles de Gaulle, longue promenade jusqu'à Chatou.*

# Le paysage des carrières

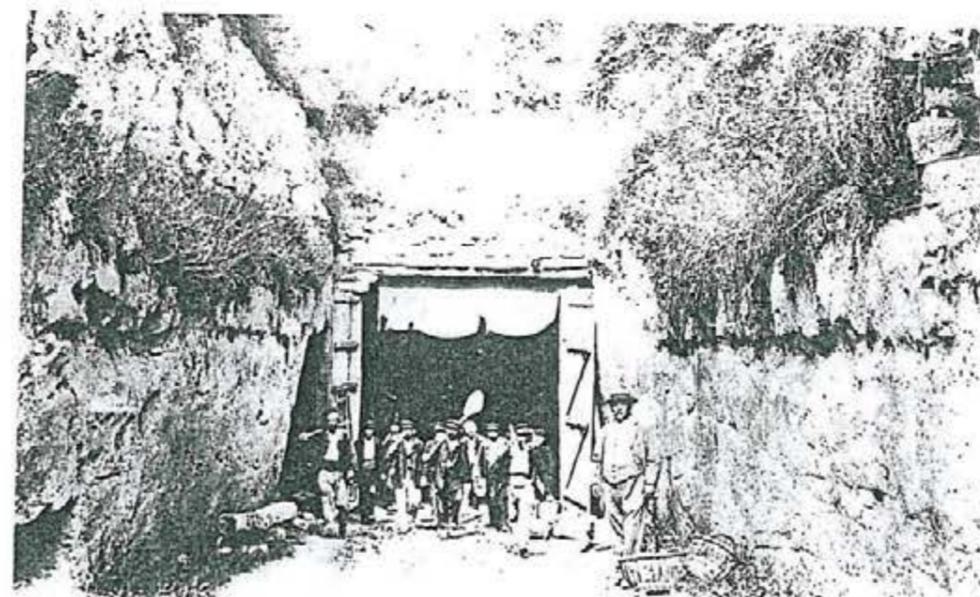
## Localisation



Extrait du bulletin N°4 - 1983 - R Chardon  
Société d'Etude Historiques Des Anciennes Carrières et Cavités Souterraines



CARRIÈRES-ST-DENIS. - Une Carrière à pierre  
(M. Delafosse - Les Yvelines dans la S. et O. d'autrefois. Ed. Horvath, 1982)



CARRIÈRES-ST-DENIS. - Entrée d'une Champignonnière  
(M. Delafosse - Les Yvelines dans la S. et O. d'autrefois. Ed. Horvath, 1982)

Le paysage des carrières

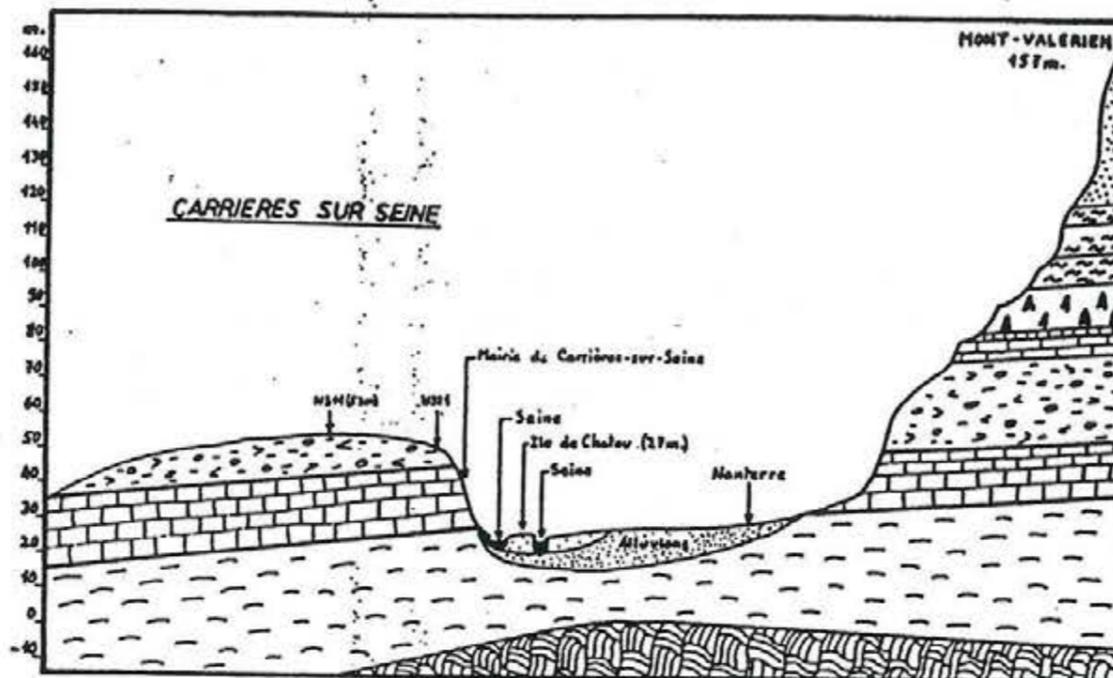


## Le paysage des carrières

### La géologie

La coupe géologique du Mont-Valérien à Carrières-sur-Seine met en évidence l'exploitation possible des sous-sol. Au Mont-Valérien (157 mètres) les sables de Fontainebleau ont été exploités pour la fabrication du plâtre et du calcaire grossier. Dans la boucle de la Seine, à Carrières-sur-Seine en particulier, les marnes, caillasses et calcaire du Lutétien affleurent sur le coteau ; ils forment le plateau. La couche de marnes et caillasses étant peu épaisse, de 1 à 10 mètres, l'exploitation du calcaire est facilitée. Le calcaire exploité est un peu coquillier, blanc grisâtre ou jaunâtre, à grain fin et régulier. Le poids moyen est de 1460 kg par m<sup>3</sup>, sa résistance moyenne à l'écrasement de 47 kg/cm<sup>2</sup>, il est à classer dans les calcaires tendres.

Coupe géologique



COUPE GEOLOGIQUE ENTRE CARRIERES-SUR-SEINE ET LE MONT VALERIEN.

Nom des couches	Utilisation
Sables de Fontainebleau	Sable, verre, Grès
Marnes à huîtres calcaires de Brie	
Marnes vertes	
Marnes du g. calcaire à armoir calcaire de p.	Plâtre
Marnes et caillasse	
Calcaire grossier	Pierre à bâtir
Argile plastique	Briques, Tuiles
Craie	Blanc de Meudon.

### Datation des premières exploitations

La carte des chasses du roi établie en 1740 représente des échancrures en retrait de l'actuelle rue Gabriel Péri entre l'église et la rue du Moulin et 2 autres au bord de la rue du Moulin. A ces endroits se trouvent des entrées en cavage utilisées de nos jours comme entrepôts par les propriétaires. La carte permet également la lecture d'un espace avec chemin d'accès donnant sur l'actuelle rue Victor Hugo, face à la rue de l'abreuvoir, il s'agit d'une carrière à ciel ouvert. Ces indications confirment l'existence de l'exploitation de pierres à bâtir avant 1740. l'examen des registres, autorisation d'exploiter et autres documents permet de suivre la croissance puis régression de cette activité économique. Ainsi on peut affirmer que l'exploitation des pierres à bâtir à Carrières-sur-Seine a débuté de manière intensive à partir de 1870-1900, puis s'est arrêtée brusquement entre 1930 et 1940 avec l'apparition des ciments.

Carte des chasses



## Le paysage des carrières

### Conditions d'exploitation

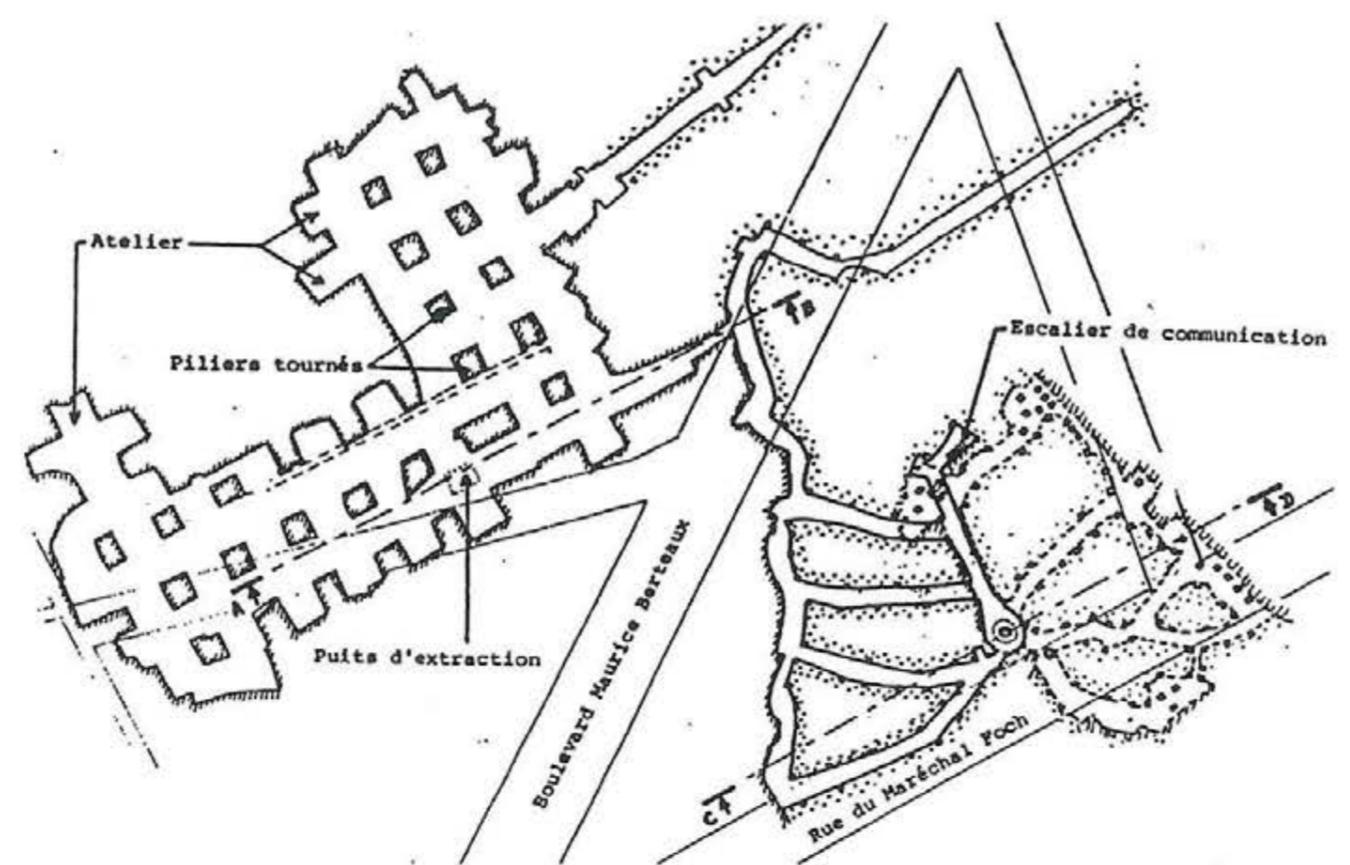
A Carrières-sur-Seine, deux types d'exploitation se juxtaposent ; il s'agit des carrières à ciel ouvert et des carrières souterraines.

Les carrières à ciel ouvert sont situées au pied du coteau. Le calcaire affleurant la falaise a été directement exploité. Les terres situées au dessus de la falaise servent à combler la carrière. Les secteurs ainsi exploités sont situés le long de l'actuelle rue Victor Hugo et rue Aristide Briand.

Lorsque l'épaisseur des terres recouvrant le filon de calcaire est importante, leur retrait devenant trop onéreux, l'exploitation se poursuit depuis la carrière à ciel ouvert, en souterrain avec la méthode "par pilier tourné". Des piliers de calcaire sont laissés à intervalles réguliers pour soutenir le ciel des carrières. Ces exploitations se trouvent dans le village en retrait de la rue Gabriel Péri et vers la rue du Moulin.

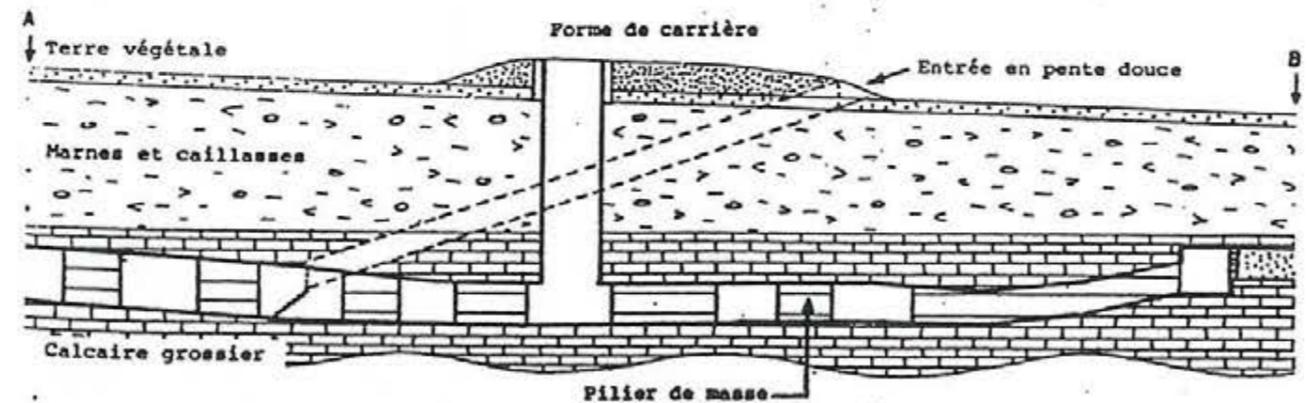
Le calcaire peut-être aussi atteint à partir du plateau, en creusant un puits. De petites exploitations par pilier tourné se limitant parfois à une seule galerie se trouvent sous le bâti situé route de Chatou côté plateau. La pierre ainsi extraite a servi à la construction de la maison située au dessus de l'exploitation. L'accès se fait par un puits, puis la législation impose l'accès par une galerie en pente douce (le long de la route de Saint-Germain). La hauteur moyenne des cavités d'une carrière par pilier tourné est de 5 mètres, elle varie de 2,50 m à 8 m, la largeur des galeries varie de 4 à 5 m.

Une autre méthode d'extraction souterraine de la pierre est dite par "hagues et bourrages". L'accès se fait comme précédemment par puits ou galeries en pente douce. Le banc de pierre recherché est totalement extrait. Le ciel de la carrière est maintenu par des "piliers à bras" (blocs de pierre superposés, puis les cavités sont comblées avec des "bourrages" (déchets de l'exploitation ou remblais apportés de l'extérieur). Ces bourrages sont maintenus par des "hagues" (murs de pierre sèche). Il ne reste dans ce cas que l'atelier d'extraction et les galeries de circulation vers le puits. Ces carrières peuvent avoir deux étages superposés correspondant à deux bancs de pierre dure. La hauteur moyenne des vides est de 2 m, elle varie de 1,40m à 3,50 m. Des carrières par hagues et bourrages sont présentes entre les boulevards Maurice Berteaux et Carnot.

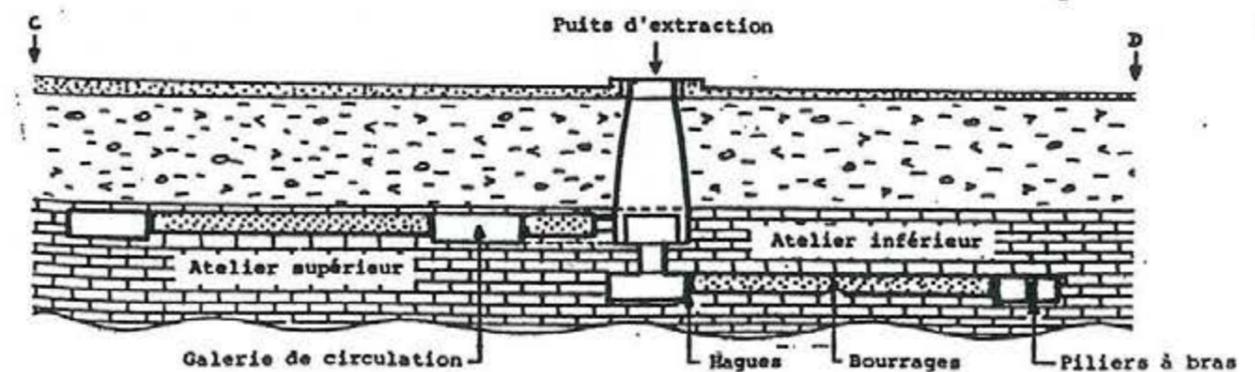


PLAN DE LA CARRIERE BOULEVARD MAURICE BERTEAUX (1/1000).

Extrait de l'Atlas des Carrières de Seine et Oise, I.D.C. Versailles.

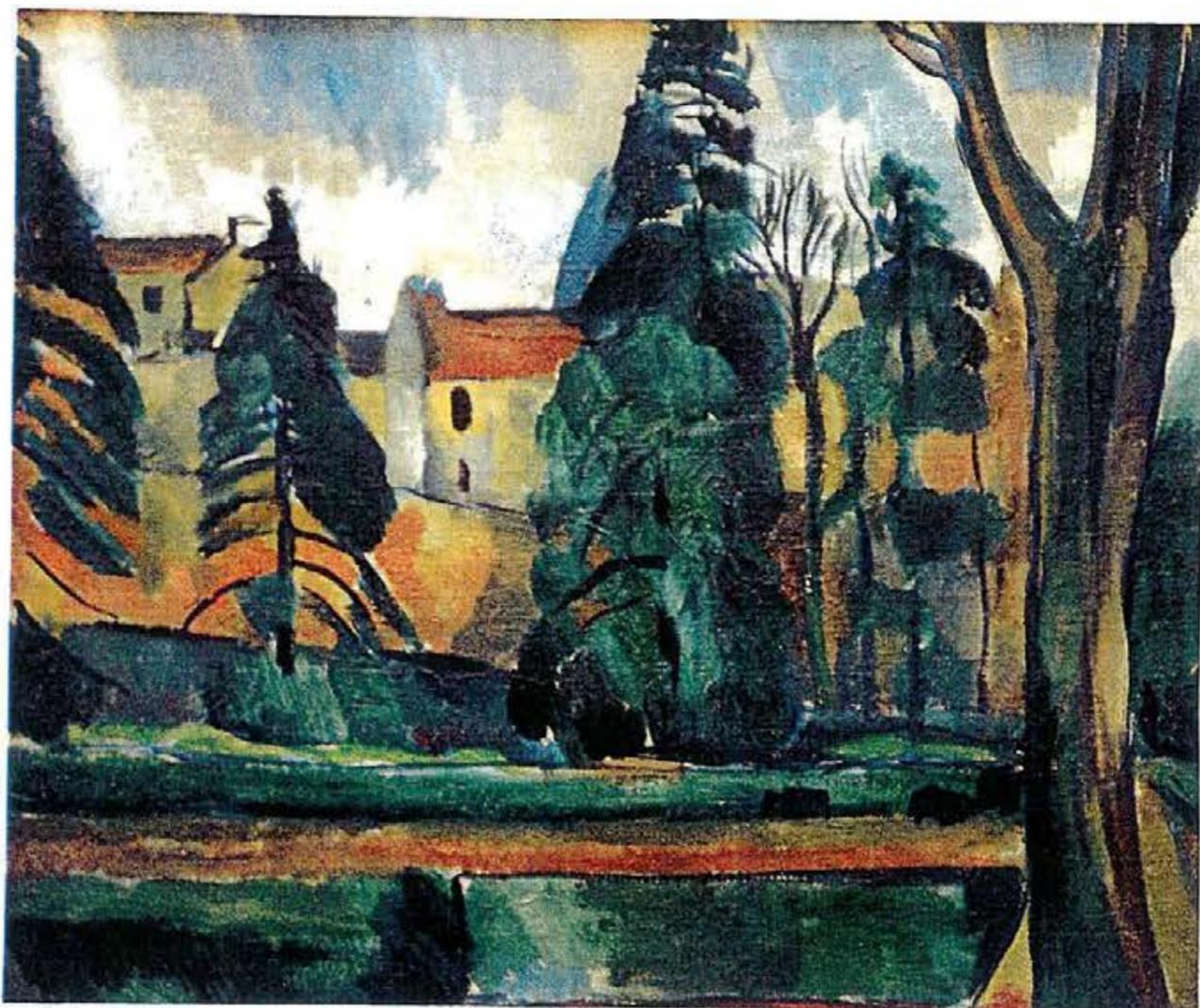


COUPE DE L'EXPLOITATION PAR PILIERS TOURNES (1/500).



COUPE DE L'EXPLOITATION PAR HAGUES ET BOURRAGES (1/500).





"Le parc de Carrières-Saint-Denis" - André Derain - 1909



"Le village" - de Vlaminck - 1905

CARRIÈRES-sur-SEINE -- Route de St-Germain E. M.

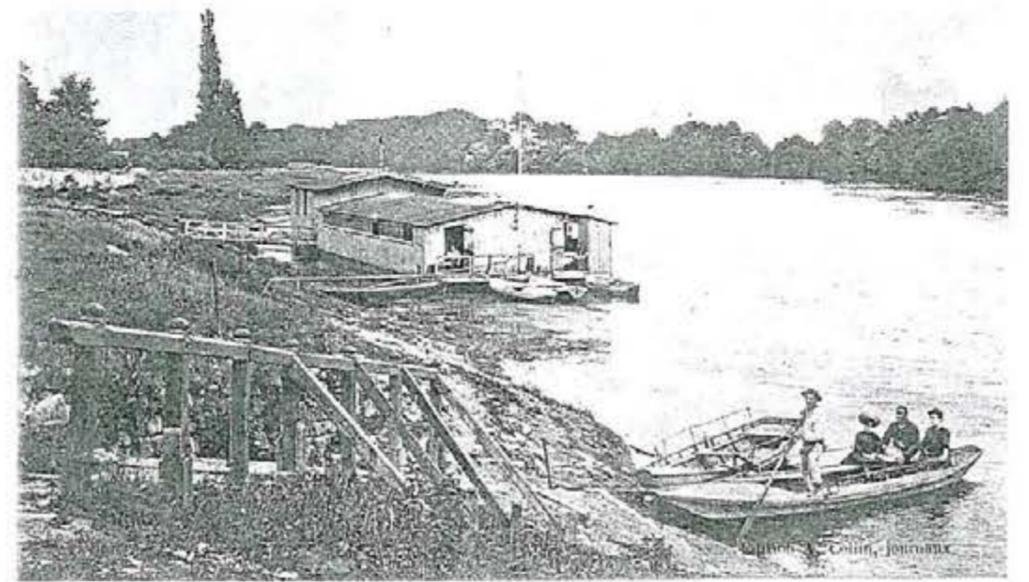


Route de Saint-Germain



Grande Rue, vue prise à hauteur de l'Eglise

## L'ÉTUDE HISTORIQUE



Lavoir et embarcadère du passage d'eau

## ARCHÉOLOGIE

Les principales traces archéologiques sur le territoire des Yvelines se situent dans la vallée de Seine. Le long de son cours se succèdent les sites de Saint-Denis, Saint-Germain, Conflans-Sainte-Honorine, Poissy, Vaux-sur-Seine, Meulan, Epône, Mantes, pour ne citer que les principaux. Les sites les plus anciens remontent au paléolithique ancien et moyen. Sur le territoire même de la commune de Carrières-sur-Seine, aucun vestige n'a été retrouvé. En revanche à proximité, sur l'autre rive du méandre, La ville de Saint-Germain-en-Laye est le siège d'une occupation remontant au moins, aux Parisii ce dont nous sommes sûrs (de -1 000 jusqu'au début de notre ère). Les Parisii choisissent Lutetia comme lieu d'installation privilégié, ils contrôlent la Seine et utilisent le port de Carrières comme étape entre Lutèce et le port du Pecq. La colonisation romaine n'a pas d'influence considérable sur les établissements humains, le développement se fait sous forme de villae, implantées sur des sites stratégiques (crêtes, plateau) ou favorables (eau, abri du vent) en marge du réseau routier. Plusieurs sépultures ont été retrouvées sur les pentes de Marly-le-Roi. La société gallo-romaine se consacre à l'essartage des campagnes et du plateau de Carrières. L'activité demeure avant tout portuaire, liée à la pêche, les pêcheurs demeurent dans des habitations troglodytes, cavités des falaises calcaires qui bordent cette partie du méandre.

Les sites les plus proches de Carrières-sur-Seine :

- Montesson ; Mésolithique
- Saint-Germain-en-Laye ; Paléolithique ancien et moyen, Mérovingien, Moyen-âgeux.
- Maisons-Laffitte et son prieuré.

Le Musée des antiquités nationales de Saint-Germain en Laye présente une des plus prestigieuses collection préhistorique du monde.

## HISTOIRE GÉNÉRALE

### La Toponymie

Le paysage construit par l'homme, les villes et villages, comme toute autre création humaine, sont dotés de sens qui s'exprime souvent au travers de leur nom. Quadraria, Carrières-Saint-Denis, Carrières-sur-Seine, la toponymie reflète l'histoire du village, qui peut s'inscrire dans l'Histoire dès lors qu'il est nommé :

**Quadraria** : en latin, forteresse carrée. Bien qu'aucune trace de forteresse n'ait pu être trouvée sur le site, il est probable que Quadraria était un lieu stratégique d'observation, de défense, d'étape portuaire : surplombant la Seine, face à la plaine offrant des vues lointaines vers les boucles amont du fleuve.

**Carrières-Saint-Denis** : En l'an 987, Hugues Capet a fait don du village de "Quadraria" aux religieuses d'Argenteuil. Puis au début du XII<sup>ème</sup> siècle, le monastère d'Argenteuil est passé avec toutes ses terres sous le contrôle de l'abbaye de Saint-Denis (du nom de Denis, premier évêque de Lutèce au 1<sup>er</sup> siècle après Jésus-Christ qui fut martyrisé et décapité à l'emplacement où s'éleva bientôt la basilique). C'est alors que le nom de la ville évolue, marquant tout à la fois sa dépendance à l'abbaye de Saint-Denis, mais aussi son activité économique principale (l'exploitation des carrières), et ce, dans un glissement de sens de quadra : carré vers carrier. Il est intéressant de noter la façon dont le site a influencé la transcription du nom, quadraria aurait pu devenir : carré, ou tout autre dérivé, le glissement s'est fait progressivement vers Quarrière puis carrières, de consonnance proche du "quadraria" d'origine ; et dont le sens était en adéquation avec l'activité du lieu et le paysage qu'elle a créé.

**Carrières-sur-Seine** : En 1905 Carrières-Saint-Denis (déjà nommée Carrières-sur-Seine durant la Révolution) a changé de nom à la demande de la commune pour devenir Carrières-sur-Seine par décret présidentiel. Cette modification a correspondu à la promulgation dans le même temps des lois laïques ; et permit l'affirmation de l'indépendance de la commune par rapport à Saint-Denis.

### L'histoire générale

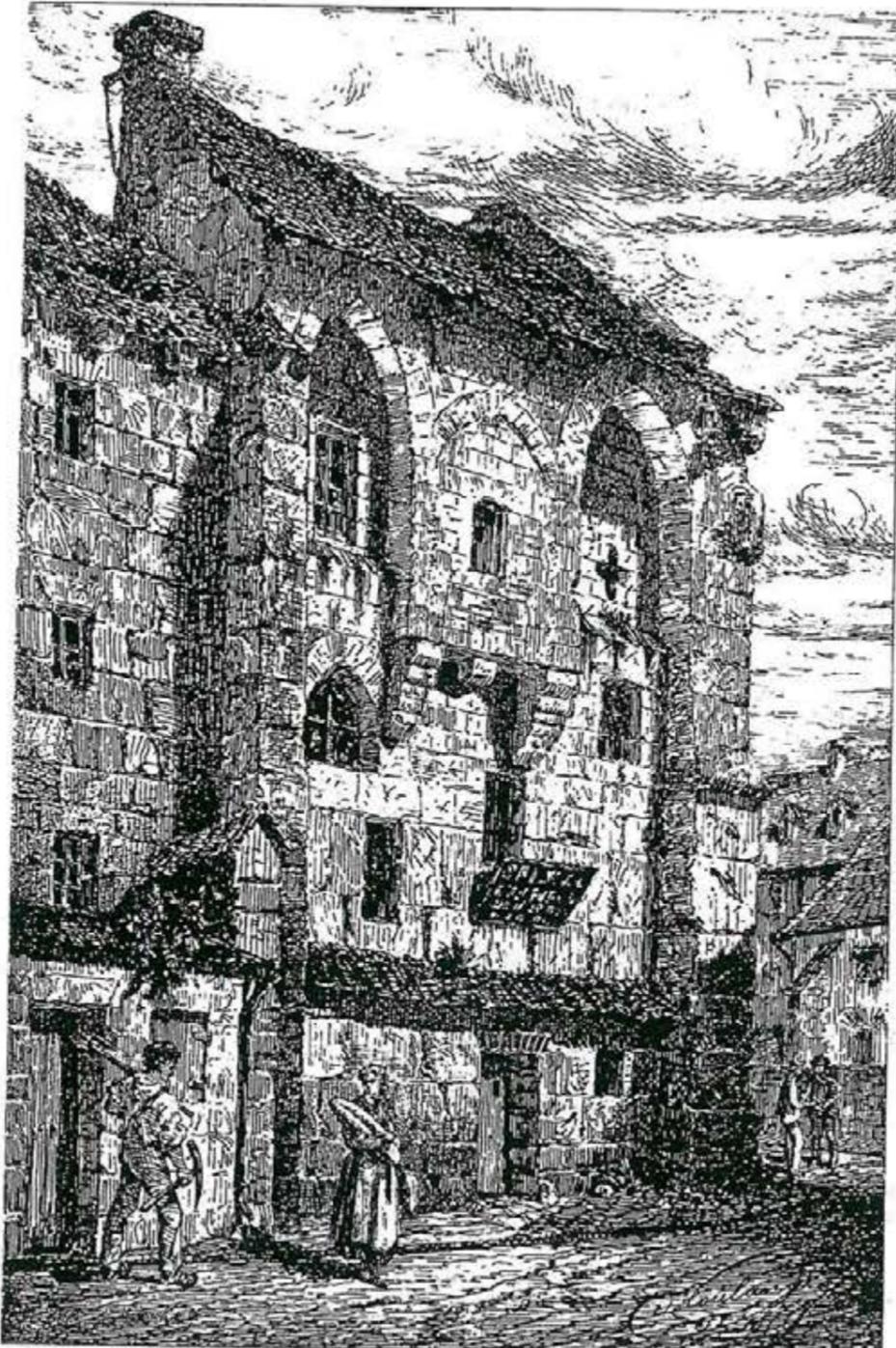
De la place fortifiée à l'exploitation des pierres à bâtir, de la dépendance à l'abbaye royale à l'autonomie, l'histoire d'un village à vocation rurale...

En 1121 Suger conseiller et ministre du Roi Louis VI, est nommé abbé de Saint-Denis. Il donne à la ville qui n'est alors qu'un pauvre domaine, une impulsion permettant son développement économique et urbain (les registres de l'époque indiquent : Villa Quadraria a nobis oedificata : Carrières ville neuve).

Sur ses ordres sont construits l'abbaye dans un premier temps (aujourd'hui, la grange de l'abbaye est monument inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques), puis la grange d'immerse et le moulin... Toutes ces constructions sont réalisées avec les matériaux locaux et en particulier la pierre de Carrières.

Il ordonne le défrichage de la commune, les cultures varient, la plantation de vignobles est favorisée. Suger crée la paroisse de Houilles-Carrières-Saint-Denis ; il soutient la cause royale contre les vassaux récalcitrants, fait don de Carrières au trésorier de l'abbaye royale de Saint-Denis et affranchit les serfs qui dépendent de l'abbaye. Le Roi octroie alors le droit de justice à Quadraria, à Suger. Carrières-Saint-Denis est officiellement née. Suger meurt en 1151.

L'histoire de Carrières restera intimement liée à celle de Saint-Denis, le village dépendra en effet de l'abbaye de Saint-Denis jusqu'à la Révolution.



VUE PRISE A CARRIÈRE SAINT-DENIS

*La Grange d'immerse de l'abbaye, libre représentation de l'artiste*

CF: carte des chasses du Roi, 1763-1774

Histoire générale



--- Limites communales

Carte des chasses du Roi - 1 km=3,5 cm - 1763 - 1774

## Histoire générale

La situation géographique et géologique de Carrières est propice à son développement. Les vignes installées sur les pentes, bien exposées au Sud sur un terrain calcaire, protégées des vents dominants et des pluies par le plateau fournissent un vin recherché et abondant de notoriété régionale. La viticulture à Carrières, sera en expansion jusqu'à la Révolution française.

Le sous-sol constitué de filons de calcaires grossiers, ainsi que la présence de la Seine, permettent l'exploitation de carrières de pierres à bâtir et leur transport pour les constructions de la région. Viollet-le-Duc révélera plus tard que ce sont ces pierres transportées par chalands, qui ont servi à l'édification de l'église d'Argenteuil, de la basilique de Saint-Denis, de la caserne de Courbevoie sous Louis XV et bien plus tard d'une partie du pont de Neuilly (1814-1879) ainsi que des fortifications de Paris, en ce qui concerne les bâtiments les plus célèbres.

*Cartes postales anciennes*

C'est sur le flanc du coteau qu'est commencée l'extraction de la pierre, puis par la suite l'exploitation se poursuit dans des galeries souterraines, en arrière du coteau. Les carrières seront exploitées pour la pierre à bâtir jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle. Elles serviront également de lieu d'accueil pour la culture des asperges et des champignons. En 1896 on dénombre 236 champignonnières dans le département de la Seine. Aujourd'hui trois champignonnières sont encore en activité dans le sous-sol de la commune.

Au XIII<sup>ème</sup> siècle Carrières-Saint-denis prospère, les paysans s'enrichissent, la pêche constitue une activité importante de l'économie locale. La ville installée sur la falaise est épargnée de biens des maladies contagieuses véhiculées dans d'autres lieux par les eaux pluviales stagnantes et polluées. Les moines de Carrières agrandissent leur domaine de façon notable par l'achat de terrain à divers particuliers.

En 1226 le terrain sur lequel est bâti l'actuelle église est cédé à cette fin. L'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste est édifiée. Elle subsiste en partie, rénovée au XVII<sup>ème</sup> siècle seuls les vieux murs ont été maintenus, puis restaurée en 1974 elle retrouve son clocher en batière. Son retable représentant la Vierge entourée d'une Annonciation et d'un Baptême du Christ est conservé au Musée du Louvre.

Au XIV<sup>ème</sup> siècle la guerre de Cent ans fait d'important ravages dans la région. Pillages et incendies font fuir les habitants de Carrières vers Paris. Après l'occupation systématique et la prise de Calais par les Anglais, une épidémie de Peste Noire ravage le pays, un tiers de la population de Carrières disparaît. Le Roi Jean est fait prisonnier, libérable contre rançon que les français vont devoir payer. Un prélèvement, assis sur le prix des marchandises est ordonné. Cet impôt supplémentaire est particulièrement élevé pour les vins et breuvages. Carrières, pays de vignes est lourdement frappé par cette levée exceptionnelle. Guerres civiles, occupation anglaise, épidémies, hiver rigoureux font leur ravages. En 1470, à la fin de la guerre de Cent ans Carrières ne compte plus que huit foyers. Le Moulin est détruit soit par vétusté, soit par suite des déprédations commises pendant la guerre, il sera reconstruit plus tard. La France et plus particulièrement la région parisienne sont dévastées, les cultivateurs ne savent plus à qui appartiennent les champs. Une vaste opération de reconstruction s'amorce lentement.

### La construction des ponts

François 1<sup>er</sup> fait reconstruire en 1539 le château de Saint-Germain-en-Laye, le chemin qui mène de Paris à Saint-Germain est alors très fréquenté et établira les bases d'un de nos axes de déplacement vers l'Ouest : pont de Neuilly, pont de Chatou, pont du Pecq et enfin Saint-Germain ; les ponts ne sont alors que des bacs. Puis sous Henri III la Plaine de Montesson et le Plateau de Carrières sont le lieu de chasses au faucon. Henri IV perpétue la tradition des chasses royales dans la Plaine de Montesson, empruntant pour ce faire la route des bacs qui coupe les méandres et passe la Seine à Chatou. Cette tradition se poursuivra sous Louis XIII, les ponts de Chatou et du Pecq seront alors construits, en bois (1626-1627). La Seine joue un rôle économique important, voie de transport des marchandises et en particulier de la morue, entre Rouen et Paris. L'une des quatorze île qui font alors face au coteau entre Argenteuil et le Pecq porte



*Intérieur d'une champignonnière*



*Cave de vigneron dans le roc*



*Habitations troglodytes*

L'église Saint-Jean XIIIème siècle



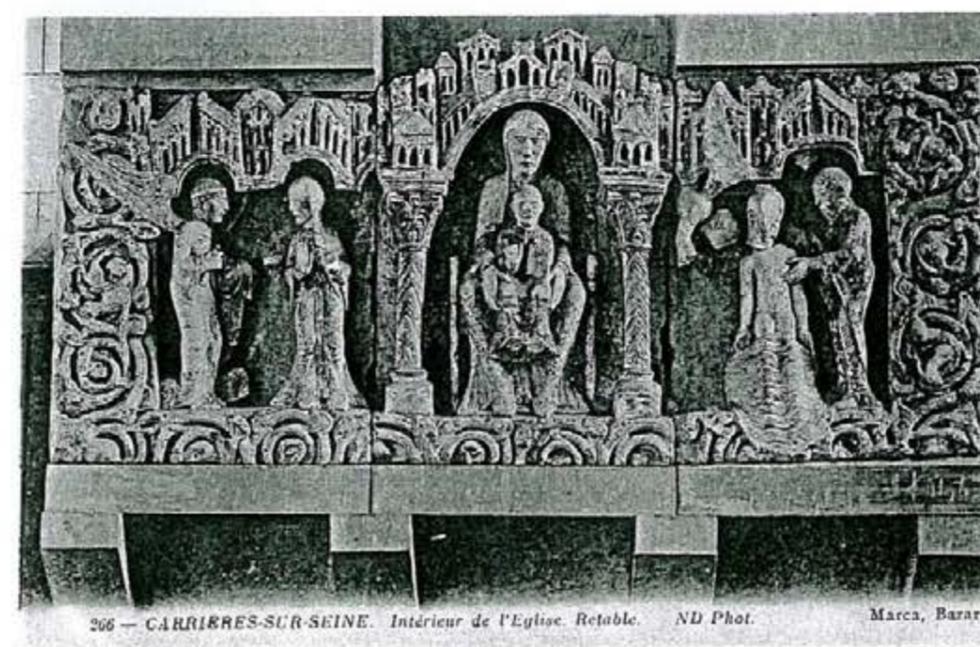
Les étapes de la rénovation



Carrières-sur-Seine - L'Eglise

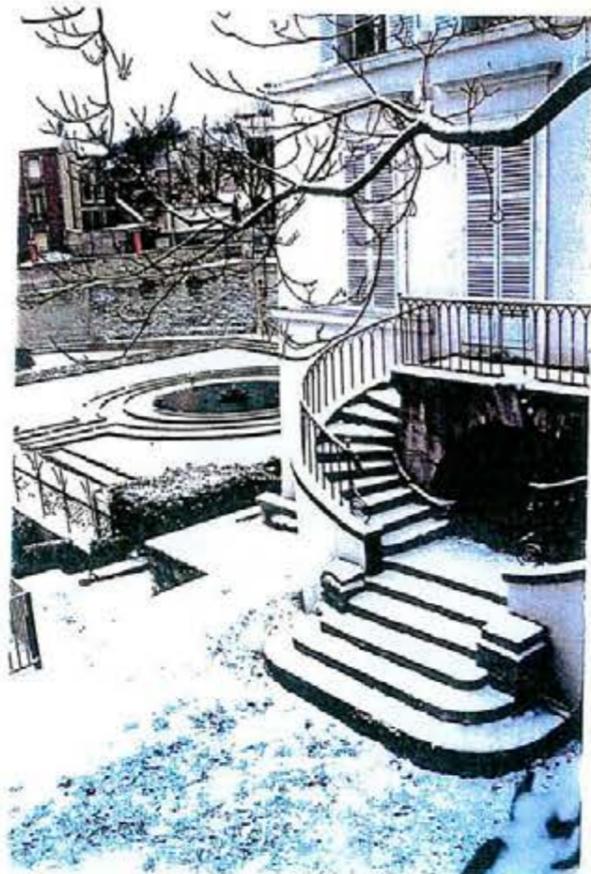


Vitrail

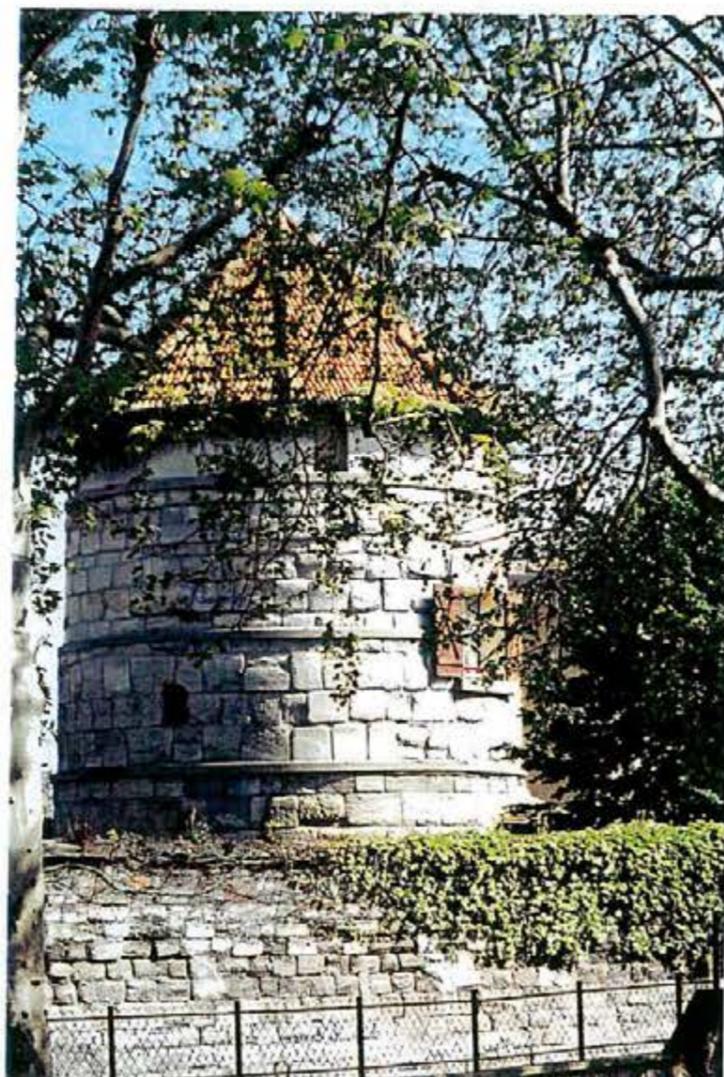


206 - CARRIÈRES-SUR-SEINE. Intérieur de l'Eglise. Retable. ND Phot. Marca, Baran.

Le retable, aujourd'hui au musée du Louvre



*La demeure de Louise de la vallièrre, XVII ème siècle  
Photo P. Josserand*



*Le moulin,  
réfèrence historique datant de la création de la ville XIIème siècle,  
maintes fois reconstruit*



*La grange d'immerresse XIIème siècle*

## Histoire générale

d'ailleurs le nom d'île de la Morue. C'est en 1684 qu'est créée la machine de Marly, elle servira à alimenter en eau de Seine, les bassins du parc du château de Versailles, le réseau des canaux et rigoles situés en amont sur le plateau d'Yveline étant insuffisant. La Seine est à cette occasion aménagée. Les bras de Seine qui séparent les trois îles sont comblés, donnant naissance à la configuration encore actuelle de "l'île des impressionnistes" qui s'étend de Bougival à Houilles. Le bras navigable est élargi pour faciliter le passage des bateaux. Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle (1808) la construction du pont de Bezons est entreprise. Les piles sont en pierre, la superstructure et le tablier sont en bois.

Vers le milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'actuel jardin de la Mairie (site classé), est dessiné par Le Nôtre qui confie leur réalisation à son neveu Desgoffes pour Louise de la Vallière favorite du Roi Louis XIV. Ce jardin à la Française affirme le dénivelé et s'adapte au terrain par une succession de terrasses. L'axe structurant est orienté en direction du Mont Valérien, point culminant de la région. L'eau est mise en scène au travers de ces dispositions, par le jeu des plans d'eau successifs de forme géométrique, alimentés par une source et fuyant vers la Seine. C'est la Seine elle-même qui au travers de ce dispositif est affirmée comme la référence paysagère du site.

A la veille de la Révolution Française, la surface de Carrières est de 504 hectares (aujourd'hui 520) dont 100 hectares de vignes environ.

En 1791 les biens des moines de Carrières-Saint-Denis sont mis en vente comme bien national. Ils sont rachetés par Jean-Guillaume Sarazin pour lui et 27 autres cultivateurs de la commune.

1946 installation de la Marine Nationale sur le territoire de la commune : le Centre Commandant Mille. A la même époque apparaissent les premières habitations troglodytes, installées dans les excavations des carrières désaffectées.

## L'île des Impressionnistes

L'établissement en 1837 de la ligne de chemin de fer de Paris à Rouen sera l'instrument de la prospérité régionale. En 1838 le barrage de l'île de la Morue est réalisé, le pont du chemin de fer est construit en 1843. A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, Carrières-Saint-Denis compte environ 1500 habitants.

C'est à cette époque qu'apparaissent les premières guinguettes du bord de Seine. Sur l'actuelle île Fleurie, le couple Lemaire installe en 1886, un restaurant, une salle de bal ainsi qu'un atelier de construction de yoles et canots, construction, réparation et location de bateaux. D'accès difficile (relié au pont de Chatou par un petit chemin de terre) les Lemaire installent un bac pour relier la rive de Nanterre à l'île Fleurie "à 10 minutes de la gare de Nanterre, par St Lazare, entre le pont de Chatou et le pont de Bezons". De nombreux artistes et écrivains de l'époque fréquentent l'île et la maison Fournaise située sur la partie dépendante de Chatou: Maupassant, Renoir, Monet, Caillebotte et plus tard Vlaminck et Derain. Ils installent leurs ateliers et travaillent sur les berges de Seine ou parfois sur l'eau même, à bord d'atelier-bateau comme le fit Monet. Les paysages de bords de Seine et en particulier la "boucle de Montesson", les activités nautiques, la vie des Guinguettes, celle de la Maison Fournaise, deviennent source d'inspiration et d'œuvre créatrice (en annexe liste des œuvres de Vlaminck et Derain illustrant l'île Fleurie). Carrières-sur-Seine est directement représenté et identifié au travers des toiles de Claude Monet : "Carrières-Saint-Denis" daté de 1872 et de Vlaminck : "Le village" daté de 1905. Les Lemaire pour attirer cette clientèle construisent une salle de bal dont les murs sont décorés par Joseph Faverot, illustrateur et décorateur spécialisé dans le décor des cabarets de Paris. Il peint sur les murs des scènes de clownerie et une noce à la campagne sur 8 mètres de long. La clientèle évolue au début du XX<sup>ème</sup> siècle, des cours de tennis viennent compléter les installations, que Mistinguett et Maurice Chevalier fréquentent. Après la seconde guerre mondiale l'activité du restaurantéricole, laissé à l'état d'abandon, les murs des constructions s'écroulent.



Carrières-sur-Seine - Bords de la Seine - Les Lemaire



28 Bords de Seine vers Nanterre - L'île fleurie

L'île Fleurie.

Collection privée



La grande salle, les peintures de Joseph Faverot.

Photo coll. Piot. 1907

**TABLEAUX PEINTS PAR VLAMINCK  
à Chatou et aux environs  
— liste non exhaustive —**

LE PÈRE BOUJU - 1900 - Paris, Centre G. Pompidou.  
SUR LE ZINC - 1900 - Avignon, Musée Calvet.  
LA PETITE FILLE A LA POUPÉE - 1902 - coll. privée.  
LE QUAI SGANZIN A BOUGIVAL - 1902 - coll. privée, Genève.  
LES ENFANTS DANS UN JARDIN - 1903 - coll. privée.  
INTÉRIEUR DE CUISINE - 1904 - Paris, Centre G. Pompidou.  
DANS LE JARDIN DE MON PÈRE - 1904 - Belgrade, Musée National.  
JARDINS A CHATOU - 1904 - Chicago, Art Institute.  
LE JARDINIER - 1904 - coll. privée.  
LES RAMASSEURS DE POMMES DE TERRE - 1904 - coll. Jourt.  
PAYSAGE - 1904 - coll. privée.  
NU AUX BAS NOIRS - 1904.  
CRÉPUSCULE - 1904 - Tel Aviv Museum.  
PAYSAGE PRÈS DE CHATOU - 1905 - coll. privée.  
LA PARTIE DE CAMPAGNE - 1905 - coll. Bourdon.  
RÉGATES A BOUGIVAL - 1905 - coll. privée.  
PORTRAIT D'ANDRÉ DERAÏN - 1905 - coll. privée.  
LA SEINE A CHATOU - 1905 - Toronto, coll. Mac Aulay.  
PÉNICHE - 1905/06 - Tokyo, Bridgestone Museum.  
LE PONT DE CHATOU - 1905 - Californie, coll. privée.  
VUE DE CHATOU - 1906 - Tel Aviv Museum.  
LE PONT DE CHATOU - 1905/06 - coll. privée.  
LA SEINE A CHATOU - 1906 - Vente New York - 12/89 - Christie's.  
LA SEINE A CHATOU - 1906 - coll. J. et N. Gelman.  
PORTRAIT DE FEMME - 1906 - coll. privée.  
LES CÔTEAUX DE LA JONCHÈRE - 1906.  
LE PONT DE CHATOU - 1906 - St-Tropez, Musée Annonciade.  
LE PONT DE CHATOU - 1906 - coll. privée, Vente Enghien 3/90.  
VUE DE CHATOU - 1906 - Tel Aviv Museum.  
CÔTEAUX DE BOUGIVAL - 1906 - Stuttgart, Staatsgalerie.  
LE PONT DU PECQ - 1906 - coll. Buhrlé.  
LE REMORQUEUR A CHATOU - 1906 - coll. privée.  
LE VILLAGE - 1906 - coll. privée, Oslo.  
BORDS DE SEINE A CARRIÈRES - 1905 - coll. privée.  
LA DANSEUSE DU RAT MORT - 1906 - coll. Freed.  
PÉNICHES SUR LA SEINE A CHATOU - 1906 - Zurich.  
LES VOILES A CHATOU - 1906 - coll. privée.  
BERGES DE LA SEINE A CHATOU - 1906 - coll. privée.  
LES PÊCHEURS A NANTERRE - 1906 - Vente Paris 3/90 - coll. Bourdon.  
LA PÉRISSEIRE A CHATOU - 1906 - Vente Londres Christie's, 12/84.  
VOILIERS SUR LA SEINE - 1906 - coll. privée.  
BATEAUX SUR LA SEINE - 1906 - New York.  
LA VALLÉE DE PORT MARLY - 1906 - coll. Fisz.  
UNE RUE A MARLY - 1906 - Paris, Centre G. Pompidou.  
LE PAYSAGE AUX ARBRES ROUGES - 1907, Paris, Centre G. Pompidou.  
LES ÉCLUSES A BOUGIVAL - 1906 - Ottawa, National Gallery.  
LA SEINE AU PECQ - 1907.  
LES PÊCHEURS - 1907 - coll. privée, France.  
LES BAIGNEUSES - 1907, coll. privée.  
PAYSAGE A CHATOU - 1907 - coll. privée.  
APÉRITIF A LA GRENOUILLÈRE - 1907 - coll. privée.  
LE PONT DE CHATOU - 1907 - Berlin National Galerie.  
PÉNICHES A CHATOU - 1907 - coll. privée.  
PÉNICHES SUR LA SEINE - 1908 - coll. privée, France.  
LE PONT DE CHEMIN DE FER A CHATOU - 1908 - coll. privée.  
BORD DE SEINE - 1908 - coll. Amos.  
LE PONT DE CHATOU - 1908.  
LE BATEAU LAVOIR - 1908.  
CARRIÈRES ST-DENIS - 1908 - coll. privée.  
LA CRUE DE LA SEINE - 1909.  
BATEAUX A VOILES A CHATOU - 1909.  
BARQUES A CHATOU - 1909 - Vente Paris, 3/91.  
LA SEINE AU PONT DE CHATOU - 1909 - Vente Versailles, 6/86.  
LES PEUPLIERS - 1910 - Paris, Centre G. Pompidou.  
LA SEINE A CHATOU - 1910 - Vente Paris, 6/91.

AUTO PORTRAIT - 1911 - Paris, Centre G. Pompidou.  
BOUGIVAL - 1911 - Paris, Centre G. Pompidou.  
LOUVECIENNES - 1912 - coll. privée, Paris.  
LA NUIT A BOUGIVAL - 1912 - Chartres, Musée des Beaux Arts.  
LE BAL DES CANOTIERS DE BOUGIVAL - 1917.  
PAYSAGE A CHATOU - non daté - Troyes, Musée d'Art Moderne.  
CHÂTAIGNIERS A CHATOU - non daté - Troyes, Musée d'Art Moderne.

**TABLEAUX PEINTS PAR ANDRÉ DERAÏN  
à Chatou et aux environs  
— liste non exhaustive —**

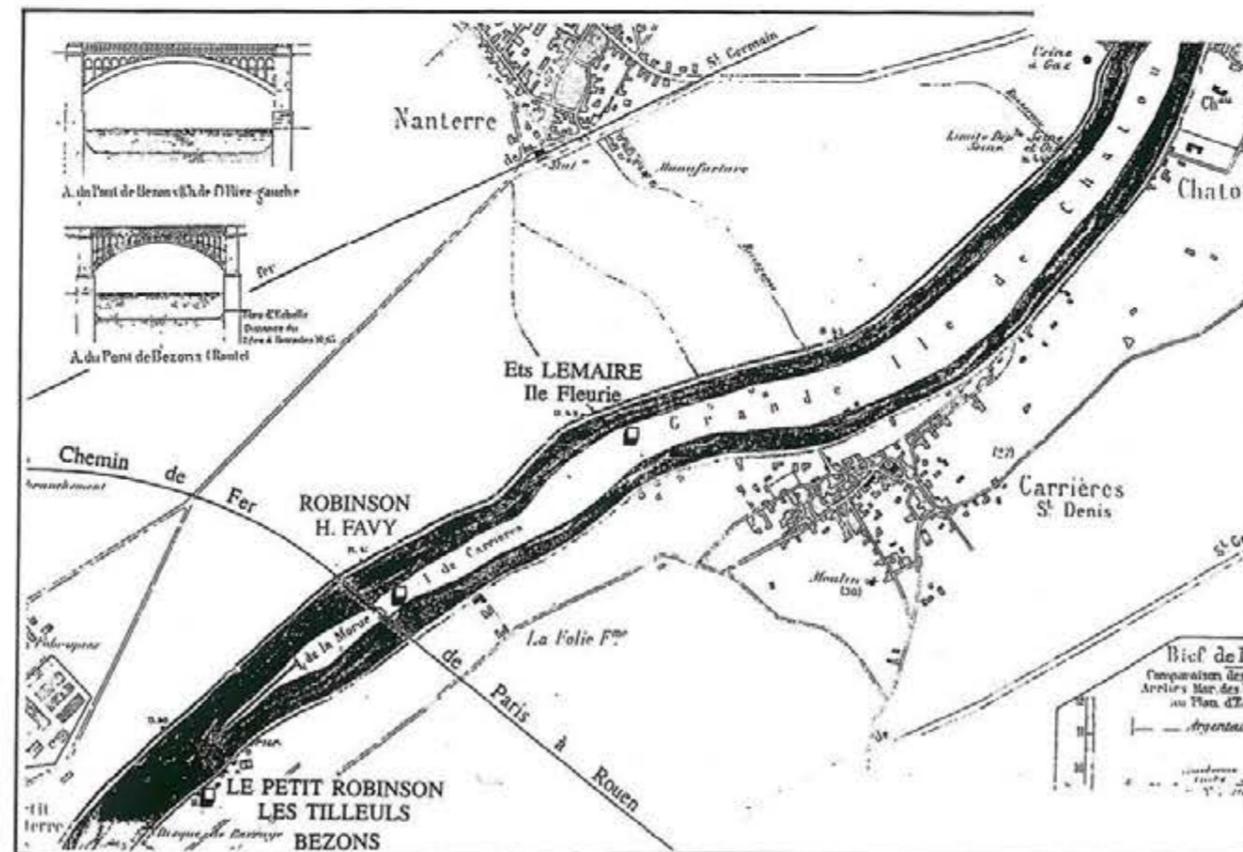
• **Paysages**  
*Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de tableaux portant le même titre, peints la même année.*  
PAYSAGE D'ILE DE FRANCE - 1895 - coll. part.  
INTÉRIEUR ou CHAMBRE A COUCHER - 1899-1900 - coll. part.  
(3) PAYSAGES AUX ENVIRONS DE CHATOU - 1899 - coll. part.  
(2) LA ROUTE DE CARRIÈRES - 1899 - coll. part.  
(5) BORDS DE SEINE A CHATOU - 1899 - coll. part.  
LA MARE A CARRIÈRES - 1899 - coll. part.  
LE PONT DE CHATOU - 1899 - coll. part.  
JARDIN AUX ENVIRONS DE CHATOU - 1899 - coll. part.  
L'ENTERREMENT (à Chatou) - 1899 - Centre G. Pompidou.  
RUE A CARRIÈRES - 1899 - coll. part.  
(2) PIÈCE D'EAU A CARRIÈRES - 1899 - coll. part.  
ENVIRONS DE CHATOU - 1901-02 - coll. part.  
RESTAURANT AU PECQ - 1901 - coll. part.  
CHATOU SOUS LA PLUIE - 1901 - St-Louis, U.S.A..  
L'ATELIER DE L'ARTISTE - 1903  
BARQUES A CHATOU - 1904  
LA SEINE AU PECQ - 1904 - Centre G. Pompidou.  
(4) BORDS DE SEINE A CHATOU - 1904 - coll. part. et Centre G. Pompidou.  
LE PONT DU PECQ - 1904 - coll. part.  
LE JARDIN DE LA MAIRIE A CARRIÈRES - 1904 - coll. part.  
LE PAYSAGE AUX PEUPLIERS - 1904 - Toronto.  
(6) PAYSAGES AUX ENVIRONS DE CHATOU - 1904 - coll. part.  
LA PLUIE A CHATOU - 1905 - coll. part.  
LA SEINE A CHATOU - 1905 - coll. part.  
LE PONT DE CHATOU - 1905 - Centre G. Pompidou.  
PAYSAGE DE NEIGE A CHATOU - 1904-05 - coll. Ambroise Vollard.  
LA SEINE A CHATOU - 1905 - Kimbel Art Museum.  
BARQUES A CHATOU - 1904-05.  
LES MUSICIENS - 1904-05.  
LA RIVIÈRE - 1906.  
(2) L'ÉGLISE DE CARRIÈRES - 1909 - coll. part.  
LE PARC DE CARRIÈRES - 1909 - Courtauld Institut, Londres.  
(7) PAYSAGES A CARRIÈRES - 1909 - Grenoble - Copenhague - coll. part.  
LE PARC DE CARRIÈRES - 1909 - coll. Kahnweiler.  
ARBRES SUR LES BERGES DE LA SEINE - 1912 - coll. Kahnweiler.  
(3) ÉGLISE DE CHATOU - 1909 - coll. part. et Zurich.  
PAYSAGE A CARRIÈRES - 1912 - coll. part.  
(6) BORDS DE SEINE A CARRIÈRES - 1913 - coll. part. et St-Petersbourg.

• **Portraits**  
AUTO PORTRAIT AU CHEVALET - 1897-99 - coll. part.  
PORTRAIT DU PÈRE DE L'ARTISTE - 1900.  
PORTRAIT DE VLAMINCK - 1900 - coll. part.  
AUTO PORTRAIT AU CHAPEAU MOU - 1900-01 - coll. part.  
PORTRAIT DE CHAMPI - 1904 - Galerie Schmit.  
PORTRAIT DE MATISSE - 1905 - Tate Gallery, Londres.  
PORTRAIT DANS L'ATELIER - 1905 - Nice.  
PORTRAIT DE VLAMINCK - 1905 - New York.  
PORTRAIT DE VLAMINCK JOUANT DU VIOLON - 1905 - coll. part.  
PORTRAIT DE LUCIEN GILBERT - 1905 - coll. part.  
PORTRAIT DU PÈRE DE L'ARTISTE - 1905 - coll. part.  
AUTO PORTRAIT A LA CASQUETTE - 1905 - coll. part.

Au cours des années qui nous intéressent (de 1895 à 1913), DERAÏN peignit également de nombreuses natures mortes à Chatou peut-être et ailleurs.

**Histoire générale**

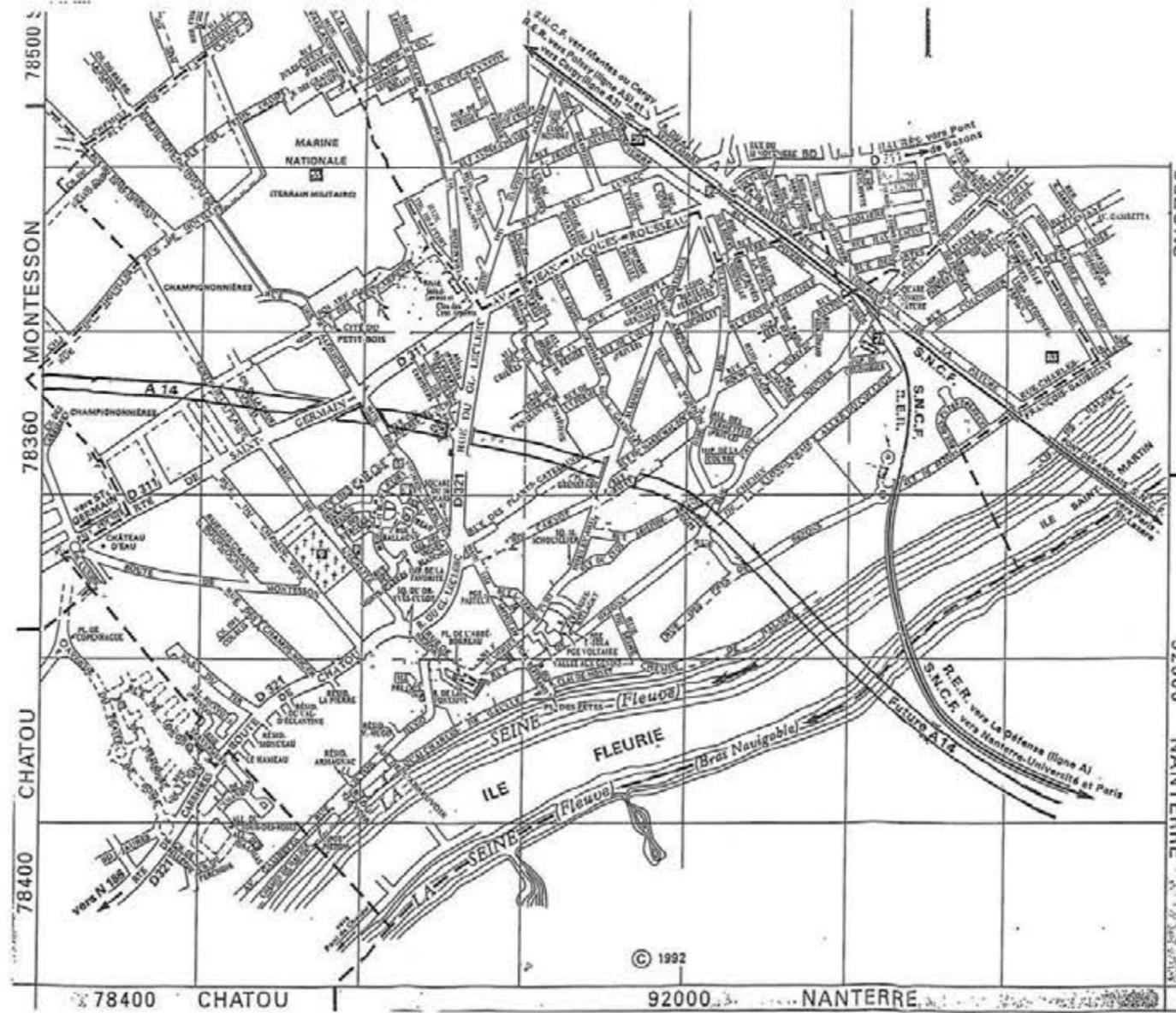
*Cette liste est non exhaustive,  
les peintres tels que Monet, Renoir, Caillebotte et d'autres encore  
ont représenté le site.*



Les cartes détaillées, ci-dessus, sont extraites de la "Carte de la Rivière de Seine de Paris à Rouen", par MM. VUILLAUME et GOTENDORF, membres de la Société de Géographie et du Cercle de la Voile de Paris - 1878. Musée de la Bascellerie



Plan de repérage des voies de circulation actuelles (1992)



## Histoire de l'évolution urbaine

### Première période : jusqu'à la fin du XIXème siècle

Une croissance modérée selon un principe établi de village aggloméré.

Le premier cadastre établi après la Révolution en 1820 montre la permanence de la forme urbaine, l'absence d'évolution par croissance notable. Les extensions se sont réalisées dans le prolongement des constructions existantes le long des voies qui structurent le bourg : Gabriel Péri, de Bezons, Maurice Berteaux. Les constructions s'alignent le long des voies, elles s'ouvrent également sur des cours communes ou passages communs desservant des parcelles enclavées à l'intérieur des îlots. Dans le bourg le bâti domine, les rues sont étroites tout comme les parcelles construites qui de surcroît sont peu profondes. La démarcation entre l'espace urbain et l'espace agricole se fait sans transition.

Voir plan de repérage

Cadastre achevé en 1820



**Seconde période : fin XIXème, début XXème siècle**

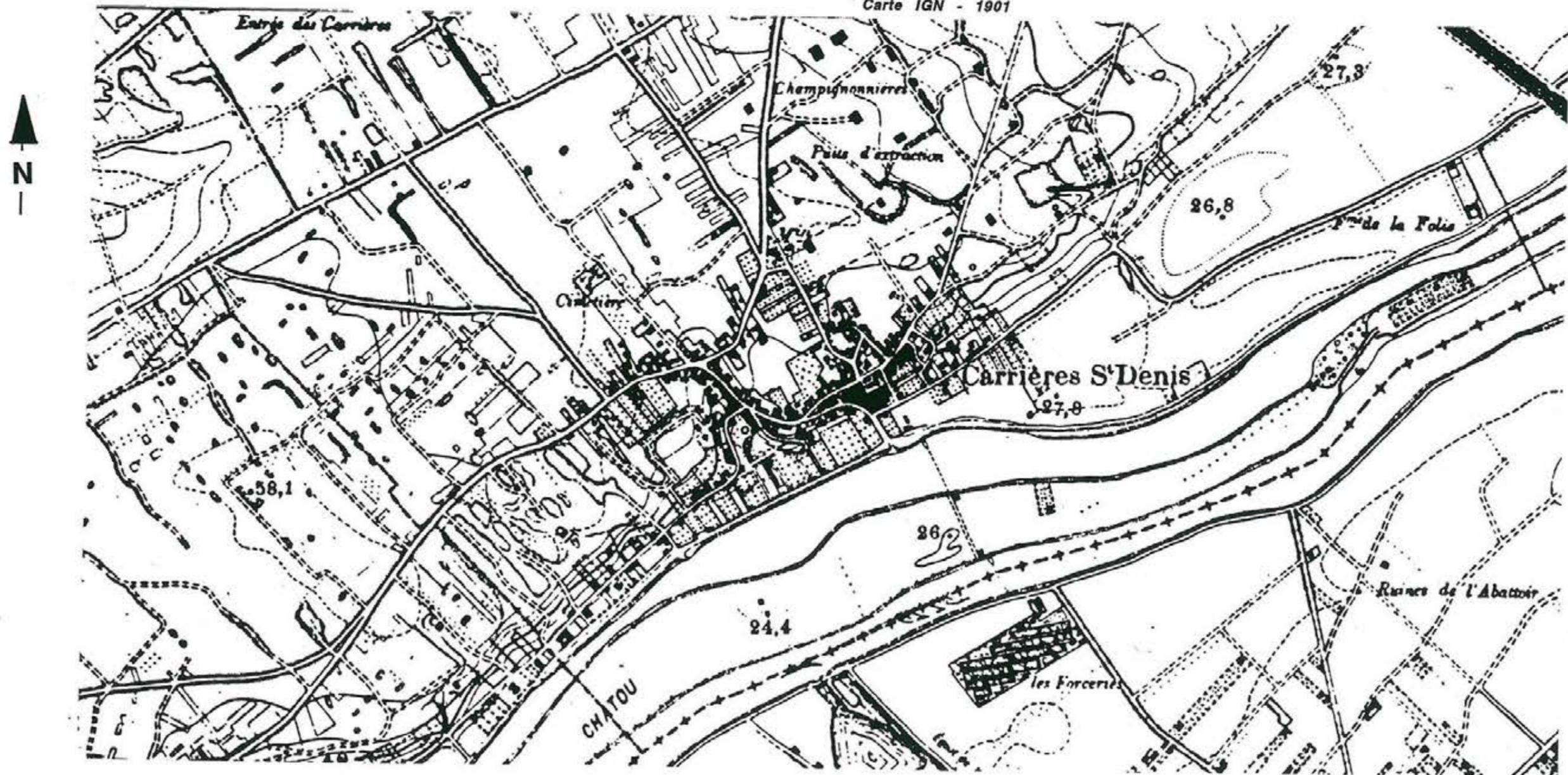
Une urbanisation diffuse, quelques constructions de demeures bourgeoises le long de la berge dans la plaine alluviale.

La seconde période correspond à l'établissement du chemin de fer, à la découverte des paysages pittoresques des bords de Seine par les intellectuels et artistes de l'époque. Les îles sont reliées entre elles, on y dénombre deux parcelles construites. L'urbanisation évolue :

- Toutes les nouvelles constructions sont localisées le long de la berge, dans la plaine alluviale autrefois zone agricole réservée au déversement des crues du fleuve.
  - les parcelles sont larges et profondes. Elles traversent l'îlot.
  - contrairement à la période précédente, les espaces non bâtis prédominent sur les masses bâties.
- La carte IGN de 1901 fait figurer les courbes de niveaux. On constate la présence de carrières à ciel ouvert à flanc de coteau, entre l'actuelle rue Victor Hugo et celle de Chatou.

Voir plan de repérage

Carte IGN - 1901



## Troisième période : début XXème...

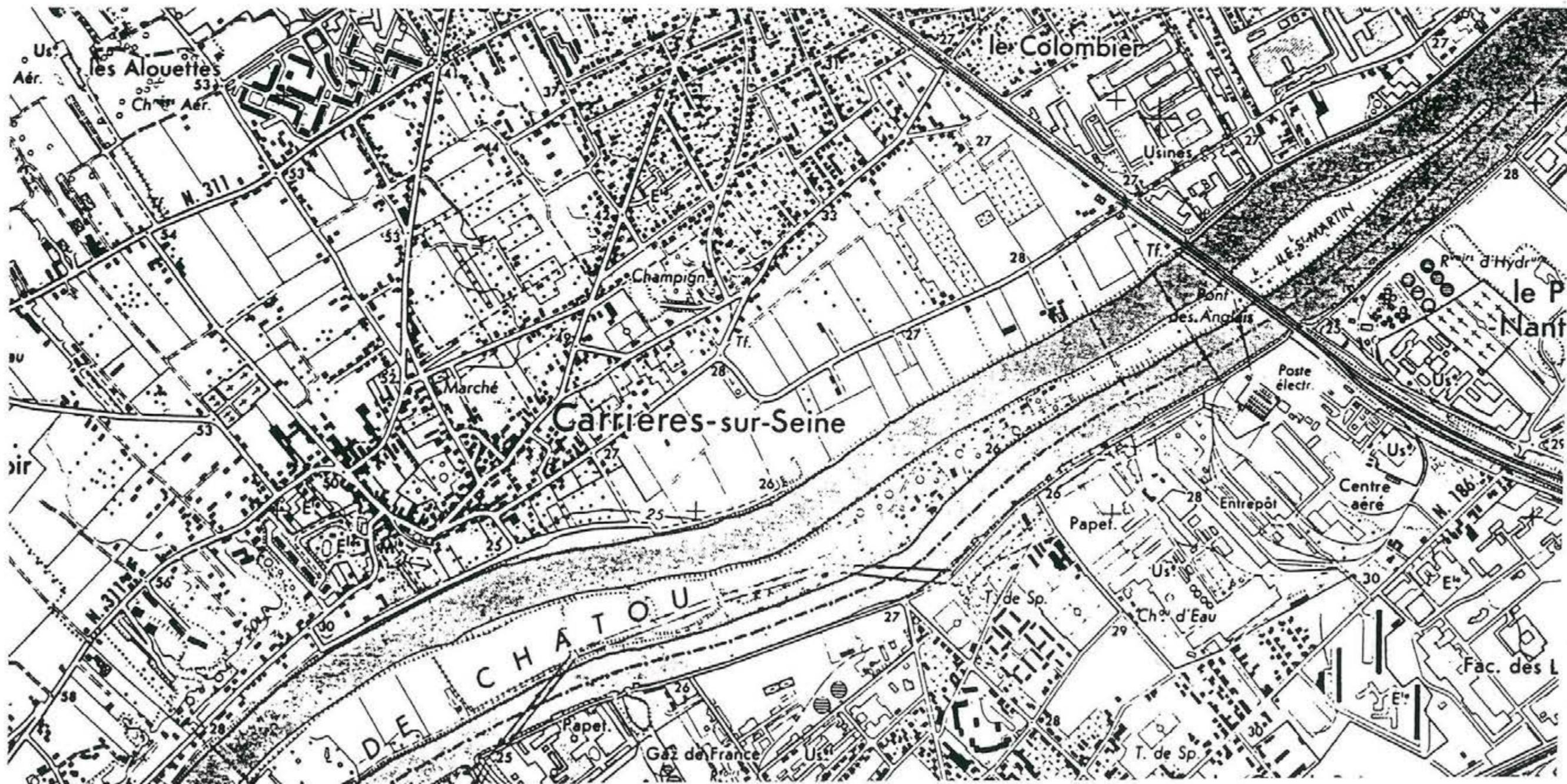
Un urbanisme opérationnel à l'extérieur du bourg aggloméré : lotissement d'habitat individuel et ensembles collectifs.

Les carrières ne sont plus exploitées pour la pierre à bâtir, mais dans quelques cas converties en champignonnières, la pression du cout foncier va accélérer la mutation. Les terrains en dessous desquels ont été creusées les carrières sont lotis, une grande zone pavillonnaire s'y implante. Le tracé des voies nouvellement créées est régulier et orthogonal. Les parcelles sont aussi larges que profondes, toutes desservies par la voirie.

A partir des années 1960, des initiatives privées sont à l'origine de la construction des premières résidences d'habitat collectif qui investissent les carrières à ciel ouvert situées à flanc de coteau. Un ensemble de logement collectif à caractère social est réalisé le long de la route de Saint-Germain (RN 311) sur le plateau.

Voir plan de repérage

Carte IGN - 1969



## Etat des lieux - 1997

La densification s'est poursuivie sur le mode cummulatif, des mutations se dessinent. A ce jour, aucune carte officielle ne rend compte de l'état des lieux en 1997. Le cadastre remis à jour en 1992, fait état des principales opérations d'urbanisme récemment réalisées : équipements publics, logements pavillonnaires et collectifs, zone d'activité, zone industrielle. En revanche, la traversée du territoire de Carrières-sur-Seine par l'autoroute A14 n'est pas indiquée. La densification se poursuit sur le mode cummulatif : par "remplissage" des "vides", selon les oportunités foncières. Ce principe d'urbanisation diffuse, reste inchangé depuis le début du siècle. Le village aggloméré (bourg ancien) est encore maintenu dans ses limites, par la présence de terrains non bâtis qui l'encadrent.

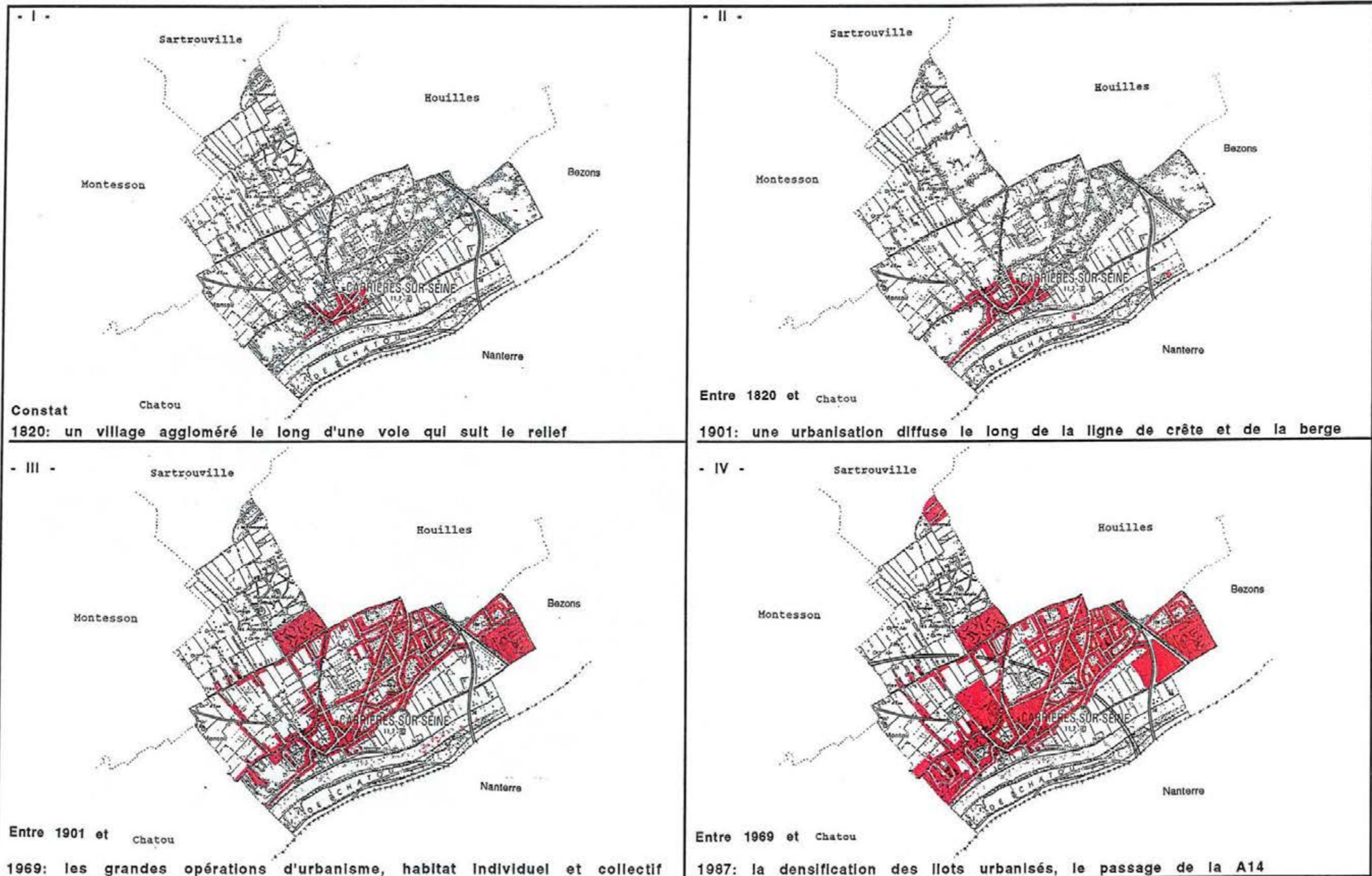
Il existe toutefois une exception à cette règle : la réalisation des "Intemporelles" ensemble d'habitat collectif et individuel, implanté en limite Nord/Est du bourg. La plaine alluviale conserve dans sa plus grande partie sa destination agricole, ainsi que le Nord/Ouest de la commune : le plateau aux abords des limites de Chatou, Montesson, Sartrouville. L'urbanisation agglomérée se maintient dans ses limites basses, en pied de coteau. Le projet de créer un échangeur pour l'autoroute A14, dans la plaine de Montesson, s'il se réalise risque d'entraîner une urbanisation du plateau qui ne sera pas sans effet sur le reste de la ville.

Voir plan de repérage  
Cadastre mis à jour 1992



# L'ÉVOLUTION URBAINE

D'après carte IGN 1984



Constat  
1820: un village aggloméré le long d'une voie qui suit le relief

Entre 1820 et 1901  
1901: une urbanisation diffuse le long de la ligne de crête et de la berge

Entre 1901 et 1969  
1969: les grandes opérations d'urbanisme, habitat individuel et collectif

Entre 1969 et 1987  
1987: la densification des îlots urbanisés, le passage de la A14

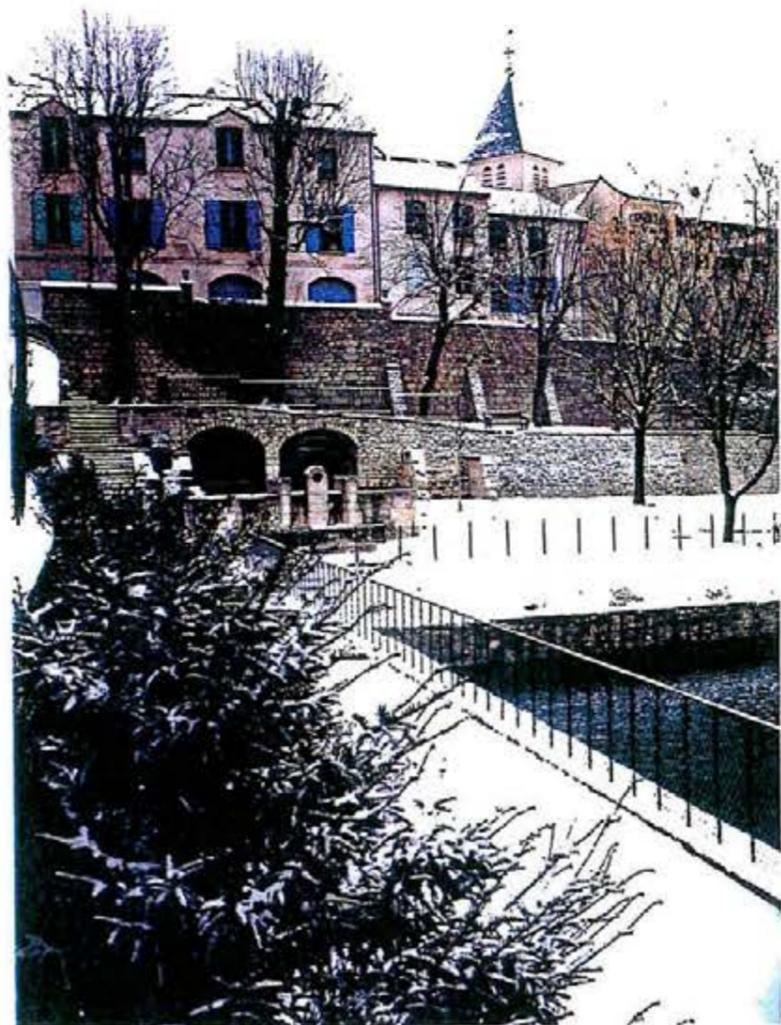
## L'ÉTUDE URBAINE



## Les limites de l'étude urbaine

L'étude se situe sur l'ensemble du territoire communal, en ce qui concerne l'approche la plus large. L'approche paysagère détermine les parties les plus remarquables pour leurs qualités à maintenir ou restaurer. L'attention a donc été portée au site du coteau, de la plaine alluviale à son pied et de l'île lui faisant face ainsi qu'aux éléments remarquables du paysage (cf. étude paysagère). Les limites de l'étude urbaine se limitent quant à elles, au village ancien. L'étude est basée sur le principe de décomposition des différents niveaux constitutifs du tissu urbanisé. Il s'agit des niveaux viaire, parcellaire et bâti. L'analyse consiste à étudier les interactions et la composition des différents niveaux entre eux, au travers de leur recomposition sélective.

Le quartier pavillonnaire créé entre les deux guerres autour de l'axe Maurice Berteaux offre un paysage urbain intéressant (traitement des clôtures, de la végétation d'accompagnement, mail planté...). Sa position dans le site (à flanc de coteau, sur la pente la plus douce) permet de maintenir la vision d'un coteau planté et de lire la ligne de crête.



Le village - photo P. Josserand

- 1- le village
- 2- le lotissement Maurice Berteaux



Le village - photo P. Josserand

## Le village

### Le réseau viaire/les courbes de niveaux :

Les rues et routes suivent et épousent le relief : le fleuve (quai Charles de Gaulle), le pied du coteau (rue Victor Hugo et rue de Bezons), la ligne de crête (route de Chatou, Gabriel Péri et son prolongement). Les transversales se situent sur les parties les plus planes (rue du Moulin et au-delà). Les îlots situés au-dessus de la plaine alluviale sont profonds (A - B - C) ou au contraire larges lorsqu'ils sont à flanc de coteau (D). La topographie met en évidence la présence des carrières à ciel ouvert (îlot A), entre les deux voies : Victor Hugo et route de Chatou.

Plan topographique 1984 - 1/10000

### Ilot :

C'est la plus petite unité de l'espace urbain, entièrement délimitée par des voies (souvent appelée "pâté de maisons" dans le français courant, block dans les pays anglo-saxons et germaniques, cuadras d'Amérique du Sud, etc...). Dans les villes de formation ancienne et continue, la forme et la dimension des îlots qui les constituent sont très variables, mais dans les villes à plan régulier (bastides du Moyen Age, agglomérations et métropoles à développement rapide de l'époque moderne), des îlots délimités dans la grille uniforme du réseau des voies, se succèdent de façon régulière et présentent des formes le plus souvent rectangulaires, comme dans les villes nord et sud-américaines à plan géométrique.

Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement -  
P. Merlin, F. Choay - PUF- 1996

### L'évolution du réseau viaire :

La forme des îlots, le tracé des voies restent pratiquement inchangés depuis 1820, date du cadastre dont est extrait ce schéma. Quelques fragmentations se sont produites, pour l'essentiel il s'agit de la formalisation de chemins préexistants. (cf.; évolution urbaine)

1- l'apparition de la rue Leroux, aménagement d'une ancienne venelle privée qui préexistait avec un autre usage.

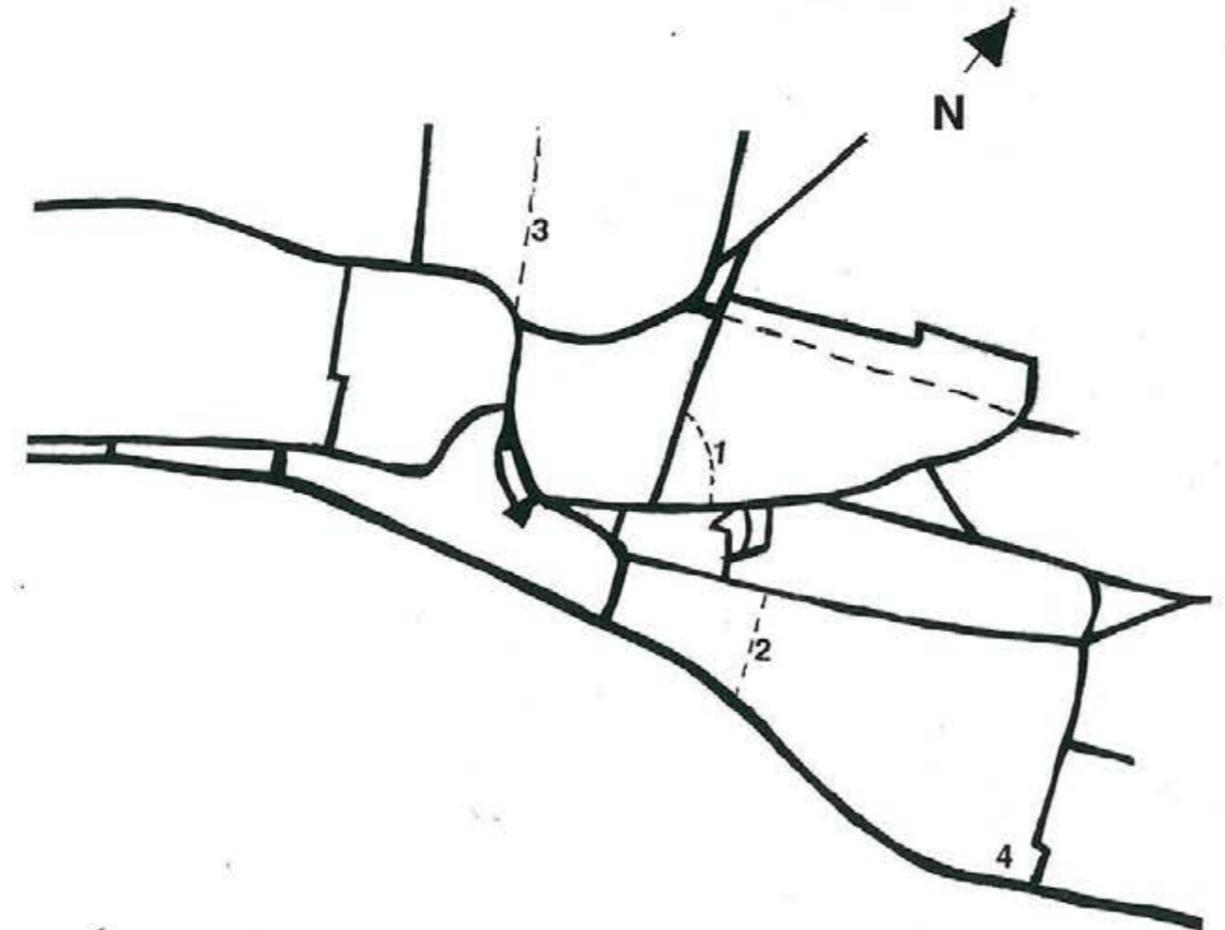
2- le percement de la rue de Seine, redécoupe l'îlot constitué de la plaine alluviale. Il accompagne la densification de la commune au début du XXème siècle, tout d'abord chemin d'exploitation (carte IGN 1969) puis route carrossée (cadastre remis à jour en 1982).

3- La rue de l'Égalité, il s'agit là encore de l'aménagement d'un ancien chemin d'exploitation (carte IGN 1901)

4- Disparition du chemin de halage sous sa forme aménagée, il persiste toutefois un chemin à l'état d'abandon (carte IGN 1969) le processus est confirmé par le passage de la A 14 et le quasi abandon des berges à proximité et sous son tracé.

Schéma du réseau viaire en 1820 - 1/10000

La ligne de crête



## Le village

### le réseau viaire et les espaces libres : publics, privés ou semi-privés.

Le village est constitué d'îlots très larges (plaine alluviale) ou très profonds (au delà de la ligne de crête ; cf. réseau viaire / courbes de niveaux). L'occupation des coeurs d'îlots se fait au moyen de sentes et de cours communes. Dans la plupart des cas ces dessertes ne sont pas traversantes (îlots A et B), au coeur de ces îlots restent de grandes surfaces non desservies. Dans le cas de l'îlot C, les anciennes impasses s'ouvrent sur des passages de forme très nettement étrangère à celle traditionnellement employée. Dans ce dernier cas, c'est le bâti qui imprime sa forme à la voie et non l'inverse. L'urbanisation dont il s'agit a pour mérite de reprendre le principe préexistant des venelles.

Schéma du réseau des voies : publiques et privées -



### Le réseau viaire, des espaces libres et l'accès aux carrières

On constate deux configurations possibles, dans le premier cas l'extraction de la pierre à bâtir s'est faite en pied de coteau, progressivement le coteau a reculé, il s'agit des carrières à ciel ouvert situées au dessus de la rue Victor Hugo. La trace du chemin d'exploitation a été conservé, de larges surfaces en partie haute encaissées sont dégagées. Dans le second cas les carrières souterraines sont implantées en retrait autour ou le long des impasses et venelles mises en évidence précédemment. Le fait constituant de la forme du village est bien l'exploitation des carrières ; elle engendre la création de passage ou descente permettant l'extraction de la pierre mais également l'implantation humaine dans l'épaisseur de l'îlot.

Schéma de localisation des carrières -

-  carrières à ciel ouvert
-  carrières souterraines
-  carrières remblayées



## Le village

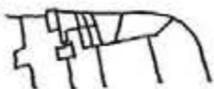
### Le réseau viaire, des espaces libres et le parcellaire

La découpe du foncier en parcelles obéit à plusieurs règles,

1- îlots E, F, G. Les parcelles sont traversantes sauf dans le cas de l'îlot E, où toutefois elles conservent un accès sur rue. Elles sont étroites, à l'exception de la parcelle de la Mairie et de ses jardins classés, ainsi que deux autres parcelles du même îlot. Quelques transgressions par rapport à ces règles, d'une part la division des parcelles situées à l'angle de deux voies : (le tissu parcellaire se retourne le long des voies),



d'autre part le morcellement des parcelles situées le long de la rue Gabriel Péri : (urbanisation la plus ancienne datant de l'origine du village)



Dans tous les cas les parcelles respectent le principe d'obéissance au réseau viaire (leur tracé est orthogonal à celui de la voie qui les dessert).

2- îlots B, C, D, Le tissu parcellaire se conforme aux principes précédemment évoqués à savoir accès sur rue, étroitesse, tracé perpendiculaire au tracé viaire, sauf le long de la rue Gabriel Péri (urbanisation datant de l'origine du village). Le long de la rue Gabriel Péri les parcelles sont peu profondes, n'ont pas systématiquement d'accès sur rue, ne sont pas systématiquement orthogonales au tracé viaire, la logique de leur tracé semble être autre que l'obéissance traditionnelle au réseau des voies.

3- îlot A, persistance des règles de départ le long de la route de Chatou : accès sur rue, étroitesse, tracé perpendiculaire au tracé viaire. Le long de la rue Gabriel Péri et début de la rue Victor Hugo, les parcelles sont peu profondes, n'ont pas systématiquement d'accès sur rue, ne sont pas systématiquement orthogonales au tracé viaire, la logique de leur tracé semble être autre que l'obéissance traditionnelle au réseau des voies. En coeur d'îlot apparition d'un nouveau type de parcelles : larges, non desservies par la voirie, au tracé non orthogonal...

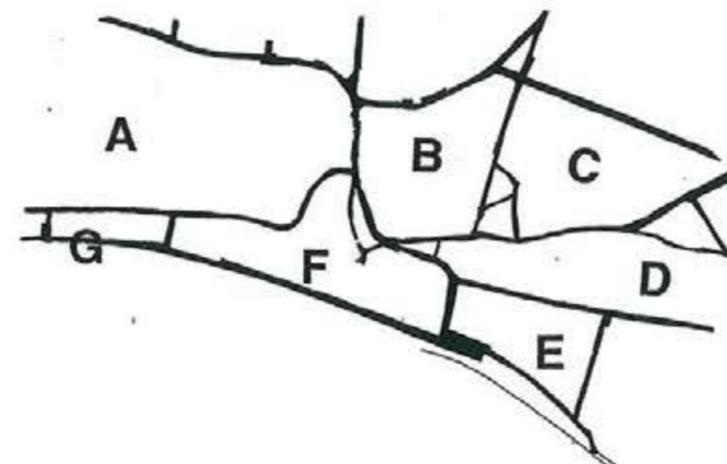
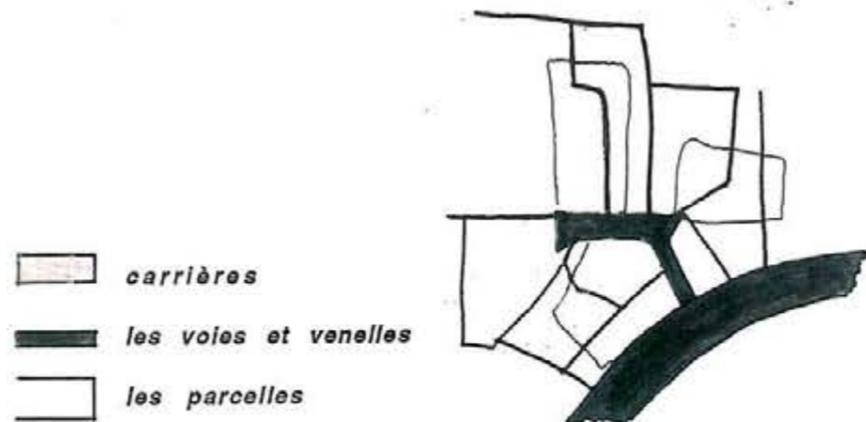
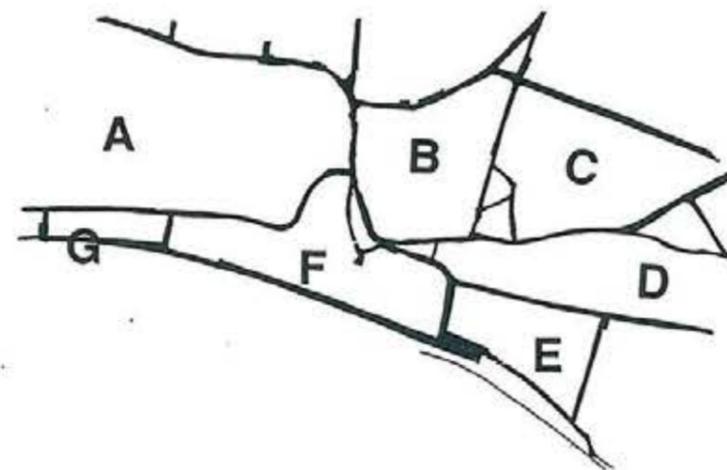


Schéma du tracé parcellaire - 1/5000

## Le village

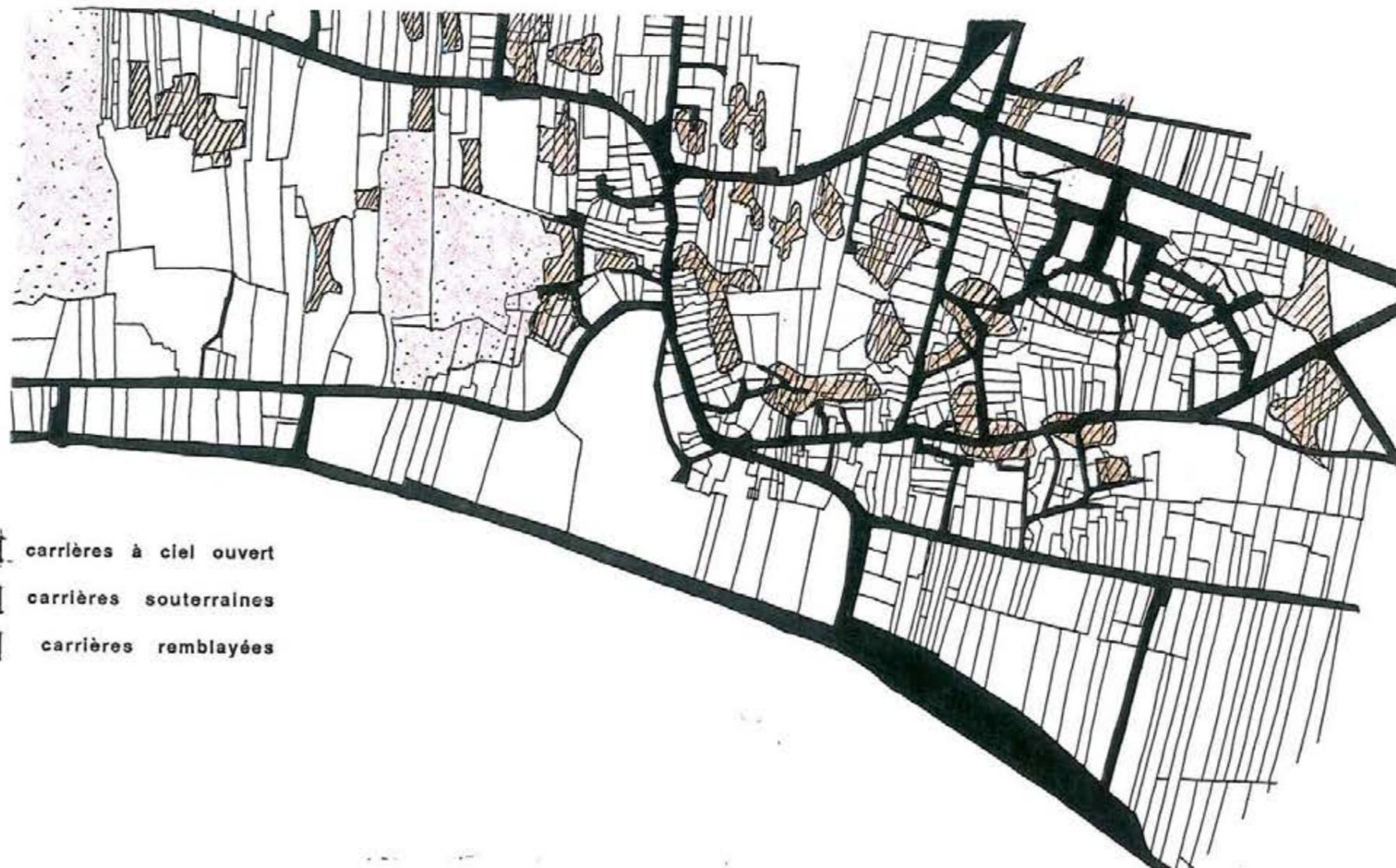
### Le parcellaire et le réseau des carrières

le tracé parcellaire lorsqu'il n'obéit pas aux règles précédemment émises, épouse la logique des carrières. Soit les parcelles sont de grandes exploitations à ciel ouvert (lot A), soit elles s'articulent autour des descentes en carrières (venelles), ou encore s'adossent aux carrières souterraines.



Le tracé parcellaire, tout comme le tracé des voies et venelles est issu de la présence des carrières et de leur conditions d'exploitation.

Schéma du tracé parcellaire et des carrières - 1/5000



## Le village

### Le bâti dans l'îlot

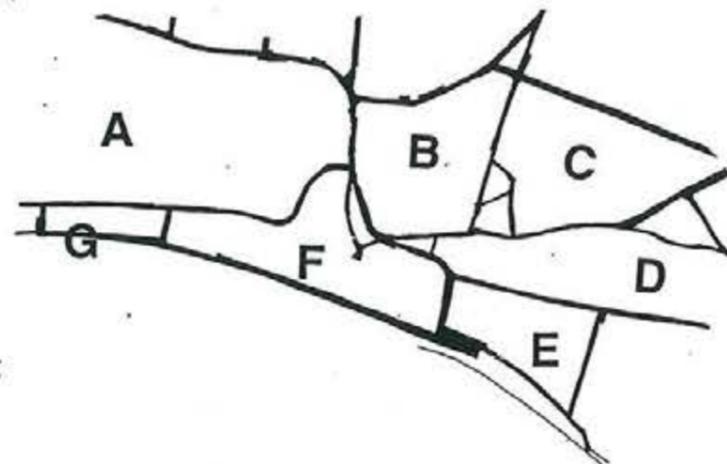
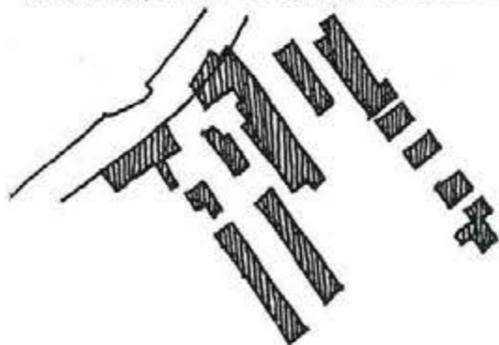
L'urbanisation datant de l'origine du village, se regroupe le long de l'axe Gabriel Péri de part et d'autre de la voie. Le bâti s'implante à l'alignement sur voie, en limite de propriété et gagne en profondeur par un système de cour communes. (îlot B)



L'urbanisation de la seconde période (cf évolution urbaine) fin XIXème début XXème, le long de la rue Victor Hugo respecte le principe d'alignement sur rue (si retrait, nouvel alignement se crée toujours en référence avec la rue), le bâti s'implante en retrait des limites de propriétés. (îlot G)



Dans les années 1960-1970, la construction s'intensifie, des immeubles de logement collectifs sont implantés dans la profondeur de la parcelle, faisant disparaître les jardins de coeur d'îlot. (îlot A)



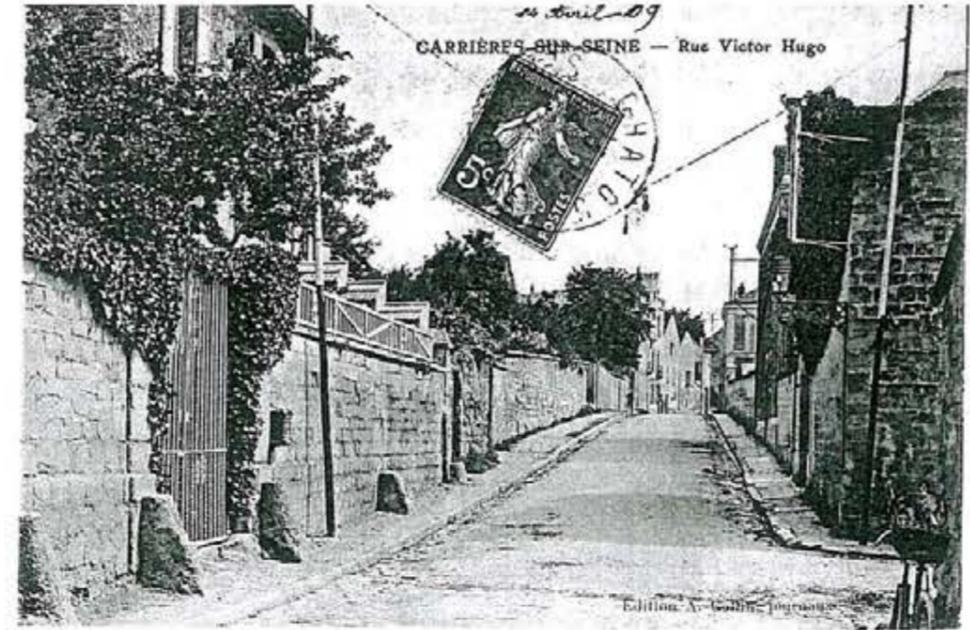
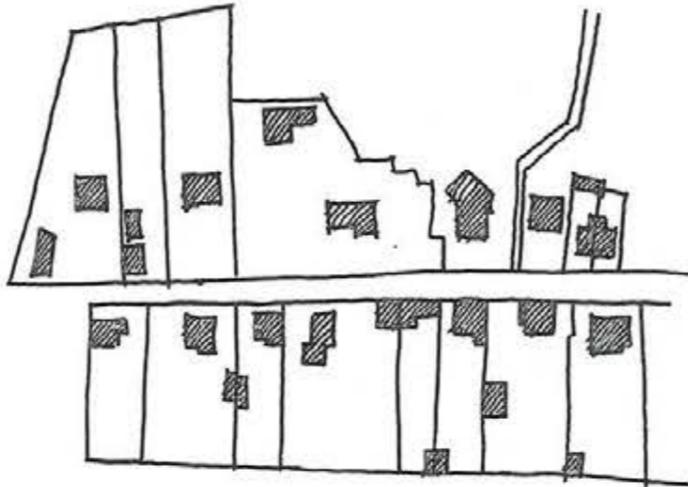
Enfin la densification s'est poursuivie, l'urbanisme opérationnel engendre de nouvelles formes, la totalité de l'îlot est investie (cf. îlot C).

Schéma du bâti dans les îlots 1/5000



## Le bâti dans la parcelle

**2 - Les demeures bourgeoises du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'urbanisation diffuse rue Victor Hugo**  
Le bâti s'implante de façon à bénéficier au maximum du site de la Seine et de son île. La logique d'urbanisation correspond à l'engouement de l'époque pour le paysage de la Seine, il s'agit de demeures bourgeoises. Les maisons s'implantent dans la majorité des cas en retrait des limites de propriété, à l'alignement de voie ou en léger retrait créant ainsi un nouvel alignement. Cette disposition permet d'aménager de grands jardins ou parc sur la partie de la parcelle qui s'ouvre sur les berges.



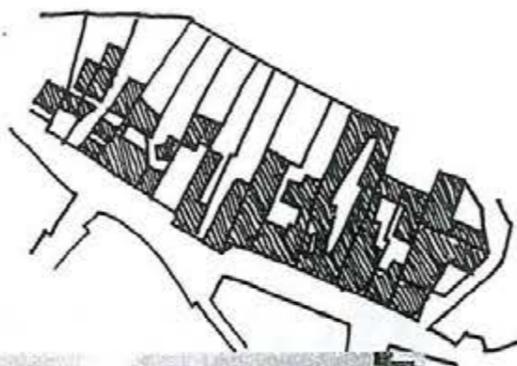
## Le village

### Le bâti dans la parcelle

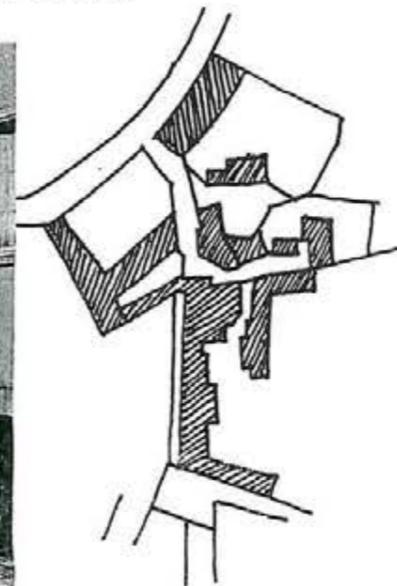
L'implantation du bâti dans la parcelle s'est opérée selon des modes différents selon les époques et le principe fondateur de l'urbanisation.

#### 1- Le bâti des carriers

L'urbanisation datant de l'origine du village : c'est l'exploitation des carrières qui engendre la forme urbaine et celle du bâti qui en découle. Les bâtiments occupent la quasi-totalité de la parcelle, en général perpendiculairement à la voie, dans le sens de la plus grande profondeur (parcelles en lanières).



Le cas échéant ils se regroupent autour des venelles, accès aux exploitations (descente aux carrières), l'implantation reste perpendiculaire aux dessertes, à l'alignement, en limites séparatives de propriété. Dans les deux cas le bâti obéit le plus souvent au réseau viarie (alignement, orthogonalité). Des densifications sont encore possible le long de l'axe Gabriel Péri en direction de la route de Chatou et de la rue de Bezons. Elles doivent pouvoir s'opérer sur le mode précédent.





## Le lotissement autour du boulevard Maurice Berteaux

### Des orientations

- Le traitement des espaces publics
- Les alignements d'arbres
- Le traitement des clôtures
- L'implantation du bâti parallèle aux limites de propriété ; et non à l'alignement sur rue.
- Un vélum à respecter pour conserver le rapport existant entre la plaine agricole et l'urbain



**L'ÉTUDE ARCHITECTURALE**

## LES FAÇADES, COMPOSITION, DÉCOR ET PAREMENT.

### Rapport plein / vide

Jusqu'au milieu du XX<sup>ème</sup>, les pleins (murs) l'emportent sur les vides (perçements) dans la composition des façades, et ce dans une proportion pouvant varier de 60 à 80%, les trumeaux sont plus larges que les ouvertures, les pignons sont pleins ou peu percés. Ces règles doivent s'appliquer dans le cas de constructions neuves. Lors de la restauration d'un bâtiment ancien, il faut éviter de modifier le rapport plein / vide.

### rythmes.

Les rythmes verticaux sont marqués par les ouvertures et les fenêtres mais également lorsque le décor de façade est encore présent, par les pilastres, les chaînes d'angle et l'ornementation des baies (mouluration, appareil). Les rythmes horizontaux sont marqués par les corniches, bandeaux, entablements, appuis, soubassements.

### Proportion des ouvertures.

Les baies et les ouvertures sont plus hautes que larges, rectangulaires, les petites ouvertures peuvent avoir des formes plus variées (oeil de boeuf, imposte...). Les ouvertures des bâtiments à restaurer doivent être maintenues dans leur proportion d'origine, les ouvertures des constructions neuves pourront s'inspirer des proportions des ouvertures traditionnelles.

La plupart des maisons rurales de Carrières-sur-Seine (maisons de vigneron et de carriers) ont perdu leur décor de façade. Les enduits ont été déposés, la pierre est laissée apparente. A l'origine, le décor des façades n'obéit pas seulement à des raisons esthétiques mais aussi pratiques. Les corniches, les bandeaux ont pour fonction d'éloigner l'eau de pluie des façades. Le soubassement doit protéger le mur des rejaillissements de l'eau au niveau du sol.



### La corniche.

Elle sert de liaison entre le mur et la couverture, contrairement au bandeau et au larmier, elle est formée de moulures en surplomb les unes par rapport aux autres. Son rôle fonctionnel est très important, en écartant l'égout du toit elle permet d'éloigner les eaux de la façade. Constituée de pierres taillées et moulurées ou réalisées au mortier de plâtre et chaux tirée au calibre, son profil s'inscrit généralement dans un gabarit à 45° par rapport à la verticale du nu de la façade. C'est une partie très vulnérable de la maçonnerie, sollicitée par les défauts d'étanchéité en partie basse des toitures, ou par les engorgements des gouttières. Elle doit être protégée par un débord de toiture suffisant et au besoin par une bavette en zinc. Toutes les fois où cela sera nécessaire, on rétablira la corniche manquante en prenant modèle sur les profils de corniches encore en place, ou sur les bâtiments de même style et de même époque.

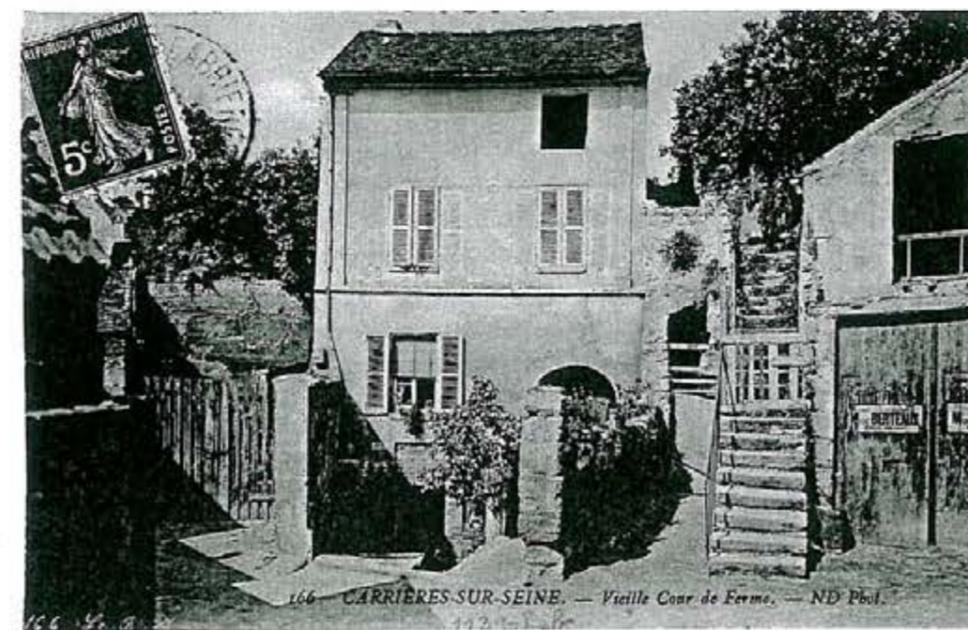
### Le soubassement.

C'est la partie inférieure du mur en débord de quelques cm sur le nu de la façade et qui l'isole du sol. Ainsi le pied du mur est protégé des eaux de projection, des remontées par capillarité et des chocs éventuels.

### Bandeau, pilastre, bande-plate.

La présence de bandeaux (horizontaux) et de pilastres (verticaux) et de bandes plates (verticales et horizontales) en légère saillie sur le nu du mur est fréquente dans les constructions en moellonage recouverte d'un enduit. Leurs profils sont simples et plats.

Les bandeaux peuvent présenter une légère mouluration en partie inférieure, ils sont disposés en général au droit des planchers, marquent visuellement la division des étages. Ils sont constitués soit d'une assise de pierre formant saillie, soit en mortier de plâtre et chaux tiré au calibre auquel cas ils sont protégés par un bavette en zinc si leur débord est important.



Les pilastres présentent les caractères et l'aspect d'un pilier engagé partiellement saillant, ils sont généralement munis d'une base et d'un chapiteau et servent à souligner la division verticale du bâtiment sur lequel ils s'adossent.

Les bandes plates sont caractéristiques des façades recouvertes d'enduit plâtre et chaux leur rôle est avant tout ornemental, leur profil est plat, en légère saillie elles courent de façon continue horizontalement et verticalement sur la façade. Elles sont constituées de plâtre gros ou plâtre et chaux appliqué entre deux liteaux.

#### Encadrement.

Les ouvertures de façades: portes, fenêtres, etc... peuvent être entourées de bandes plates ou d'un décor plus riche encore qui vient les souligner et traite le passage du mur plein au vide que constitue l'ouverture. Les encadrements des portes d'entrées sont travaillés, ils permettent de signaler depuis la rue l'accès au bâtiment.

#### Harpage et chaîne d'angle.

Les angles des bâtiments construits en pierres appareillées, sont généralement traités soit par une simple bande plate soit par une chaîne, un harpage d'angle. Cette superposition de pierres dont le milieu est au même aplomb et dont les têtes sont alternativement courtes et longues joue le rôle technique de raidisseur. Les chaînes peuvent être constituées de pierres appareillées ou de plâtre gros ou de plâtre et chaux. Elles devront être entretenues, réparées voire reconstituées dans le cas de leur disparition lors d'un ravalement passé.

#### Appui.

Les appuis de fenêtre sont constitués de pierre de taille, ou de plâtre gros ou de plâtre et chaux. Dans ce second cas ils sont protégés par une bavette en zinc pour éviter la désagrégation du plâtre par les eaux de ruissellement. Dans de nombreux cas, les appuis de fenêtre forment un bandeau qui court sur la largeur de la façade.

**La pierre utilisée pour construire les bâtiments ruraux à Carrières-sur-Seine est un calcaire grossier. Elle se présente appareillée pour les blocs de qualité dure ou dans la majorité des cas en moellonage lorsqu'elle est plus tendre. Dans cette dernière configuration elle était systématiquement enduite, afin de la protéger et d'augmenter sa longévité.**

#### L'appareillage

Les blocs de pierre présentent tous des dimensions et proportions identiques. Il s'agit de calcaire dur. Le parement est dressé, poli, les eaux de pluie ruissellent sur sa surface. Les blocs sont suffisamment profonds pour constituer l'épaisseur du mur, ils se superposent en quinconce. Les joints sont tirés au moyen d'un mortier de chaux, le plus fins possible, à fleur de la maçonnerie.

#### Le moellonage.

Le moellon est une pierre de dimension réduite, assez bien épannelée (les blocs sont réguliers), dont le parement est grossièrement dressé afin de donner prise à l'enduit. Il est donc toujours destiné à être recouvert sur toute sa surface. En effet, sans un épiderme de protection, les aspérités du parement retiennent les eaux de ruissellement, il se crée alors des points d'humidité différentielle qui sont favorables à l'usure des mortiers internes et à la desquamation de la pierre sous l'effet des écarts de température ou des sels dont sont chargées les eaux. Les moellons sont hourdés au moyen de mortier de chaux grasse, les joints sont épais et suivent les irrégularités des assises (rangées horizontales de moellons). Le moellonage très fréquent à Carrières-sur-Seine doit être de nouveau enduit au moyen d'un mortier de chaux grasse, il peut également être enduit à "pierre vue".



*Pierres appareillées.*



*Moellons enduits au mortier de plâtre et chaux, avec faux-joints d'appareil.*



*Enduit à "pierre-vue".*

## LES TOITURES.

### Formes et matériaux

Les toitures des constructions traditionnelles sont plus généralement à bâtière: 2 pans symétriques dont les pentes varient de 35° à 45°. Les couvertures étaient en tuiles plates "petit moule". Certaines demeures bourgeoises du XIX<sup>ème</sup> siècle présentent des toitures à la "Mansard" et sont réalisées en ardoises naturelles et en zinc.

### Les percements en toiture

Les percements en toiture sont constitués soit par des lucarnes de type traditionnel le plus souvent à la capucine ou en bâtière, situés en arrière de l'égout du toit.

La composition et le nombre de ces percements est fonction de l'ordonnement et de la longueur des façades (axés par rapport aux baies ou aux trumeaux de la façade). Les proportions des lucarnes varient suivant le type des toitures sur lesquelles elles s'inscrivent: carrées ou plus hautes que larges (jamais plus larges que hautes); ces proportions sont dans tous les cas plus réduites que celles des baies situées au niveau inférieur.

Les toitures des lucarnes présentent la même pente et utilisent les mêmes matériaux de couverture que la toiture qui les reçoit. Les débords de toiture sur les jouées restent faibles, environ 10 cm. Les façades et les jouées sont verticales; elles sont en maçonnerie ou en bois; les piédroits en bois sont quelquefois apparents et peints.



## MENUISERIES ET SERRURERIES.

### Fenêtres, portes-fenêtres

Les fenêtres et portes fenêtres ont des châssis à double vantaux menuisés qui sont fréquemment redécoupés par des petits bois en trois parties superposées (pour les fenêtres de hauteur courante). Les menuiseries sont peintes de couleurs claires de sorte qu'elles se détachent de l'ombre créée par la profondeur de la pièce qu'elles referment.

### Volets

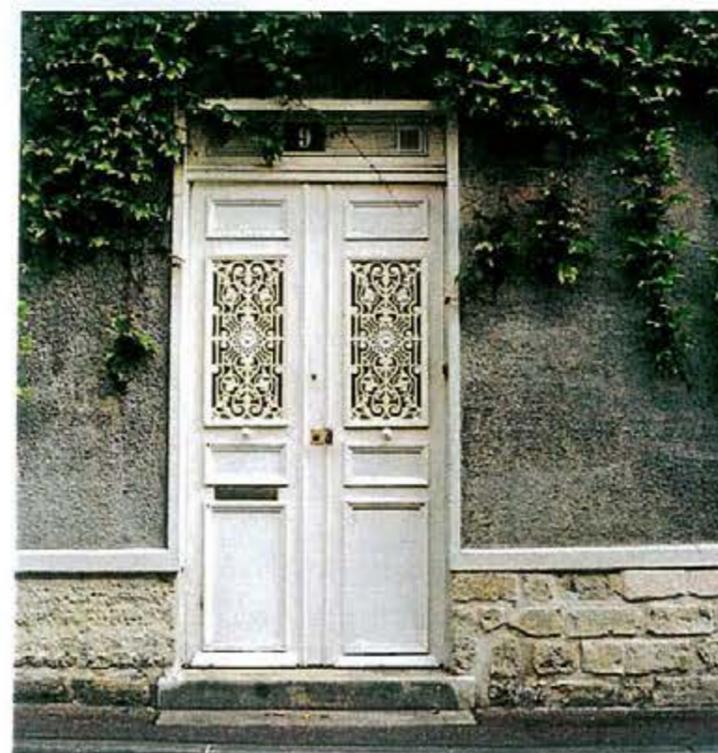
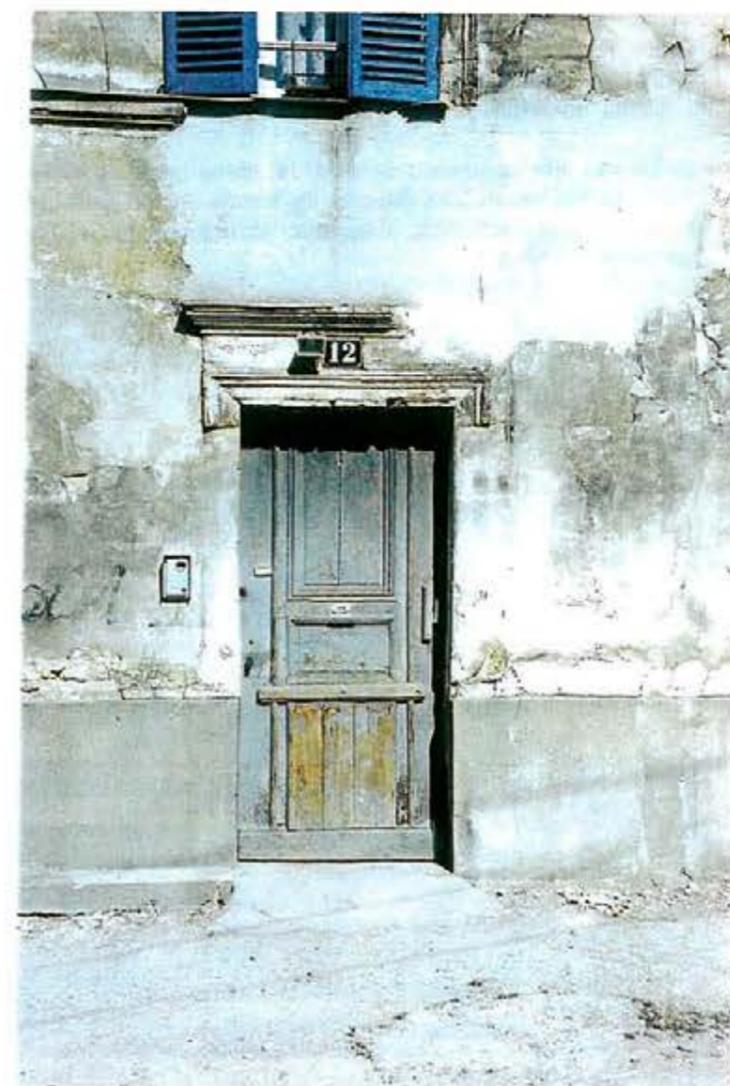
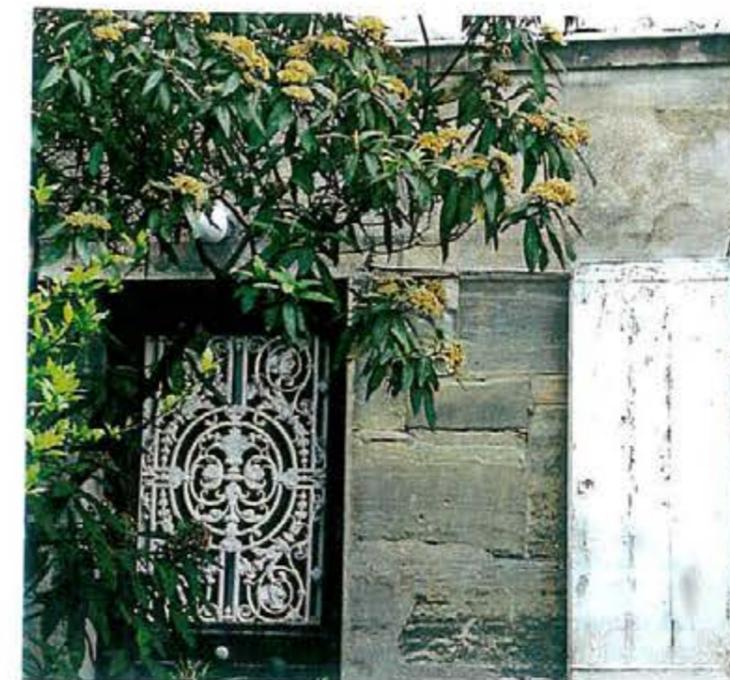
L'apparition des volets extérieurs date du XIX<sup>ème</sup> siècle, auparavant les volets se situaient à l'intérieur du bâtiment. Cette disposition doit être maintenue ou en cas de restauration, restituée. En général les volets extérieurs en bois sont au rez de chaussée soit totalement pleins (contrevent sur traverses), soit partiellement persiennés (1/3, 2/3), soit totalement persiennés, la première et la deuxième disposition étant les plus courantes. Aux étages les volets sont presque systématiquement persiennés. Ils sont peints de couleurs claires dans le ton de la pierre ou de l'enduit en plus soutenu, ou d'une autre teinte (gris, verts, bleus, etc...).

### Portes et portails

Les portes et les portails (engagés dans la façade) sont en menuiserie. Ils sont peints de couleur sombre qui tranche des autres teintes de menuiseries, ce qui permet de signaler l'accès du bâtiment. Dans le cas des maisons XIX<sup>ème</sup>, les portes sont parfois vitrées dans leur moitié supérieure (la proportion n'est jamais constante) et doublées d'une grille en serrurerie très travaillée.

### Barre d'appui, garde-corps

Les fenêtres ont des allèges basses (élément situé entre le plancher et l'appui de fenêtre), elles sont donc accompagnées de barres d'appuis ou de garde-corps extérieurs scellés dans l'embrasure de fenêtre dans le cas de volets extérieurs, ou en débord du nu de la façade dans le cas de maisons plus anciennes accompagnées de volets intérieurs et aussi à l'étage des maisons bourgeoises de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle (ces maisons étaient occultées par des persiennes métalliques appliquées sur le tableau des fenêtres). Les barres d'appuis sont de simples pièces métalliques recouvertes à l'origine d'une main courante en bois, elles ornaient les maisons les plus modestes. La grande majorité des constructions de Carrières-sur-Seine était ornée de garde-corps travaillés. Les serrureries étaient peintes de couleur sombre.



## LES CLÔTURES.

### Mur plein

Dans la grande majorité des cas, les murs pleins de clôture de Carrières-sur-Seine étaient en moellons de calcaire destinés à être enduits à pierre vue. Ils peuvent être également en meulière (rarement), ou pierre appareillée, ou enduits comme les murs de façade. Ils sont couronnés d'un chaperon fait de tuiles ou de briques ou maçonné, par exemple sous forme ogivale. Le soubassement de ce mur peut être traité de façon différente du reste du mur et déborder légèrement du nu du mur: mortier bâtard appareillage de pierre telles que le grès, meulière ou maçonnerie de pierres en blocage.

### Mur bahut et grille

Le mur est en pierre meulière, en pierre taillée, ou enduit comme les murs de la façade. Il est couronné d'un chaperon fait de tuiles, de briques, ou maçonné par exemple sous forme ogivale. Le soubassement de ce mur peut être traité de façon différente du reste du mur et déborder légèrement du nu du mur: enduit hydraulique appareillage de pierre telles que le grès, meulière ou maçonnerie de pierres en blocage. La grille est formée d'un barreaudage vertical de section ronde. La grille se finit en pointe à son sommet. Elle peut être travaillée posséder des volutes ou autres ornements, elle est peinte de couleur sombre. Les encadrements et piliers qui accompagnent les portes et portails sont en maçonnerie.





## BIBLIOGRAPHIE

- Association des amis de la maison Fournaise, *bulletins*.
- Mazas A., Freittet A., *Atlas des pays et paysages des Yvelines*, CAUE 78, mars 1992.
- Yedid A., *Centres historiques les outils de lecture*, Editions du STU, décembre 1987.
- Yedid A., *Centres historiques Méthode d'analyse*, Editions du STU, septembre 1992.
- Borie A., Michelonni P., Pinon P., *Formes urbaines et sites de méandres*, recherche CERFA, 1976.
- Jouan P., *Histoire de Carrières-sur-Seine*, Municipalité de Carrières-sur-Seine, juin 1978.
- Adam-Mouton F., *ZPPAUP de Rambouillet*, 1996.
- CAUE 78, *cahier des recommandations de la ZPPAUP de Rambouillet*, 1996.
- Bruat, Vahanian, *ZPPAUP de Sartrouville*, 1994.
- Chardon R., Société d'études historiques des anciennes carrières et cavités souterraines, *Bulletin N° 4*, 1983.
- de Vigan J., *Dicobat*, Arcature, mars 1993.
- Merlin P., Choay F., *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, P.U.F., juillet 1996.
- Adam-Mouton F., *cahier des recommandations de la ZPPAU de Quimper*.
- Pérouse de Montclos J. M., *Architecture : vocabulaire typologique*, Imprimerie Nationale, décembre 1988.
- Ministère du Commerce et de l'Artisanat, Ministère de l'Urbanisme et du Logement, *L'Architecture commerciale en milieu urbain*, Imprimerie Nationale, septembre 1982.
- CAUE 78, *Construire une maison dans les Yvelines*.
- Fontaine R., *Restaurer, aménager, préserver La maison de pays*, Paris, 1977.
- Virolleaud F., Laurent M., *Le ravalement*, Paris, 1990.
- CAUE 78, *Les enduits extérieurs plâtre et chaux*.
- Folléa B., Rivoirard P., *ZPPAUP de Montfort-l'Amaury*, 1994.
- CAUE 78, *Les clôtures dans les Yvelines*.
- Ministère de l'environnement et du cadre de vie, *Plastique et technique des sols et mobiliers urbains*, Paris, 1980.
- Michau E., *L'élagage*, Luisant, 1990.
- Stefulesco C., *L'urbanisme végétal*, Paris, 1993.

Viollet le Duc, *Encyclopédie médiévale*, 1993.

Vincent M., *Maison de Brie et d'Ile de France*, France, 1986.

Mignot C., *L'architecture au XIXème siècle*, Lausanne, 1983.

Lenclos J. P., Lenclos D., *les couleurs de la France*, Le Moniteur, juin 1987

## FOND DOCUMENTAIRE

Photo aérienne été 1995 (IGN)  
 Carte Michelin - 1/50 000 - 1993  
 Carte Michelin - 1/200 000 - 1995  
 Carte du relief (Atlas des pays et paysages)  
 Carte géologique (Atlas des pays et paysages)  
 Carte IGN - 1/25 000 - 1981  
 Schémas sur les carrières : Bulletin N° 4 de la société d'études historiques des anciennes carrières et cavités souterraines, R Chardon - 1983

Plan des protections au titre des sites et des monuments historiques (IAURIF)  
 Plan des limites communales 1/25 000 - 1982 (DDE)  
 Carte du Mode d'Occupation du Sol (IAURIF)  
 Reproduction de tableaux impressionnistes : Musée d'Orsay,  
 Reproduction de gravures anciennes, fond documentaire de la Mairie de Carrières-sur-seine

### LA VILLE ET SON ÉVOLUTION :

Cartes évolutives :	1/25 000 (IGN)	1993
		1984
		1969
		1901
	Planches cadastrales	1820 (archives départementales)
	Cartes des chasses du Roi	1763/1774
Planches cadastrales	1/1 000 - 1981 (Service du cadastre)	

### L'ARCHITECTURE :

Prises de vues : 1996 (personnelles)  
 fin de siècle dernier, début XXème siècle (cartes postales)  
 Association des amis du vieux Carrières

